



N° de gestion 1984B00485

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 18 mars 2026

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 330 414 988 R.C.S. Strasbourg
Date d'immatriculation 06/09/1984
Dénomination ou raison sociale **I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS
LOCATION D'ADRESSES**
Sigle I.T.L.
Forme juridique Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
Capital social 500.000,00 Euros
Numéro d'identification Européen - EUID FR6752.330414988
Adresse du siège 13 Rue du Canal 67203 Oberschaeffolsheim
Durée de la personne morale Jusqu'au 05/09/2034
Date de clôture de l'exercice social 31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms GAZEAU Brice
Date et lieu de naissance Le 14/12/1973 à Pau (64)
Nationalité Française
Domicile personnel 139 Rue Frédéric Sevène 33400 Talence

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination CABINET KREMER & ASSOCIÉS
Forme juridique Autre forme juridique
Adresse 25 Avenue de l'Europe 67300 Schiltigheim

Commissaire aux comptes suppléant

Nom, prénoms KREMER Joël
Date et lieu de naissance Le 25/09/1937 à Strasbourg (67)
Nationalité Française
Domicile personnel ou adresse professionnelle 25 Avenue de l'Europe 67300 Schiltigheim

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 13 Rue du Canal 67203 Oberschaeffolsheim
Nom commercial E-TL
Activité(s) exercée(s) Traitement informatique à façon, exploitation et gestion de fichiers, exploitation de banques de données informatiques, location de fichiers d'adresse télématique.
Date de commencement d'activité 06/09/1984
Origine du fonds ou de l'activité Création

Greffes du Tribunal Judiciaire de Strasbourg

REGISTRE DU COMMERCE
45 RUE DU FOSSE DES TREIZE
CS 60444
67008 STRASBOURG CEDEX

N° de gestion 1984B00485

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



I.T.L. – INFORMATIQUE – TRAITEMENT DE FICHIERS
LOCATION D'ADRESSES

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 €

Siège social : OBERSCHAEFFOLSHEIM (67203) – 13, rue du Canal

330 414 988 RCS STRASBOURG

STATUTS

(Modifications des statuts aux termes des décisions de l'associé unique du 3 juillet 2023)

La signature des présentes a été acceptée par le signataire sur support électronique par l'intermédiaire du service DOCUSIGN (www.docusign.fr), lequel reconnaît à sa signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite.

Certifiés conformes

Le Président

Brice GAZEAU

Signature :

DocuSigned by:

DF14380F653141F...

I.T.L. – INFORMATIQUE – TRAITEMENT DE FICHIERS
LOCATION D'ADRESSES

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 €

Siège social : OBERSCHAEFFOLSHEIM (67203) – 13, rue du Canal

330 414 988 RCS STRASBOURG

STATUTS

TITRE I

FORME - DENOMINATION – OBJET - SIEGE - DUREE

ARTICLE 1 - FORME ET DEFINITIONS

1.1. La société a été transformée de sa forme de société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée par décisions de l'associé unique en date du 21 octobre 2003.

La présente Société est une société par actions simplifiée régie par les dispositions légales applicables et notamment par les articles L.227-1 et suivants du Code de Commerce ainsi que par les présents statuts (ci-après les "**Statuts**").

La société par actions simplifiée ne peut procéder à une offre au public de titres financiers ou à l'admission aux négociations sur un marché réglementé de ses Actions. Elle peut néanmoins procéder à des offres réservées à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs.

Dans tous les cas non visés par les présents Statuts, il sera fait application des dispositions du Code de commerce.

Elle fonctionne indifféremment sous la même forme, qu'elle compte un ou plusieurs Associés. En cas d'associé unique (ci-après l'"**Associé Unique**"), les prérogatives revenant aux Associés aux termes des Statuts, sont exercées par l'Associé Unique.

1.2 Pour l'appréciation des présents Statuts, les termes ci-après sont définis de la manière suivante :

- **Actions** : désigne les actions composant le capital social de la Société ;
- **Associé** : désigne, un titulaire de Titres de la Société ;
- **Contrôle (et ses déclinaisons)** : désigne le contrôle d'une société au sens de l'article L.233-3 I du Code de commerce ;
- **Décisions Collectives** : désigne les décisions prises en assemblée générale ou résultant du vote des Associés exprimé dans un acte sous seing privé signé par l'ensemble des Associés.
- **Dirigeants** : désigne le président et le cas échéant, le(s) directeur(s) général(aux) ;
- **Société** : désigne la société I.T.L. – INFORMATIQUE – TRAITEMENT DE FICHIERS – LOCATION D'ADRESSES ;
- **Tiers** : désigne toute personne physique ou morale qui n'est pas Associé ;
- **Titre(s)** : désigne toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quote-part du capital et/ou des droits de vote de la Société, ainsi que tous les droits attachés auxdites valeurs mobilières ;
- **Transfert/Transférer** : désigne toute opération ayant pour objet ou pour effet le transfert de propriété ou le démembrement, volontaire ou forcé, universel ou particulier, immédiatement ou à terme, de la pleine propriété, de la nue-propriété ou de l'usufruit de Titres ou de droits attachés aux Titres (en ce compris notamment tout droit préférentiel de souscription, droit de vote, droit de percevoir des dividendes, droit de répartition préférentielle dans le prix de cession des Titres ou dans le boni de liquidation) au bénéfice d'une Partie ou d'un Tiers, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle qu'en soit la forme juridique et pour quelque cause que ce soit (en ce compris notamment la cession, la promesse, la mutation, la donation, la succession, l'apport partiel d'actif, la fusion, la scission, l'apport en société, la renonciation à des droits préférentiels de souscription au profit d'un bénéficiaire dénommé, l'échange, la vente publique ou une forme combinée de diverses formes de transfert de propriété, ainsi que toute forme de Sûreté ou de garantie affectant lesdits Titres, notamment tout nantissement).

ARTICLE 2 - DENOMINATION

La dénomination sociale est : **I.T.L. – INFORMATIQUE – TRAITEMENT DE FICHIERS – LOCATION D'ADRESSES**

Dans tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux Tiers, la dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots "Société par Actions Simplifiée" ou des initiales S.A.S. et de l'énonciation du montant du capital social.

La décision de changement de dénomination relève de la compétence de l'Associé Unique ou des Décisions Collectives des Associés.

ARTICLE 3 - OBJET :

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Le traitement informatique à façon, l'achat, la vente, la location, la saisie, la création et la gestion de fichiers, l'exploitation et l'impression informatiques,
- L'exploitation de banques de données informatiques,
- La location de fichiers d'adresses,
- La télématique,
- Toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'informatique et à tous objets similaires, connexes ou annexe ou pouvant en favoriser le développement,
- La participation de la Société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher directement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet sociale et ce, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés, d'apports, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement.

La décision de modification de l'objet social relève de la compétence de l'Associé Unique ou des Décisions Collectives des Associés.

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à **OBERSCHAEFFOLSHEIM (67203) – 13, rue du Canal.**

Il peut être transféré en tout autre endroit par décision de l'Associé Unique ou par Décisions Collectives des Associés.

ARTICLE 5 - DUREE

La durée de la Société est fixée à 50 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

Les décisions de prorogation de la durée de la Société ou de dissolution anticipée sont prises par Décisions Collectives des Associés ou par décision de l'Associé Unique.

Un an au moins avant la date d'expiration de la Société, le Président doit provoquer une réunion de l'assemblée générale des Associés à l'effet de décider si la Société doit être prorogée. A défaut, tout Associé peut demander au Président du Tribunal de Commerce, statuant sur requête, la désignation d'un mandataire de justice ayant pour mission de provoquer la consultation prévue ci-dessus.

TITRE II

APPORTS - CAPITAL SOCIAL MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

ARTICLE 6 - APPORTS

I. Apports à la constitution de la Société

a) Apports en nature :

La "Sodété Européenne de Routage", a fait apport de la branche d'activité "location d'adresses" dépendant de son fonds de commerce exploité à LINGOLSHEtM (Bas-Rhin) - Parc d'Activité des Tanneries - 4, Allée des Foulons, pour lequel elfe était immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG ·sou☐ le numéro B 319.597.134, ledit apport a été évalué à la somme de deux cent quatre-vingt-seize mille francs, ci296.000 F.

L'évaluation de cet apport a été faite au vu d'un rapport établi à la date du 25 Juin 1984 par Monsieur Carlos STRAEHLI, Commissaire aux Comptes Inscrit sur la liste de la Cour d'Appel de COLMAR, demeurant à MULHOUSE (Haut-Rhin) -18, rue de l'Ours, désigné le 15 juin 1984 par tous les associés fondateurs en qualité de Commissaire aux apports.

En représentation de cet apport, fi a été attribué à la "Société Européenne de Routage", 2.960 (deux mille neuf cent soixante) parts sociales d'une valeur nominale de 100 F (cent francs) chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 2.960.

b) Apports en numéraire :

Monsieur André GOERIG a apporté à la société, une somme de deux mille francs,
Ci 2.000 F

Monsieur Jean-Claude VALLIN a apporté à la société, une somme de deux mille francs, ci2.000 F

Total des apports en numéraire : quatre mille francs, ci 4.000 F

De sorte que le montant total des apports faits à la société I.T.L. INFORMATIQUE – TRAITEMENT DE FICHIERS – LOCATION D'ADRESSES, à sa constitution, s'est élevé à :

- Montant des apports en nature	296.000 F
- Montant des apports en numéraire	<u>4.000 F</u>
Montant total des apports	300.000 F

- II. Suivant décision de l'associé unique en date du 27 juin 2001, le capital social a été augmenté d'un montant de 1.740,22 francs prélevé sur le poste "Report à Nouveau" afin de convertir le capital social en euros.
- III. Suivant décision de l'associée unique en date du 8 décembre 2010, le capital social a été augmenté de 46.000 € à 500.000 € par incorporation de réserves à concurrence de 454.000 €.

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de CINQ CENT MILLE EUROS (500.000 €). Il est divisé en CINQ MILLE (5.000) Actions de CENT EUROS (100 €) de valeur nominale chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

ARTICLE 8 - MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social peut être augmenté ou réduit par tous moyens, selon toutes modalités et dans les conditions fixées par la loi, par Décisions Collectives des Associés ou décision de l'Associé Unique, sur rapport du Président de la Société.

Augmentation du capital social :

Le capital social est augmenté par tous moyens et selon toutes modalités par Décisions Collectives des Associés ou décision de l'Associé Unique, sur rapport du Président de la Société.

Le ou les Associés ont, proportionnellement au montant de leurs Actions, un droit de préférence à la souscription des Actions en numéraire émises pour réaliser une augmentation de capital.

Toutefois, les Associés peuvent renoncer à titre individuel à leur droit préférentiel de souscription et la décision d'augmentation du capital peut supprimer ce droit préférentiel dans les conditions prévues par la loi.

La collectivité des Associés peut déléguer au Président de la Société, les pouvoirs nécessaires à la réalisation de l'augmentation de capital.

Toute souscription d'Actions en numéraire est obligatoirement accompagnée du versement du quart au moins du montant nominal des Actions souscrites et, le cas échéant, de la totalité de la prime d'émission. Le surplus est payable en une ou plusieurs fois aux époques et dans les proportions qui seront fixées par le Président de la Société en conformité avec la Loi.

Réduction du capital social :

La réduction du capital est autorisée ou décidée par Décisions Collectives des Associés qui peut déléguer au Président tous pouvoirs pour la réaliser ou par décision de l'Associé Unique.

En aucun cas, elle ne peut porter atteinte à l'égalité des Associés, sauf décision unanime de ceux-ci.

TITRE III

FORME DES ACTIONS - DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX ACTIONS - TRANSMISSION DES ACTIONS

ARTICLE 9 - FORME DES ACTIONS

Les Actions sont obligatoirement nominatives.

Elles donnent lieu à une inscription au nom du ou des titulaires, sur des comptes et registres tenus à cet effet par la Société, dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

A la demande d'un Associé, une attestation d'inscription en compte lui sera délivré par la Société.

Ces comptes individuels peuvent être des comptes "nominatifs purs" ou des comptes "nominatifs administrés" au choix du titulaire de Titres.

ARTICLE 10 - DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX ACTIONS

1. Toute Action donne droit dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.

La possession d'une Action donne droit aux dividendes échus et non payés et à échoir ainsi éventuellement que la part dans les fonds de réserves, sauf dispositions contraires notifiées à la Société.

2. Les Associés ou l'Associé Unique ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Sous réserve des dispositions légales, aucune majorité ne peut leur imposer une augmentation de leurs engagements. Les droits et obligations attachés à l'Action suivent le Titre dans quelque main qu'il passe.

La propriété d'une Action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions des Associés.

La possession d'une Action donne droit aux dividendes échus et non payés et à échoir ainsi éventuellement que la part dans les fonds de réserves, sauf dispositions contraires notifiées à la Société.

3. Les Actions sont indivisibles à l'égard de la Société. Les copropriétaires indivis doivent se faire représenter auprès de la Société par l'un d'entre eux ou par un mandataire unique désigné en justice en cas de désaccord.

La désignation du représentant de l'indivision doit être notifiée à la Société dans le mois de la survenance de l'indivision. Toute modification dans la personne du représentant de l'indivision n'aura d'effet, vis-à-vis de la Société, qu'à l'expiration d'un délai d'un mois à compter de sa notification à la Société, justifiant de la régularité de la modification intervenue.

4. Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs Actions pour exercer un droit quelconque, les propriétaires de Titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis ne pourront exercer ce droit qu'à condition d'avoir fait leur affaire personnelle du regroupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre d'Actions ou de Titres nécessaires.
5. En cas de démembrement d'Actions, le droit de vote reviendra au nu-proprétaire pour toutes les Décisions Collectives, sauf convention contraire entre l'usufruitier et le nu-proprétaire, à l'exception de la décision concernant l'affectation des bénéfices où il est réservé à l'usufruitier.
6. Quel que soit le titulaire des droits de vote, le nu-proprétaire et l'usufruitier ont le droit de participer aux Décisions Collectives. Ils doivent être convoqués à toutes les assemblées et disposent du même droit d'information.

ARTICLE 11 - CESSION OU TRANSMISSION DES ACTIONS

1. Les Actions sont librement négociables et cessibles.
2. La transmission des Actions s'opère par virement de compte à compte sur instructions signées du cédant ou de son représentant qualifié, sur production d'un ordre de virement.

L'ordre de mouvement établi sur un formulaire fourni ou agréé par la Société, est signé par le cédant ou son mandataire ; si les Actions ne sont pas entièrement libérées, mention doit être faite de la fraction non libérée.

Les frais de Transfert des Actions sont à la charge des cessionnaires, sauf convention contraire entre cédants et cessionnaires.

Ce mouvement est inscrit sur un registre coté et paraphé, tenu chronologiquement, dit "Registre des Mouvements".

3. La tenue du registre des mouvements de Titres et des comptes d'Associés est confiée à la Société, laquelle est chargée :
 - (i) de s'assurer que tout Transfert de Titres émis par la Société est conforme aux stipulations des présents statuts;

- (ii) de procéder à la retranscription sur le registre des mouvements de Titres et les comptes d'Associés des transferts qui lui sont notifiés par les Associés.

A cet effet, le teneur des comptes Titres devra être informé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par lettre simple remise en mains propres contre décharge, de tout mouvement des comptes de détenteurs de Titres de la Société ainsi que de toute opération réalisée par la Société et portant sur les Titres actuels ou futurs, les parties concernées par le(s) Transfert(s) envisagé(s) s'engageant à cet effet à notifier au teneur des comptes titres et au Président de la Société toutes lettres (y compris les avis de recommandé) et/ou documents permettant à ce dernier d'exécuter sa mission

Toute modification du présent paragraphe 3 relèvera de la compétence de l'Associé Unique ou des Décisions Collectives des Associés.

TITRE IV

DIRECTION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

ARTICLE 12 - PRESIDENCE

Désignation

La Société est représentée, dirigée et administrée par un Président, personne physique ou morale, associée ou non de la Société désignée par Décisions Collectives des Associés ou par décision de l'Associé Unique.

Lorsqu'une personne morale exerce les fonctions de Président, ses dirigeants sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités, civiles et pénales que s'ils étaient Président en leur nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent. La personne morale Président sera représentée dans sa fonction, par son ou ses représentants légaux

Le Président, personne physique, peut bénéficier d'un contrat de travail.

Durée des fonctions

La durée des fonctions du Président est fixée par Décisions Collectives des Associés ou par l'Associé Unique lorsqu'il n'est pas le Président, lors de sa nomination.

Le Président peut démissionner de ses fonctions sans avoir à justifier de sa décision à la condition de notifier celle-ci un (1) mois à l'avance à l'Associé Unique ou à chacun des Associés, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par lettre remise en main propre contre décharge. Le préavis pourra être réduit ou supprimé par décision de l'Associé Unique ou par Décision Collective des Associés.

Le Président peut être révoqué à tout moment, sans qu'il soit besoin d'un juste motif :

- par décision de l'Associé Unique
- ou par Décisions Collectives des Associés,

Cette révocation n'ouvre droit à aucune indemnisation.

Le Président est également révoqué de plein droit, sans indemnisation dans les cas suivants :

- Dissolution, mise en redressement ou liquidation judiciaire ou interdiction de gestion du Président personne morale ;
- Interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler une entreprise ou une personne morale, incapacité ou faillite personnelle du Président personne physique.

Rémunération du Président

Le Président peut être rémunéré pour ses fonctions. Dans cette hypothèse, sa rémunération est définie par Décisions Collectives des Associés ou par décision de l'Associé Unique.

ARTICLE 13 - POUVOIRS DU PRESIDENT

Le Président dispose de tous pouvoirs à l'effet d'assurer, sous sa responsabilité, la direction de la Société.

Il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les présents statuts aux Associés ou à l'Associé Unique.

Dans ses rapports avec les Tiers, le Président engage la Société même par les actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'il ne soit prouvé que le Tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer, compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Sous réserve de ne pas déléguer l'intégralité de ses pouvoirs, le Président peut consentir à tout mandataire de son choix toutes délégations de pouvoirs qu'il juge nécessaires, dans la limite de ceux qui lui sont conférés par les dispositions légales et les présents statuts.

ARTICLE 14 – DIRECTEUR GÉNÉRAUX**Désignation**

L'Associé Unique ou les Associés peuvent donner mandat à une ou plusieurs personnes, physiques ou morales, d'assister le Président en qualité de Directeur Général.

Ils sont désignés par Décisions Collectives des Associés ou par décision de l'Associé Unique.

Lorsqu'une personne morale exerce les fonctions de Directeur Général, ses dirigeants sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités, civiles et pénales que s'ils étaient Directeur Général en leur nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent. La personne morale Directeur Général sera représentée dans sa fonction, par son ou ses représentants légaux

Les Directeurs Généraux, personnes physiques, peuvent bénéficier d'un contrat de travail au sein de la Société.

Durée des fonctions

La durée des fonctions des Directeurs Généraux est fixée dans la décision de nomination sans que cette durée puisse excéder celle des fonctions du Président.

Toutefois, en cas de cessation des fonctions du Président, les Directeurs Généraux restent en fonctions, sauf décision contraire des Associés ou de l'Associé Unique, jusqu'à la nomination du nouveau Président.

Les Directeurs Généraux peuvent démissionner de leurs fonctions sans avoir à justifier de leur décision à la condition de notifier celle-ci un (1) mois à l'avance à l'Associé Unique ou à chacun des Associés, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par lettre remise en main propre contre décharge. Le préavis pourra être réduit ou supprimé par décision de l'Associé Unique ou par Décisions Collectives des Associés.

Les Directeurs Généraux peuvent être révoqués à tout moment et sans qu'un juste motif soit nécessaire, par décision de l'Associé Unique ou par Décisions Collectives des Associés.

La révocation des fonctions des Directeurs Généraux n'ouvre droit à aucune indemnité.

Rémunération

Le ou les Directeurs Généraux peuvent être rémunérés pour leurs fonctions. Dans cette hypothèse, leur rémunération est définie par Décisions Collectives des Associés ou par décision de l'Associé Unique.

Pouvoirs

Les Directeurs Généraux sont investis des mêmes pouvoirs que le Président, notamment pour représenter la Société à l'égard des Tiers, conformément à l'article L.227-6 alinéa 3 du Code de Commerce.

Sous réserve de ne pas déléguer l'intégralité de ses pouvoirs, les Directeurs Généraux peuvent, sous leur responsabilité, donner toutes délégations de pouvoirs à tous Tiers, personne physique ou personne morale, Associé ou non, de son choix pour un ou plusieurs objets déterminés, et doit prendre, à cet égard, toutes mesures nécessaires pour que soit respecté l'ensemble des stipulations des présents statuts.

ARTICLE 15 – COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Les membres de la délégation du Comité Social et Economique, s'il en existe un, exercent les droits qui leur sont attribués par la loi auprès du Président et/ou du Directeur Général et/ou du Directeur Général Délégué de la Société.

Les membres de la délégation du Comité Social et Economique sont tenus à la discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et données comme tels.

Conformément aux dispositions de l'article L.2312-77 du Code du travail, le Comité Social et Economique peut requérir l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour des assemblées.

Si la Société ne comprend qu'un Associé, le Comité Social et Economique peut également requérir l'inscription de projets de décisions qui pourront être soumises à l'Associé Unique.

Les demandes d'inscription de projets de résolutions que le Comité Social et Economique souhaite soumettre au vote de l'Associé Unique ou de la collectivité des Associés, doivent être adressées par le Comité Social et Economique représenté par l'un de ses membres, mandaté à cet effet, au siège social, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel, au Président de la Société ou à toute personne chargée des relations avec le Comité Social et Economique et déléguée à cet effet par le Président de la Société.

Ces demandes doivent être faites un délai de quinze (15) jours au moins avant la date à laquelle l'Associé Unique, ou la collectivité des Associés, est consulté par le Président dans le cadre d'une réunion ou d'une Assemblée Générale. Les demandes doivent être accompagnées d'une liste des projets de résolutions et d'un bref exposé des motifs.

Après examen de ces demandes par le Président de la Société, les projets de résolutions/décisions sont, le cas échéant, soumis aux Associés ou à l'Associé Unique, dans les conditions des assemblées générales ou des décisions de l'Associé Unique prévues par les Statuts.

En application des dispositions de l'article L.2312-77 (alinéa 3) du Code du travail, deux membres désignés par le Comité Social et Economique peuvent assister aux assemblées générales.

ARTICLE 16 - CONVENTIONS ENTRE LA SOCIETE ET SES DIRIGEANTS OU UN ASSOCIE DISPOSANT D'UNE FRACTION DES DROITS DE VOTE SUPERIEURE A 10 %

Les conventions qui peuvent être passées entre la Société et ses Dirigeants (Président et/ou Directeur Général) ou l'un de ses Associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% ou s'il s'agit d'une société Associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce, sont soumises aux formalités de contrôle prescrites par l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

Les conventions non approuvées produisent néanmoins leurs effets, à charge pour la personne intéressée et éventuellement pour le Président et les autres Dirigeants d'en supporter les conséquences dommageables pour la Société.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux conventions portant sur les opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Les interdictions prévues par l'article L. 225-43 du Code de Commerce s'appliquent, dans les conditions déterminées par cet article au Président et aux Dirigeants de la Société.

Par dérogation au premier alinéa, lorsque la Société ne comprend qu'un seul Associé, il est seulement fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et ses Dirigeants ou l'Associé Unique ou s'il s'agit d'une société Associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce.

ARTICLE 17 - COMMISSAIRES AUX COMPTES

La collectivité des Associés ou l'Associé Unique désigne, lorsque cela est obligatoire en vertu des dispositions légales et réglementaires, pour la durée, dans les conditions et avec la mission fixée par le Code de Commerce, notamment en ce qui concerne le contrôle des comptes sociaux, un ou plusieurs commissaires aux comptes titulaires et le cas échéant, un ou plusieurs commissaires aux comptes suppléants.

En outre, la nomination d'un commissaire aux comptes pourra être demandée en justice par un ou plusieurs Associés représentant au moins le dixième du capital.

Les commissaires aux comptes doivent être invités à participer à toutes les Décisions Collectives dans les mêmes conditions que les Associés.

TITRE V

DECISIONS COLLECTIVES

ARTICLE 18 – DECISIONS NECESSITANT L'ACCORD DE L'ASSOCIE UNIQUE OU DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES - FORME DES DECISIONS

18.1. – Décisions nécessitant l'accord de l'Associé Unique ou de la collectivité des Associés

L'Associé Unique ou la collectivité des Associés est seul(e) compétent(e) pour prendre les décisions suivantes :

- augmentation, amortissement ou réduction du capital ;
- fusion, scission ou apport partiel d'actif soumis au régime des scissions ;
- nomination du ou des Commissaires aux Comptes ;
- nomination, révocation, renouvellement du mandat et fixation ou modification de la rémunération du Président ;
- nomination, révocation, renouvellement du mandat et fixation ou modification de la rémunération des Directeurs Généraux ;
- approbation des comptes annuels et affectation du résultat ;
- approbation des conventions conclues entre la Société et ses Dirigeants ou Associés ;
- transfert du siège social et modifications statutaires corrélatives ;
- modifications statutaires diverses ;
- transformation de la société en une société d'une autre forme ;
- décision nécessitant, en application de l'article L.227-19 du Code de Commerce, l'accord unanime des Associés ;
- émission de valeurs mobilières ;
- émission d'options de souscription ou d'achat de Titres de capital et autorisations et/ou délégations à donner au Président en vue de leur attribution au bénéfice des membres du personnel ;

- prorogation de la durée de la Société ;
- Dissolution ; Nomination du Liquidateur et décisions relatives aux opérations de liquidation

Sous réserve des dispositions spécifiques des présents statuts, les décisions non listées ci-dessus relèvent de la seule compétence du Président.

18.2. – Forme des décisions

18.2.1 En cas de pluralité d'Associés :

- a) Sauf dans les cas prévus ci-après, les Décisions Collectives des Associés sont, au choix du Président, prises en assemblée générale ou résultent du consentement des Associés exprimé dans un acte sous seing privé signé par l'ensemble des Associés.
- b) Toutefois, les décisions ci-après doivent être obligatoirement prises collectivement par les Associés, réunis en assemblée générale :
 - Approbation des comptes annuels et affectation du résultat ;
 - Augmentation, amortissement ou réduction de capital ;
 - Fusion ou scission ou apport partiel d'actif soumis au régime des scissions ;
 - Dissolution ; nomination du liquidateur et décisions relatives aux opérations de liquidation ;
 - Transformation de la Société sous une autre forme.

Les autres décisions pouvant être prises par tout autre mode prévu par les statuts au choix du Président.

- c) Quelle que soit la forme des Décisions Collectives, les réunions des Associés peuvent se dérouler physiquement ou par tout autre moyen et notamment par voie de visioconférence ou tous moyens de télécommunication électronique, dans les conditions fixées par les lois et règlements. Les moyens de visioconférence ou de télécommunications utilisés pour permettre aux Associés de participer à distance aux Décisions Collectives devront présenter des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion et permettant la retransmission continue et simultanée de la voix et de l'image, ou au moins de la voix, des participants à distance.

Les Décisions Collectives obligent tous les Associés, même absents.

18.2.2 Décisions de l'Associé Unique :

- a) Lorsque la Société ne comprend qu'un associé, l'Associé Unique détient tous les pouvoirs accordés aux Associés par la loi et les présents statuts. L'Associé Unique ne peut déléguer ses pouvoirs. Sa volonté s'exprime par des décisions unilatérales enregistrées par ordre chronologique dans un registre coté et paraphé de la même façon que les procès-verbaux d'assemblées générales et sont signés par ce dernier.
- b) Toutefois, lorsque l'Associé Unique n'est pas le Président de la Société, les décisions visées au point b de l'article 18.2.1 des statuts, peuvent être prises sous la forme d'une réunion.

Dans ce cas, le Comité Social et Economique et le(s) Commissaire(s) aux comptes doivent en être informés dans les mêmes conditions que celles prévues à l'article 19 des statuts.

ARTICLE 19 - CONVOCATION ET REUNION DES ASSEMBLEES GENERALES

Les assemblées générales sont convoquées par l'un des Dirigeants ou par un ou plusieurs Associés représentant plus de 10 % des Actions composant le capital social de la Société.

Pendant la période de liquidation, les assemblées sont convoquées par le ou les liquidateurs.

Les assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Elles peuvent également se tenir sous la forme d'une visioconférence ou par tous moyens de télécommunication électronique, dans les conditions fixées par les lois et règlements et qui seront mentionnées dans la convocation à l'assemblée.

Les moyens de visioconférence ou de télécommunications utilisés pour permettre aux Associés de participer à distance aux assemblées générales, devront présenter des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée et permettant la retransmission continue et simultanée de la voix et de l'image, ou au moins de la voix, des participants à distance.

La convocation est faite huit (8) jours calendaires avant la date de l'assemblée par tous moyens écrits (email, lettre simple ou recommandée avec accusé de réception ou par lettre remise en main propre contre décharge).

Lorsqu'une assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième assemblée et, le cas échéant, la deuxième assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

Le ou les Commissaires aux Comptes doivent être convoqués à toute assemblée par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard lors de la convocation des Associés.

Toutefois, l'assemblée peut se réunir sans délai si tous les Associés sont présents ou représentés et si le ou les Commissaires aux Comptes, s'il en existe, ne se sont pas opposés à la réduction du délai de convocation.

Les membres désignés par le Comité Social et Economique pour le représenter lors de la tenue des assemblées générales doivent être informés dans les mêmes conditions que les Associés.

ARTICLE 20 - ORDRE DU JOUR

1. L'ordre du jour des assemblées générales est arrêté par l'auteur de la convocation.
2. Un ou plusieurs Associés, représentant au moins 10 % du capital social, ont la faculté de requérir auprès du Président, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, par lettre simple remise contre décharge ou par courriel, adressé(e)/remis(e) (selon le cas), au moins 15 jours avant le jour de l'assemblée, l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée des projets de résolutions.
3. L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation.

ARTICLE 21 - ADMISSION AUX ASSEMBLEES - POUVOIRS

1. Tout Associé a le droit de participer aux assemblées générales personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses Actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses Titres sont inscrits en compte à son nom.
2. Un Associé peut se faire représenter par un autre Associé ou par un Tiers justifiant d'un mandat.
3. Les pouvoirs peuvent être donnés par tous moyens écrits et notamment par courrier électronique sous format pdf.
4. Un Associé peut également voter à distance par écrit ou par voie électronique. Sa demande de formulaire de vote à distance doit être faite par écrit et déposée au siège social au plus tard la veille de la date de l'assemblée. Le formulaire peut lui être adressé par courrier ou par voie électronique.
5. Tout pouvoir ou formulaire de vote à distance non parvenu à la Société au plus tard la veille de la date de l'Assemblée ne sera pas pris en considération.

ARTICLE 22 - TENUE DE L'ASSEMBLEE - BUREAU - PROCES-VERBAUX

1. Une feuille de présence est émargée par les Associés présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire ainsi que les formulaires de vote à distance des Associés non présents. Elle est certifiée exacte par le Président de séance.

Toutefois, en cas d'Associé Unique ou si la Société est constituée par deux Associés, seul le registre pourra être émargé.

2. Les assemblées sont présidées par le Président ou, en son absence, par le Directeur Général ou par le Directeur Général Délégué, s'il en est désigné un, ou par toute personne spécialement déléguée à cet effet par le Président.

A défaut, l'assemblée élit elle-même son Président de séance.

L'assemblée peut également désigner un secrétaire de séance, si elle le juge nécessaire, lequel peut être pris en dehors des Associés.

3. Les délibérations des assemblées sont constatées par des procès-verbaux signés, soit de façon manuscrite soit par un procédé de signature électronique (permettant, après identification de chaque signataire avant la signature, de lier ces derniers à un fichier crypté, non altérable et stocké dans des conditions permettant de préserver son intégrité), par le président de séance et le cas échéant, par le secrétaire de séance ou les Associés présents lorsqu'ils ne sont que deux, et établis sur un registre spécial conformément au Code de Commerce. Les copies et extraits de ces procès-verbaux sont valablement certifiés conformes par le Président de la Société, le Directeur Général ou le Directeur Général Délégué, s'il en a été désigné.

Les décisions prises par l'Associé Unique sont également constatées par des procès-verbaux signés par ce dernier et, le cas échéant par le Président de la Société, le Directeur Général ou le Directeur Général Délégué, et répertoriées dans un registre.

ARTICLE 23 - QUORUM - VOTE

1. Le quorum est calculé sur l'ensemble des Actions composant le capital social, le tout déduction faite des Actions privées du droit de vote en vertu des dispositions du Code de Commerce.

2. Chaque Action donne droit à une voix. Toutefois, en cas de démembrement d'Actions, le droit de vote reviendra au nu-proprétaire pour toutes les Décisions Collectives, sauf convention contraire entre l'usufruitier et le nu-proprétaire, à l'exception de la décision concernant l'affectation des résultats où il est réservé à l'usufruitier. ; par contre, s'agissant des décisions requérant l'unanimité ou l'accord du nu-proprétaire conformément à la loi, chaque Action démembrée donnera droit à deux voix, l'une attribuée à l'usufruitier, l'autre au nu-proprétaire.
3. Le vote s'exprime à main levée, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le Président de séance de l'assemblée. Il est précisé que l'abstention équivaut à un vote "contre". L'Associé qui choisit son mode d'expression ne peut en aucun cas rendre responsable la Société de tout incident technique lié au transfert dématérialisé qui empêcherait une manifestation claire de son vote.
4. Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les Associés qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification, dont la nature et les conditions d'application sont conformes à la réglementation.

ARTICLE 24 - ASSEMBLEE GENERALE

Une assemblée générale est réunie au moins une fois par an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social, pour statuer sur les comptes de cet exercice, sous réserve de prolongation de ce délai par décision de justice.

Les assemblées générales ne délibèrent valablement sur première convocation que si les Associés présents ou représentés possèdent le quart au moins des Actions composant le capital social de la Société.

Aucun quorum n'est requis sur deuxième convocation.

Elles statuent à la majorité des voix dont disposent les Associés présents ou représentés.

En cas d'Associé Unique, ce dernier doit également statuer sur les comptes et l'affectation des résultats dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux décisions suivantes, qui doivent être adoptées à l'unanimité de tous les Associés :

- Modification des statuts en vue de prévoir l'inaliénabilité des Actions conformément (L. 227-13 du Code de Commerce) ;
- Modification des statuts créant ainsi l'obligation pour une société Associée dont le Contrôle est modifié au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce, d'en informer la Société (article L. 227-17 du Code de Commerce) ;

- Transformation de la Société en une société d'une autre forme entraînant une augmentation des engagements des Associés.

D'autre part, elles ne sont pas applicables lorsque d'autres dispositions sont prévues par les statuts.

ARTICLE 25 - DROIT DE COMMUNICATION DES ASSOCIÉS OU DE L'ASSOCIE UNIQUE

Tout Associé a le droit d'obtenir, avant toute consultation prise en assemblée ou autrement, communication de tout document, de quelque nature que ce soit, jugé nécessaire pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement sur la gestion et le contrôle de la Société.

TITRE VI

EXERCICE SOCIAL - COMPTES SOCIAUX - AFFECTATION ET REPARTITION DES BENEFICES

ARTICLE 26 - EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

ARTICLE 27 - COMPTES ANNUELS

Il est tenu une comptabilité régulière des opérations sociales conformément aux lois et usages du commerce.

A la clôture de chaque exercice, le Président dresse l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date et établit les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Le cas échéant, il établit un rapport de gestion contenant les indications fixées par le Code de Commerce.

Lorsque la Société doit établir et publier des comptes consolidés dans les conditions prévues par la loi, le Président établit un rapport sur la gestion du groupe.

Le cas échéant, le Président établit les documents comptables prévisionnels dans les conditions prévues par le Code de Commerce.

Tous ces documents sont mis à la disposition du ou des commissaires aux comptes, s'il en existe, dans les conditions légales et réglementaires.

ARTICLE 28 - AFFECTATION ET REPARTITION DES BENEFICES

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures, de la dotation à la réserve légale et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Associé Unique ou selon le cas, l'assemblée générale détermine la part attribuée aux Associés sous forme de dividende et prélève les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires ou de reporter à nouveau.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux Associés lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital.

Les Associés ou l'Associé Unique peuvent décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont normalement prélevés sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale ou par décision de l'Associé Unique, inscrites au poste report à nouveau pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction, soit imputées sur un compte de réserves, s'il en existe, dans le respect des conditions légales.

ARTICLE 29 - MISE EN PAIEMENT DES DIVIDENDES

L'Associé Unique ou la collectivité des Associés statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque Associé pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en Actions.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'assemblée générale ou par décision de l'Associé Unique.

Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la Société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application du Code de Commerce ou des statuts et compte tenu du report bénéficiaire, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

La Société ne peut exiger des Associés aucune restitution de dividende, sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et si la Société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en restitution est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

TITRE VII

CAPITAUX PROPRES INFÉRIEURS A LA MOITIE DU CAPITAL TRANSFORMATION - DISSOLUTION - LIQUIDATION

ARTICLE 30 - CAPITAUX PROPRES INFÉRIEURS A LA MOITIE DU CAPITAL

Si, du fait de pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la Société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le Président est tenu, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître ces pertes, de convoquer l'assemblée générale ou l'Associé Unique à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

En présence d'un Associé Unique, Président ou non de la Société, ce dernier doit également être appelé dans ce délai, à décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

Si la dissolution n'est pas prononcée, le capital doit être, sous réserve des dispositions légales relatives au capital minimum et dans le délai fixé par le Code de Commerce, réduit d'un montant égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves, si dans ce délai les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Dans tous les cas, la décision des Associés ou de l'Associé Unique doit faire l'objet des formalités de publicité requises par les dispositions réglementaires applicables.

En cas d'inobservation de ces prescriptions, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la Société. Il en est de même si les Associés ou l'Associé Unique n'ont pu délibérer valablement.

Toutefois, le tribunal ne peut prononcer la dissolution, si au jour où il statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

ARTICLE 31 - TRANSFORMATION

La Société peut se transformer en société d'une autre forme dans les conditions légales.

La décision de transformation est prise sur le rapport des commissaires aux comptes de la Société, s'il en existe, ou d'un commissaire à la transformation spécialement désigné à cet effet, lequel doit attester que les capitaux propres sont au moins égaux au capital social.

ARTICLE 32 - DISSOLUTION - LIQUIDATION

Hors les cas de dissolution prévus par le Code de Commerce, et sauf prorogation régulière, la dissolution de la Société intervient à l'expiration du terme fixé par les statuts ou à la suite d'une décision de l'Associé Unique ou d'une Décision Collective des Associés

Un ou plusieurs liquidateurs sont alors nommés par décision de l'Associé Unique ou par Décisions Collectives des Associés.

Le liquidateur représente la Société. Tout l'actif social est réalisé et le passif acquitté par le liquidateur qui est investi des pouvoirs les plus étendus. Il répartit ensuite le solde disponible.

L'Associé Unique ou la collectivité des Associés peut l'autoriser à continuer les affaires en cours ou à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

L'actif net subsistant, à savoir le produit de la liquidation disponible après extinction du passif, paiement des frais de liquidation de la Société et après tout paiement prioritaire effectué par la Société imposé par la loi et les règlements applicables, après remboursement du nominal des Actions est partagé entre les Associés à concurrence du pourcentage de leur participation dans le capital social de la Société.

TITRE VIII

CONTESTATIONS

ARTICLE 33 - CONTESTATIONS

Toutes contestations qui pourront s'élever pendant le cours de la Société ou de sa liquidation, soit entre les Associés, soit entre la Société et l'Associé Unique ou les Associés eux-mêmes, concernant l'interprétation ou l'exécution des présents statuts, ou généralement au sujet des affaires sociales, seront soumises aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES
Adresse requise : 13 RUE DU CANAL 67203 Oberschaeffolsheim
N° d'identification : 330 414 988
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de : Me JARDON Eric - Avocat

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissemments de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

A jour au 02/05/2025 Gage sans dépossession
au 02/05/2025 Gage des stocks
au 02/05/2025 Nantissement de l'outillage et du matériel

Néant

Nantissemments conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

A jour au 07/05/2025 Nantissement de parts sociales

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

A jour au 01/04/2025 Privilège de vendeur

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal judiciaire de Strasbourg
Délivré le : 25/03/2026 à 11:31:15

Etat du chef de : I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES, 13 RUE DU CANAL
67203 Oberschaeffolsheim

Requis par : Me JARDON Eric - Avocat

Le greffier



Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce

A jour au 28/02/2026 Nantissement judiciaire de fonds
au 01/04/2025 Nantissement de fonds

Néant

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce

Article R. 521-2, 5° du code de commerce

A jour au 31/12/2025 Déclaration de créance

Néant

Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français

Article R. 521-2, 6° du code de commerce

Néant

Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français

Article R. 521-2, 7° du code de commerce

Néant

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau

Article R. 521-2, 8° du code de commerce

Néant

Hypothèques fluviales

Article R. 521-2, 9° du code de commerce

Néant

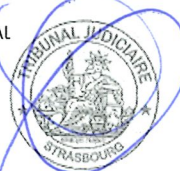
Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal judiciaire de Strasbourg

Délivré le : 25/03/2026 à 11:31:15

Etat du chef de : I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES, 13 RUE DU CANAL
67203 Oberschaeffolsheim

Requis par : Me JARDON Eric - Avocat

Le greffier



Actes de saisies de bateaux*Article R. 521-2, 10° du code de commerce*

Néant

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal*Article R. 521-2, 11° du code de commerce*

A jour au 25/04/2025 Biens inaliénables

Néant

Contrats de location et clauses de réserve de propriété*Article R. 521-2, 12° du code de commerce*A jour au 04/08/2025 Contrat de location
au 04/08/2025 Clause de réserve de propriété

Néant

Privilège du Trésor*Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

A jour au 22/04/2025 Privilège du trésor

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires*Article R. 521-2, 14° du code de commerce*

A jour au 13/08/2025 Privilège de la sécurité sociale

N° d'inscription du greffe : n°2025SEC00059 prise le 15/07/2025

N° d'inscription national : n°67522025SS00062

Date de péremption : 17/01/2028

Montant garanti

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal judiciaire de Strasbourg

Délivré le : 25/03/2026 à 11:31:15

Etat du chef de : I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES, 13 RUE DU CANAL
67203 Oberschaefolsheim

Requis par : Me JARDON Eric - Avocat

Le greffier



Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) :	I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES	16 244,00 Euros
Adresse :	13 RUE DU CANAL 67203 Oberschaeffolsheim	
Au profit de :	URSSAF D'ALSACE, 16 Rue Contades 67945 Strasbourg Cedex 9	
Domicile élu :	Au Siège social	
Date d'échéance et/ou texte :	17/03/2025	
Date d'exigibilité :	17/03/2025	
Observations :	février 25	

Warrants agricoles

Article R. 521-2, 15° du code de commerce

Avertissement :

Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023, Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.

A jour au 30/06/2025 Warrant agricole

Néant

Opérations de crédit-bail en matière mobilière

Article R. 521-2, 16° du code de commerce

A jour au 04/08/2025 Crédit-bail en matière mobilière

Néant

Saisies pénales de fonds de commerce

Article R. 521-2, 17° du code de commerce

Néant

Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement

Article R. 521-2, 18° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal judiciaire de Strasbourg

Délivré le : 25/03/2026 à 11:31:15

Etat du chef de : I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES, 13 RUE DU CANAL
67203 Oberschaeffolsheim

Requis par : Me JARDON Eric - Avocat

Le greffier



Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022

Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)
Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution

Avertissement :

L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire

Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce

A jour au 31/12/2025 Prêts et délais

Néant

Protêts et certificats de non-paiement

Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.

A jour au 31/12/2025 Protêt

Néant

Warrants autres qu'agricoles (pétroliers, hôteliers et industriels)

Articles L. 523-1 à L. 523-15 et R. 523-1 du code de commerce ; L. 524-1 à L. 524-21 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)

Néant

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal judiciaire de Strasbourg

Délivré le : 25/03/2026 à 11:31:15

Etat du chef de : I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES, 13 RUE DU CANAL
67203 Oberschaefolsheim

Requis par : Me JARDON Eric - Avocat

Le greffier



ITL

***Mémoire de présentation
Projet de cession***

Préambule	3
Synthèse	4
Contexte	5
Présentation Entreprise	6
Valeur Ajoutée	8
Clientèle	9
Ressources humaines	10
Moyens à disposition	14
Les résultats et évolution	15
Le projet	18
Annexes	19

Préambule



Le présent document est destiné à fournir aux acquéreurs et/ou investisseurs potentiels une description résumée des activités de la société.

Il a été établi sur la base d'informations fournies par les dirigeants de l'entreprise.

ITL et ses filiales, experts en marketing direct, proposent une offre complète mêlant nouvelles technologies et outils traditionnels afin d'accompagner leurs clients dans leurs stratégies de vente multicanales. Avec 19 collaborateurs aguerris, le groupe réalise un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros et son EBITDA 2021 avoisine les 10% sur CA.

Description de l'activité

ITL accompagne depuis 1984 les acteurs du marketing direct, aujourd'hui ceux de l'e-commerce connecté, dans la collecte, l'hébergement, le traitement, l'analyse (datamining), la monétisation, la restitution (dashboards) et le partage de leurs données issues des transactions et du CRM de leurs clients et prospects.

En s'adaptant constamment aux attentes du marché, ITL conseille et accompagne les stratégies de ses clients qui recourent à la donnée nominative (adresse postale, adresse email, téléphone) et les données commerciales qui leur sont liées (historique, commandes, produit, RFM). Et ce dans les domaines tel que (entre autres) : print to web, mailing postal hyper ciblé pour des marchés de niche, asile-colis, acquisition push de leads ciblés en B to C pour alimenter les forces de vente.

Le marché

Le marché du data marketing (2,185 milliards d'euros) a bien résisté en 2020 et n'a connu qu'une faible baisse d'activité en 2020(-1,46%). La demande croissante d'informations qualifiées continue de tirer le marché. Le nombre d'acteurs continue de progresser, signe du dynamisme de ce marché.

Les clients

ITL a su faire évoluer son modèle avec les attentes de ses clients pérennisant ainsi leurs relations commerciales. La relance de l'activité VAD boostée par les confinements successifs et l'accès récent à de nouveaux segments de marchés ouvrent de réelles perspectives de croissance.

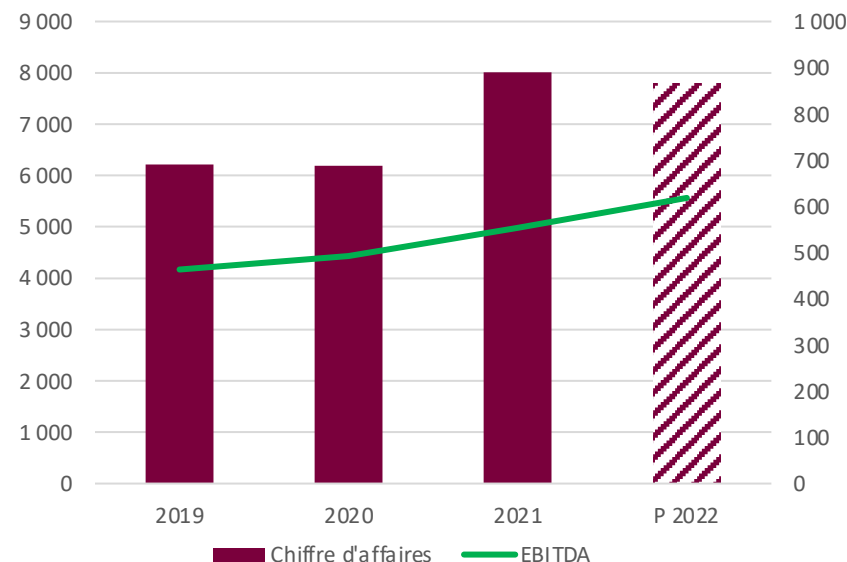
Les résultats et les perspectives

ITL s'est doté des moyens techniques et humains permettant d'accompagner ses clients dans leur transition digitale. L'entreprise reste leader en France en Marketing direct sur les cibles seniors et progresse à nouveau sur les segments de marché visés. L'entreprise renoue avec un niveau d'activité plus conforme à ce qu'elle a connu par le passé, son dirigeant s'étant pleinement réinvesti dans l'animation commerciale après avoir été mobilisé par d'autres projets menés en parallèle.

La croissance du chiffre d'affaires observée en 2021 sera ralentie en 2022, certains clients ayant freiné leurs opérations en raison des événements du début d'année.

Les résultats resteront toutefois en ligne avec les années précédentes

Résultats historiques et perspectives pour 2022



Le contexte : un marché en mutation



Le marché du data marketing

Selon le 4e observatoire de la data Isoskele/BVA, le marché du data marketing est estimé à 2,2 milliards d'euros en France en 2020, avec au total 386 acteurs contre seulement 301 en 2019. La crise du covid-19 a eu peu d'impact sur le marché data. Certes, la croissance du secteur a connu un premier coup d'arrêt (-1,21 %) en 2020, mais la baisse d'activité est à relativiser comparée à la baisse du PIB (-7,9%) et des investissements publicitaires (-11,4%) sur la même période.

Le marché de la data est composé de « continents » selon le cycle de vie de la data : stockage de données, diffusion et ciblage, analyse et intelligence, vente et location, publicité on line.

La vente et location de données

Le segment de la vente et location de données représente 13 % du marché global et s'est restructuré autour des besoins liés aux traitements de données propriétaires. La croissance de ce sous-marché demeure relativement stable, drivée par la vente de prestations d'enrichissement et impactée par les législations de plus en plus restrictive sur le retargeting (ciblage des visiteurs d'un site).

Avec la croissance de l'e-commerce, les acteurs de ce secteur se comptent aujourd'hui par centaines et représentent un chiffre d'affaires globale de 300 millions d'euros.

La mutation technologique et marketing

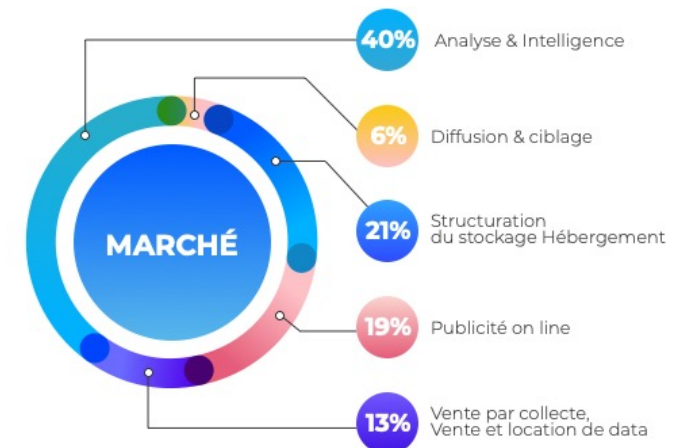
Selon une étude menée par XERFI, le marché du CRM est en forte croissance et en évolution constante conséquence de la digitalisation des entreprises et de l'évolution réglementaire (RGPD,...).

Les GAFAM accélèrent la sanctuarisation de la data, en privant le marché de l'accès aux données et limitant également la capacité de matching des annonceurs entre eux. Ainsi, plus que jamais, les données sont l'or noir des entreprises et les entreprises performantes de demain « seront data-centric ou ne seront pas ».

Evolution du marché du data marketing



Répartition des acteurs en 5 continents distincts selon le cycle de vie de la data



Le groupe : présentation de la société



Expert de la data nominative multicanale

Depuis 1984, ITL (Informatique Traitement de fichiers Locations d'adresses) accompagne et conseille ses clients dans leurs stratégies de marketing direct et se positionne comme un des leaders français de la base de données partagées.

Fort d'un savoir faire historique et de nouvelles briques ajoutées au fil du temps, ITL a su s'adapter aux conditions changeantes du marché.

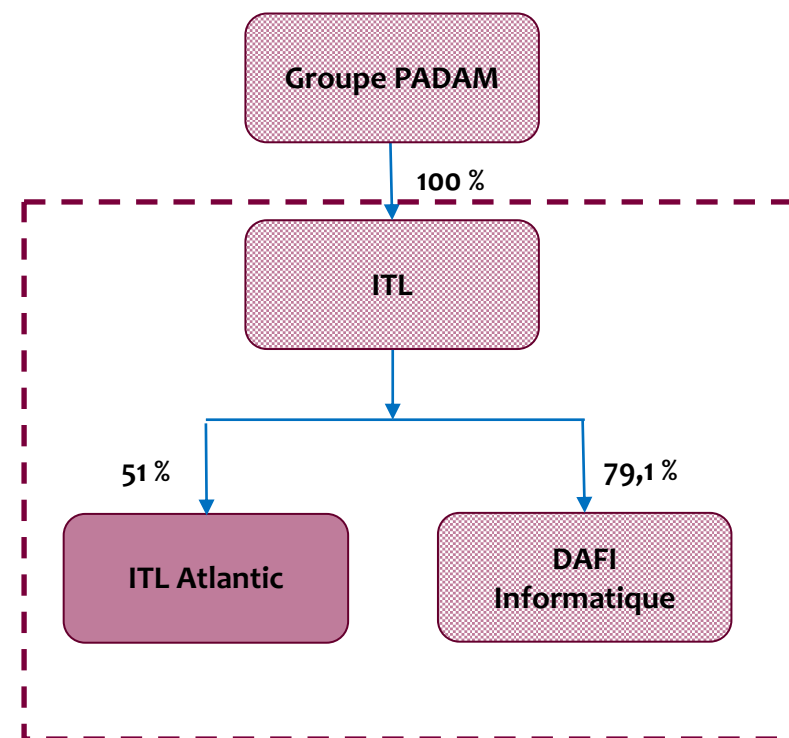
ITL, sa filiale de Bordeaux ITL Atlantique et DAFI Informatique proposent une palette de services étoffée. Les différents métiers de ce groupe familial répondent aux besoins très larges de toute activité de vente à distance ou de vente directe, de la stratégie marketing, des données de prospection, des outils de traitement de la data, des supports multicanaux, jusqu'à l'ERP de gestion intégrant la CRM.

Avec l'élargissement de son offre, ITL accompagne aujourd'hui toute entreprise évoluant sur le marché du BtoC ou du BtoB et dont la data client est au cœur de sa stratégie commerciale.

Le groupe en bref :

- ✓ Plus de 30 années d'expérience dans le domaine du marketing direct.
- ✓ Un chiffre d'affaires consolidé de 8 millions d'euros en 2021.
- ✓ 19 collaborateurs et collaboratrices expérimentés.
- ✓ Plus de 150 fichiers exclusifs et 45 millions d'adresses e-mail.
- ✓ Une clientèle fidèle et diversifiée.
- ✓ Des positionnements sectoriels stratégiques.

L'organisation juridique



Les services proposés

ITL est une société hybride qui mixe harmonieusement outils traditionnels et technologies digitales. Le groupe opère dans la mutualisation (second party) et l'enrichissement (third party) de base de données.

La société s'est adaptée aux conditions changeantes du marché et propose ses compétences dans 4 métiers complémentaires :

1- Le list broking

Activité de courtage de fichiers en « location » qui peut être résumée à la mise à disposition de fichiers n'appartenant pas à ITL mais confiés par leurs propriétaires respectifs. ITL intervient en tant que tiers de confiance entre deux sociétés qui se louent ou s'échangent leurs adresses dans le respect du cadre normatif imposés par le législateur (CNIL, RGPD...). Cette activité où ITL a été le Numéro Un français avant l'arrivée du digital se réorganise autour de fichiers hyperspécialisés tels que les univers de l'équipement de la maison et de l'énergie, les vins et la gastronomie, la santé, les familles actives. ITL arrive en 2022 sur le marché très concurrentiel du secteur caritatif où il était quasiment absent avec une offre inédite Cette activité intègre la prestation d'asile-colis qui s'apparente à du courtage d'espace publicitaire (flyers, catalogues, échantillons) dans les colis de véricistes et e-commerçants.

2- Le data management ou traitement de fichiers

Il comprend l'enrichissement de données (trouver l'adresse email d'une personne), la normalisation et la restructuration des données aux normes postales, l'hébergement de fichier, le traitement BLOCTEL pour la prospection téléphonique, la déduplication (élimination des doublons), la connaissance clients ou datascience (analyse, datamining, scoring et segmentation, le Matchback (identifier et quantifier les interaction entre les différents canaux, web, points de vente, catalogue) le géomarketing (ex : trouver 1.2 millions de propriétaires de piscine à l'aide des images satellites). Certaines de ces prestations sont sous-traitées.

3- L'offre digitale, web et agence conseil

La transformation digitale de nos clients a rendu indispensable de compléter l'offre historique d'ITL par des prestations liées au marketing d'acquisition et de fidélisation par voie digitale. Génération de leads, génération de trafic vers les sites web, référencement, campagnes d'emailing et de sms. Cette activité est très récente et va se compléter avec une offre liée au développement de sites web en partenariat avec une agence de web design et graphisme

4- ERP Multicanal

La filiale DAFI édite le logiciel éponyme destiné à des PME pratiquant la vente à distance sous toutes ses formes. DAFI est un ERP omnicanal qui offre une couverture fonctionnelle complète pour piloter une entreprise de vente à distance (VAD) de la TPE à la PME de 50 M€ de CA. . DAFI permet la gestion des données de manière centralisée sur tous les canaux de vente et d'acquisition : courrier, téléphone, e-commerce, abonnement, boutiques, VDI, VRP. Il permet d'optimiser les différents processus et ainsi de réduire le temps de gestion et de gagner en rentabilité.

Un accompagnement global

ITL propose à ses clients une offre complète basée sur :

- La Data : plus de 150 fichiers exclusifs en location ou échange, 45 millions d'adresses e-mail.
- La Technologie : des nouvelles approches en matière de sélection de fichiers en s'appuyant sur des techniques de machine learning et une gestion des données de manière centralisée
- Une équipe technique parfaitement adaptée aux enjeux du traitement des datas alliant expérience et ouverture aux nouvelles technologies du numérique

ITL fait bénéficier ses clients d'une expertise complète en données de prospection multicanal et leur propose les meilleures données et fichiers à l'aide de modèles de scores adaptés.

Positionnement

ITL a dû s'adapter aux mutations des stratégies marketing qu'ont entraîné l'arrivée des bases de données mutualisées :

- Longtemps leader français du courtage de fichiers de comportement BtoC avec environ 20% de part dans un marché d'une trentaine de concurrents directs.
- Déploiement d'un savoir-faire distinctif afin de toucher les différentes catégories de seniors qui permet d'être le leader sur ce marché.
- Un marché cible de 50 000 sites marchands en France qui réalisent entre 100 K€ et 10 M€ de chiffre d'affaires qui recherchent des synergies en terme de prospection multicanaux.
- 4 univers de spécialisations :
 - Santé seniors & bio
 - Gastronomie et vins
 - Equipement de la maison
 - Familles actives

Les projets en cours

En 2022, deux secteurs stratégiques sont ciblés :

- Les produits du Terroir et le Made in France : en plein essor avec l'affect du consommateur pour les circuits courts. Un poste de développeur « web marketing » a été créé pour la création d'un site dédié à ce marché et ITL compte récolter les fruits du secteur de la vente de vin à distance.
- Le monde caritatif, les ONG et associations : l'acquisition d'un acteur historique et mondial (Les Artistes Peintres de la Bouche et du Pied) offre l'opportunité de rentrer pleinement sur ce marché avec des arguments de poids.

Une clientèle fidèle et diversifiée

Avec l'élargissement de son offre, ITL accompagne aujourd'hui toute entreprise évoluant sur le marché du BtoC ou du BtoB et dont la data client est au cœur de sa stratégie commerciale et souhaitant toucher des cibles commerciales autour de l'univers du vin, de la gastronomie, du terroir, de la santé / bien-être et de l'équipement de maison.

Sa clientèle est composée : d'acteur de la vente à distance, d'e-commerçant, d'acteur de la vente directe (Agent et VDI), TPE-PME et de commerce de détail (retail).

ITL dispose d'une base de prospection de 6000 contacts et d'un portefeuille de plus de 800 clients, dont environ 185 direct actifs sur les 12 derniers mois et environ 100 indirects actifs. Un élargissement de l'offre peut encore séduire les 600 clients inactifs.

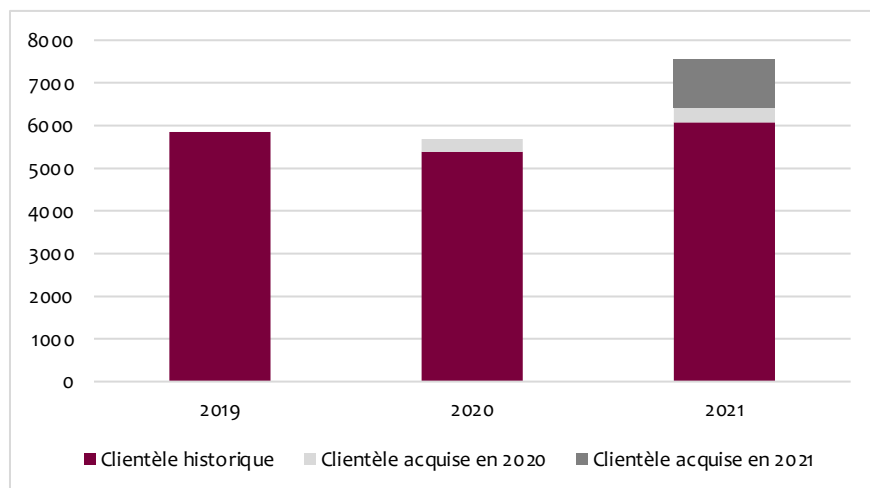
Les 10 premiers clients représentent 50% du CA (pour un nombre total de 185 clients).

Le client le plus important (nouvellement acquis) réalise 19% du CA annuel (21% de la marge brute).

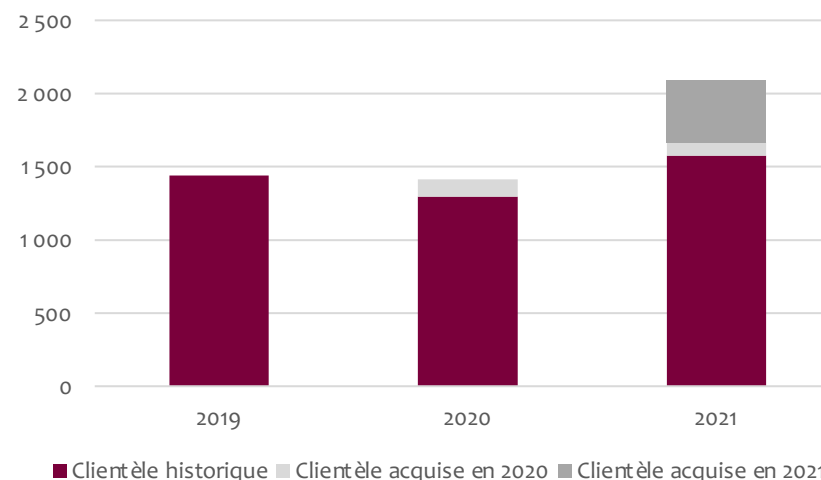
Top 10 clients du groupe

Client	CA 2021	% CA	% Cumulé	% MB
1.	1 473 634 €	19%	19%	21%
2.	698 803 €	9%	28%	12%
3.	446 468 €	6%	34%	4%
4.	286 279 €	4%	38%	4%
5.	200 854 €	3%	40%	3%
6.	192 670 €	2%	43%	2%
7.	188 284 €	2%	45%	4%
8.	144 174 €	2%	47%	2%
9.	122 707 €	2%	49%	1%
10.	91 437 €	1%	50%	2%
Autres	3 867 691 €	50%	100%	45%

Evolution du chiffre d'affaires dont nouveaux clients acquis (hors DAFI)



Evolution de la marge brute dont nouveaux clients acquis (hors DAFI)



Une équipe de professionnels expérimentés conduite par un spécialiste du métier



Paul ADAM, PDG de PADAM Group

Paul ADAM est un entrepreneur et un investisseur averti.

Après 3 années passées dans la vente par correspondance de vins et 4 ans chez AIG, où il se spécialise dans le média planning (mailing et télévision) et les produits dédiés aux seniors, il prend la direction d'ITL en 1987.

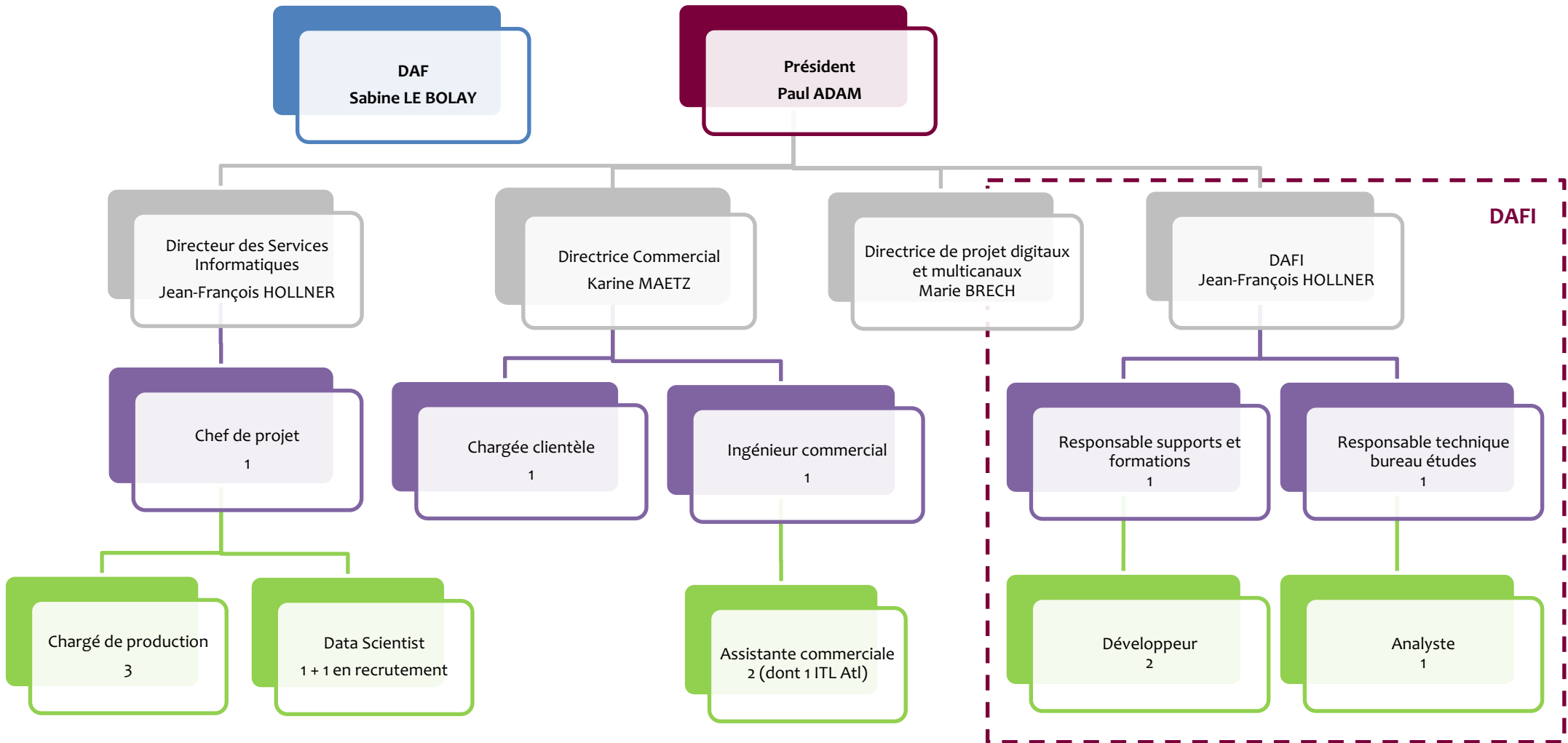
Fin observateur de son métier, il concilie techniques marketing traditionnelles et évolutions technologiques pour asseoir son entreprise en expert du marketing direct.



Les ressources humaines



Organigramme fonctionnel ITL



Moyens humains et compétences techniques particulières

- 1 datascientist interne avec une forte activité en R&D renforcé par 1 datascientist externe
- Développements effectués en interne
- Propriété du code informatique des outils dont le développement a été sous-traité.
- 3 chargés de production dont un chargé de la gestion de tout le système
- Connaissances transversales entre les besoins techniques du marketing direct, les outils et référentiels, le système et le réseau, le développement d'applications

Compétences spécifiques à l'activité / RGPD et sécurité.

Le DSI est formé aux problématiques RGPD. Ex CIL (Correspondant Informatique et Libertés), il est l'interlocuteur du DPO externe (ACTECIL). Il suit les évolutions légales, participe aux réunions et échanges dédiés au sein de la DMA , Data et Marketing Association France, syndicat professionnel. Il participe avec la Direction Générale à la mise en place des moyens d'informations du consommateur en matière de droit d'accès à ses données et relations avec la CNIL le cas échéant.

Le RSSI, Responsable de la sécurité des systèmes d'information et administrateur réseau est formé à la sécurité numérique.

Expertise poussée dans la défense anti cybercriminalité. Organise régulièrement des « crash test » en interne pour détecter des failles potentielles en matière d'ouverture de courriels infectés.

Il gère le système de défense interne basé sur les logiciels antivirus et firewall les plus performants du marché. La sécurité numérique d'ITL repose sur :

- Hébergement des données totalement fait en interne sous forme chiffrée
- Les sites web ne sont pas sur les serveurs locaux pour limiter les risques d'attaques qui pourraient se répandre en interne
- Appliance barracuda pour les sauvegardes avec réplication sur une appliance délocalisée
- Firewall barracuda
- Communications régulières sur les risques
- Accès au serveur limité aux personnes habilités
- Politique de mots de passe forts et renouvellement obligatoire régulièrement
- Locaux sous alarme avec vidéo-surveillance
- Application de surveillance de l'ensemble des systèmes avec alertes sur mobiles
- SFTP sécurisé pour échanges de fichiers.
- Restriction d'accès aux répertoires de données réservé aux personnes agréées et certifiées de l'équipe de production IT opérant dans un cadre contractuel de confidentialité.



Répartition de l'effectif par pôle d'activité

Données Quantitatives

Les effectifs actuels de l'entreprise sont de **19 permanents**.

La moyenne d'âge est de **43 ans** et l'ancienneté moyenne est de **10 ans**.

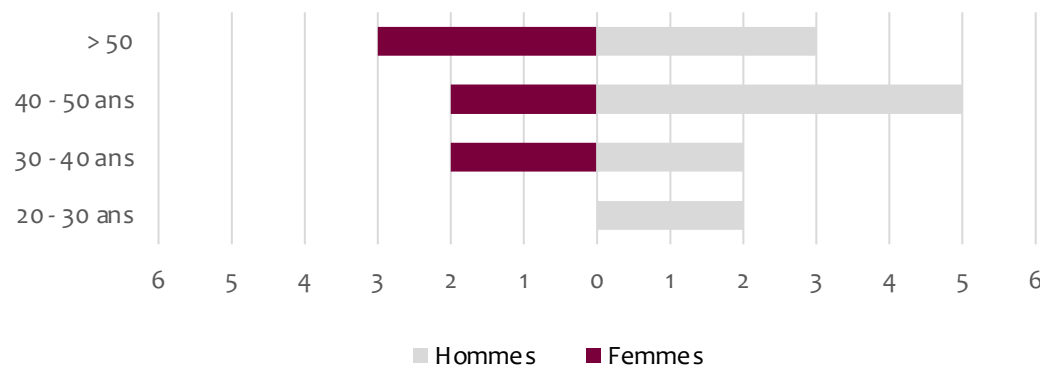
Le salaire moyen se situe autour des 2 644 euros.

La société emploie en proportion :

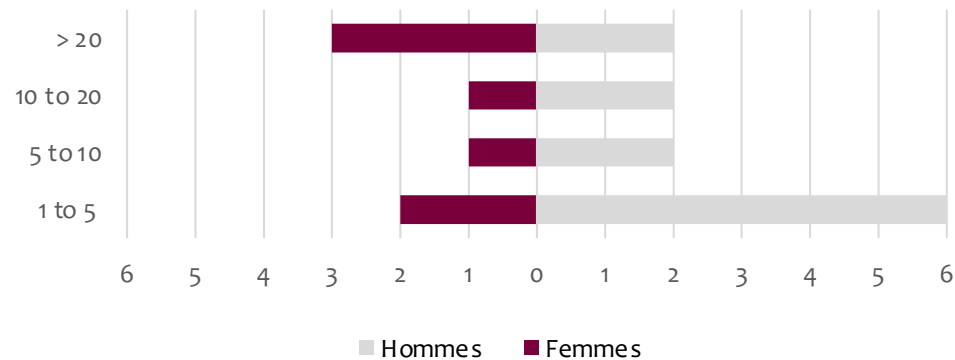
- 58 % d'ETAM
- 42 % de cadre

	Pôles	Effectif	Moyenne Age	Salaire Moyen	Ancienneté
ITL et ITL ATL	Administration	2	57	3591	29
	Commercial (dont 1 assistante commerciale d'ITL ATL)	4	43	2986	10
	Production data	8	41	3094	8
DAFI	Responsable de production	2	56	1799	11
	Production technique	3	37	1617	4

Pyramide des âges



Ancienneté des collaborateurs



Les moyens data et technologiques

Outils développés en interne pour traiter les dossiers datas « print » :

- ✓ Mifoba : Mise au format de bases qui permet de transformer les fichiers d'adresses quel que soit son format, vers l'une de nos structures de travail
- ✓ Fusion : Fusion et rapport statistique de fichiers avant leur entrée en rnvp + dédup.
- ✓ Stafided : Création et encodage automatisé des lots en sortie de dédup avec des fonctionnalités spécifiques clients, Calcul des croisements inter-fichiers et des stats de corrélation entre les fichiers loués et le fichier, Génération de rapports de dédup au format PDF ou Excel
- ✓ Dropeur/Bloctel/Liste Rouge/Liste Rouge Web/Purgateur : différents outils avec des besoins spécifiques utilisés quotidiennement ou ponctuellement
- ✓ MGC (historiquement « Module de Gestion des Commandes ») ERP d'exploitation, développé en interne

Outils développés en interne pour des besoins de gestion des ressources :

- ✓ GRT : Suivi des temps, affectation aux missions/clients

Outils achetés mais configurés selon notre expérience :

- ✓ Télémissiondata+ de CBC : outil de rnvp + dédup. Les méthodes de déduplication ont évoluées selon l'expérience acquise au fil des années.
- ✓ Openbee : gestion documentaire, dématérialisation
- ✓ Podio : outil central de gestion qui nous permet de manager la qualité, des check lists, du suivi de traitements ou les projets de développements. Il existe une dizaine d'espaces de travail avec 3 à 8 apps par espace

Outils développés en externe sur cahier des charges, suivi de projet en interne :

- ✓ Gepix Comptages et extractions, Gepix Mise à jour
- ✓ ITL GEO : outil de géomarketing. Visualisation graphique + datas liées

Outils Bigdata :

- ✓ Cluster de serveurs facilement scalable pour gérer notre mégabase digitale
- ✓ Outils opensource bigdata pour alimenter, héberger et exploiter la mégabase

Systeme d'information

- ✓ Salle serveur avec baie de stockage intégrant une dizaine de serveurs physiques hébergeant chacun entre 1 et 4 VM.
- ✓ Réseau gigabit avec postes individuels sous Windows 10
- ✓ Serveurs sous Windows Server 2012 à 2019 pour toute l'activité historique
- ✓ Serveurs sous Linux pour le cluster bigdata
- ✓ Téléphonie traditionnelle avec postes fixes et centrale (4 personnes de DAFI testent un softphone : pas de centrale, mais un logiciel sur PC et mobiles)
- ✓ Protection électrique via onduleurs
- ✓ Système de backup déporté hors lieux

Comptes consolidés retraités

Consolidé Groupe	2019		2020		2021		P 2022	
CA TOTAL	6 210	100%	6 189	100%	8 006	100%	7 802	100%
Achat de matière 1iere	-00	0,0%	-00	0,0%	-00	0,0%	-00	
Sous traitance	4 261	68,6%	4 297	69,4%	5 599	69,9%	5 336	68,4%
Marge / Frais Variables	1 949	31,4%	1 892	30,6%	2 406	30,1%	2 466	31,6%
Autres achats et Charges externes	685	11,0%	557	9,0%	666	8,3%	661	8,5%
Valeur Ajoutée	1 264	20,4%	1 335	21,6%	1 740	21,7%	1 805	23,1%
Impôts, Taxes	28		25		26		23	
Salaires	1 074	17%	1 297	21%	1 193	15%	1 194	15%
EBE	163	2,6%	12	0,2%	522	6,5%	587	7,5%
+ Retraitement crédit bail	24		34					
+ Réintégration frais de groupe	99		94		91		91	
+ Réintégration cout P.ADAM	224		413		26		26	
+ Réintégration cout S.LB	123		108		84		84	
- Coût normatif RAF	50		50		50		50	
- Coût normatif dirigeant	120		120		120		120	
- Coût normatif d'un gestionnaire comptable (mi-temps)	25		25		25		25	
EBITDA	438	7,1%	467	7,5%	528	6,6%	593	7,6%

1- **Chiffre d'affaires** (voir Détail Page suivante)

2- **Marge brute**)

La marge brute reste stable autour de 31%. La sous-traitance correspond principalement aux couts de location de fichiers

3- **Masse Salariale**

La masse salariale représente en moyenne 17% du CA
La masse salariale inclut les rémunérations de M. Paul ADAM et de Madame Sabine LE BOLAY.

4- **Définition de l'Ebitda normatif**

Réintégration des crédits baux

Réintégration des frais de groupe liés à la holding

Réintégration des couts de Paul ADAM et Sabine LE BOLAY

Déduction de 120 K€ pour le cout normatif d'un Directeur Général

Déduction de 50 K€ pour le cout normatif d'un Responsable adm et financier

Déduction de 25 K€ pour le coût normatif d'un gestionnaire comptable à mi-temps

Les chiffres consolidés intègrent les comptes d'exploitation des entités ITL, ITL Atlantique, DAFI). les chiffres d'ITL Atlantique pris en compte sont ceux clôturés aux 31/03 et n'ont pas été retraités au 31/12 (Pas d'impact notable compte tenu de la régularité de l'activité). Le prévisionnel 2022 a été établi en gardant le même niveau d'activité pour ITL Atlantique et Dafi, et selon les prévisions d'ITL.

Le chiffre d'affaires a connu une forte évolution sur la dernière année (+ 29%) dû à un regain d'activité lié à la Vente à distance et à l'acquisition de nouveaux clients.

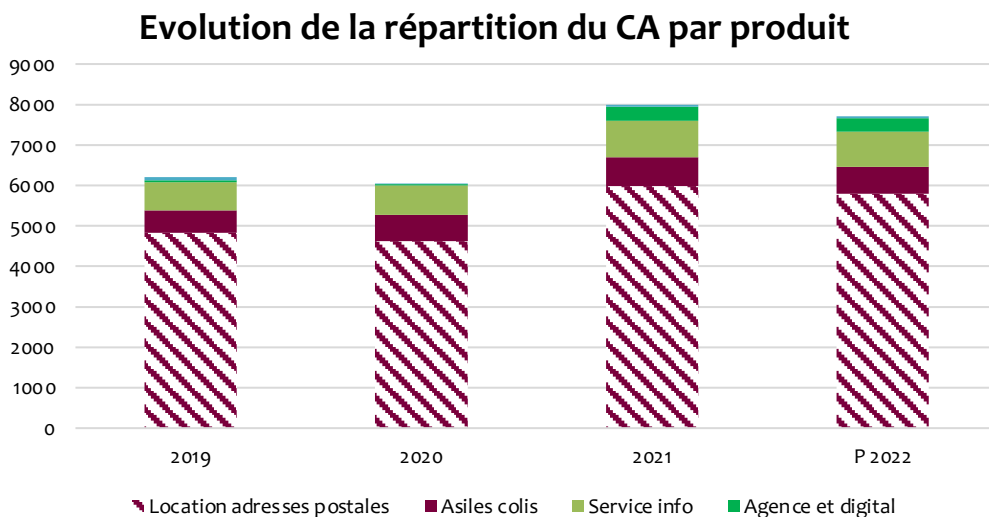
L'activité restera soutenue en 2022 malgré le ralentissement conjoncturel du premier trimestre qui ne sera pas rattrapé.

Répartition du CA 2021 par entités :

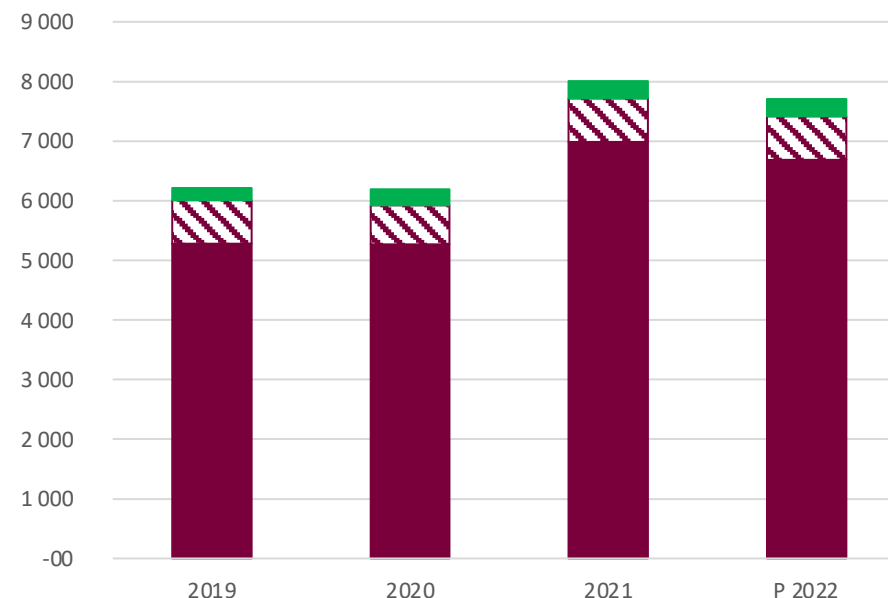
- Le chiffre d'affaires d'ITL représente 87%
- Le chiffre d'affaires d'ITL Atlantique représente 9%
- Le chiffre d'affaires de DAFI représente 4 %

Répartition du chiffre d'affaires en 2021 :

- Location d'adresse postales : 75%
- Asiles colis : 9%
- Service informatique : 10%
- Agence et digital : 5%
- Frais refacturés : 1%



Répartition du CA par filiale



CA	ITL	ITL ATL	DAFI	TOTAL			
2019	5 282	85%	722	12%	206	3%	6 210
2020	5 265	85%	660	11%	264	4%	6 189
2021	6 990	87%	723	9%	293	4%	8 006
2022	6 762	88%	651	8%	293	4%	7 706

EBITDA retraité	ITL	ITL ATL	DAFI	TOTAL			
2019	402	87%	45	10%	16	3%	463
2020	433	88%	26	5%	32	7%	492
2021	521	96%	14	3%	7	1%	542
2022	430	96%	10	2%	7	2%	447

Dettes financières – Trésorerie disponible

Situation à la clôture

KEUR	31/12/2021
Endettement bancaire	411
C/C d'associés	230
Total Dettes Financières	641
Trésorerie disponible	1401
Endettement net	-760

La trésorerie disponible excède les dettes financières. La trésorerie nette s'élève en conséquence à 760 K€.

Un PGE de 350 K€ a été souscrit en juin 2021 par ITL amorti sur 4ans avec une dernière échéance en juillet 2026.

TABLEAU AMORTISSEMENTS EMPRUNTS ITL

Année	Montant	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Prêt PGE STE GENERALE	350 000	36 081	86 950	87 456	87 964	51 549	350 000
Emprunt P/DAFI 2018	8 611						8 611
TOTAL	358 611	36 081	86 950	87 456	87 964	51 549	358 611
DAFI	51 000	7 529	10 132	10 206	10 281	12 957	51 000

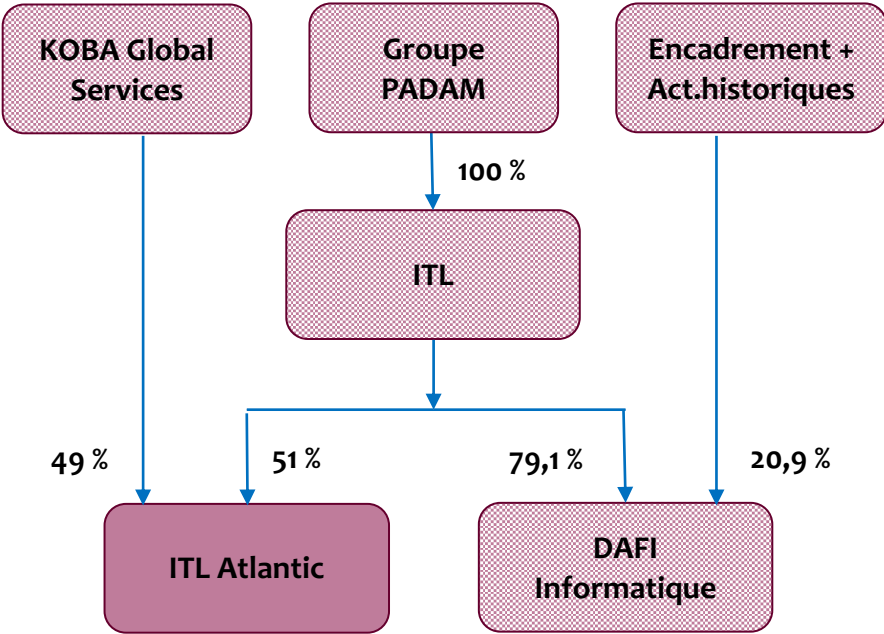
Le Groupe ITL souhaite se doter d'une nouvelle direction à même de combiner ses forces et développer une vision d'avenir dans le contexte mouvant du paysage digital dans lequel évolue ses clients. Elle pourra compter sur une équipe technique particulièrement adaptée aux enjeux technologiques du traitement des datas issues du marketing digital et de l'e-commerce, composée de « vieux baroudeurs de la data » cumulant des dizaines d'années d'expériences et de jeunes geeks ouverts à toutes les technologies du monde numérique actuel, totalement rompue aux besoins des entreprises de VAD.

L'esprit global du projet de cession serait :

1. Une association au capital du personnel de la société dans le but de :
 - les remercier de leur implication passée dans la société et d'en avoir fait ce qu'elle est devenue
 - les faire participer à une future revalorisation dans le cadre d'un nouveau projet porteur et d'avenir
2. Une transmission de la gouvernance à une personne physique (sous forme par de LBO avec les cadres) ou morale (sous forme de prise de contrôle majoritaire)

Suivant les options qui se présenteront, et les souhaits de la nouvelle gouvernance, l'actionnaire actuel pourra soit rester minoritaire, soit se retirer intégralement.

ANNEXES



Compte d'exploitation

Consolidé Groupe PADAM	2019		2020		2021		2022 Estimé	
CA TOTAL	6 210	0%	6 189	100%	8 006	100%	7 802	100%
Achat de matière 1iere	-00	0,0%	-00	0,0%	-00	0,0%	-00	
Sous traitance	4 261	68,6%	4 297	69,4%	5 599	69,9%	5 336	
Marge / Frais Variables	1 949	31,4%	1 892	30,6%	2 406	30,1%	2 466	31,6%
Autres achats et Charges externes	685		557		666		661	
Valeur Ajoutée	1 264	20,4%	1 335	21,6%	1 740	21,7%	1 805	23,1%
Impôts, Taxes	28		25		26		23	
Salaires	1 074		1 297		1 193		1 194	
EBE	163	2,6%	12	0,2%	522	6,5%	587	7,5%
Retraitement crédit bail	24		34		-00		-00	
EBITDA	187	3,0%	47	0,8%	522	6,5%	587	7,5%
Reprise provisions	5		4		23		17	
Dot Amortissements/provisions	93		68		54		54	
Amorts Biens en crédit bail	22		31		-00		-00	
Résultat d'exploitation	77	1,2%	-48	-0,8%	491	6,1%	550	7,1%
Résultat financier	5		-1		2		2	
Frais Finct Biens en crédit bail	2		3		-00		-00	
Résultat COURANT	85	1,4%	-46	-0,7%	493	6,2%	552	7,1%
IS	32		1		123		167	
RESULTAT EXERCICE	51	0,8%	-46	-0,7%	369	4,6%	385	4,9%

Les éléments de Bilan

Consolidé Groupe	2017	2018	2019	2020	2021
+ Stocks	0,8	1,0	1,0	1,0	2
+ Créances*	1690,8	1041,6	1612,5	1575,4	1447
+ Autre créances*	706,3	788,8	391,7	378,5	476
- Dettes fournisseurs*	-1698,8	-1395,0	-1377,7	-1367,1	-1540
- Autres dettes*	-211,3	-184,4	-169,5	-272,2	-254
= BFR	487,9	252,0	458,1	315,7	130,7

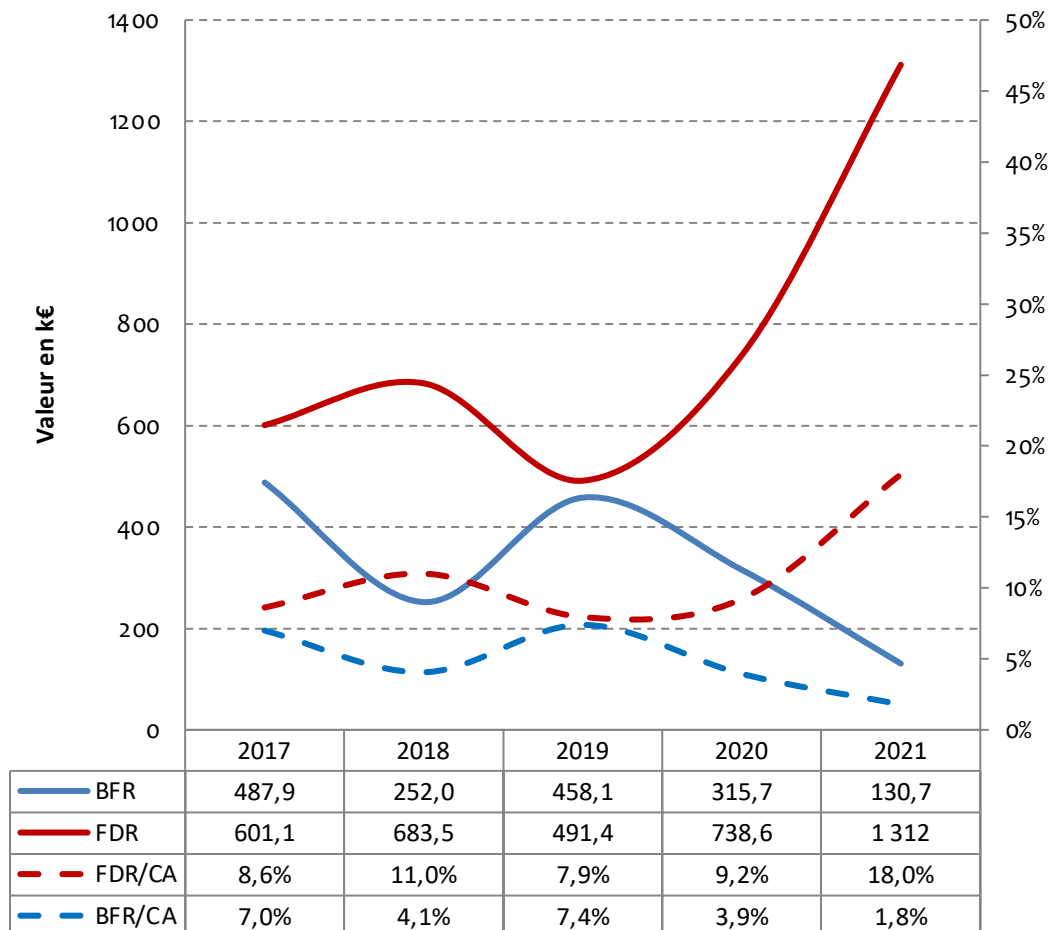
(i) Estimé base bilan N

	2017	2018	2019	2020	2021
+ Capitaux propres	976,1	1020,1	1105,8	979,5	1552
+ Prov. risques et charges	0,0	0,0	0,0	0,0	0
+ Dettes financières (ii)	248,7	265,4	142,9	490,3	514
+ Autres dettes financières (assoc)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital souscrit non appelé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
= Ressources Durables	1224,8	1285,5	1248,6	1469,9	2065,6
- Actif immobilisé	-623,8	-602,0	-757,2	-731,3	-754
- Ecart de conv. Actif					
= Fonds De Roulement NG	601,1	683,5	491,4	738,6	1 312

(ii) Hors engagement de crédit-bail ou de lease back

(jours de CA)	2017	2018	2019	2020	2021
Rotation du BFR	25,5	14,8	27,0	14,4	6,5
Rotation des stocks	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Rotation C. clients	88,5	61,2	95,1	71,8	72,4
Rotation dettes four.	88,9	82,0	81,3	62,3	77,1

Evolution BFR et FDR



Compte d'exploitation

Compte de Résultat - KEUR	12/2017	% CA	12/2018	% CA	12/2019	% CA	12/2020	% CA	12/2021	% CA
Chiffre d'affaires net (H.T.)	6 726		5 822		5 269		5 119		6 977	
Autres produits de gestion courante	34		1		13		145		13	
Total des produits d'exploitation	6 759		5 823		5 282		5 265		6 990	
Sous traitance directe	4 708	70,0%	4 011	68,9%	3 680	69,8%	3 749	73,2%	4 980	71,4%
Marge Brute	2 052	30,5%	1 813	31,1%	1 602	30,4%	1 516	29,6%	2 010	28,8%
Autres achats et charges externes (hors CB Mob.)	849	12,6%	551	9,5%	584	11,1%	463	9,0%	579	8,3%
Impôts, taxes et versements assimilés	30	0,5%	11	0,2%	24	0,5%	21	0,4%	21	0,3%
Salaires et traitements	597	8,9%	628	10,8%	568	10,8%	687	13,4%	606	8,7%
Charges sociales	309	4,6%	400	6,9%	300	5,7%	365	7,1%	298	4,3%
Autres charges d'exploitation	0	0,0%	41	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
EBITDA	266	3,9%	180	3,1%	125	2,4%	-19	-0,4%	505	7,2%
Reprises sur amort. et provisions	1	0,0%	24	0,4%	3	0,1%			18	0,3%
Dotations aux amort et aux prov.	121		146		85		65		51	
Retraitements CB Mobilier							31			
EBIT Normatif	146	2,2%	59	1,0%	44	0,8%	-115	-2,2%	472	6,8%
Produits financiers Cash	91		13		7		5		5	
Charges financières Cash	1		1		1		1		3	
Résultat Financier	90	1,3%	11	0,2%	6	0,1%	0	0,0%	3	0,0%
Produits exceptionnels	1		8		1		1			
Charges exceptionnelles	0		8		0				0	
Résultat exceptionnel	1	0,0%	-1	0,0%	1	0,0%	1	0,0%	0	0,0%
Impôts sur les bénéfices	44		24		24				127	
Bénéfice ou perte Pro FORMA	193		45		27		-114		348	

Bilan

Actif - KEUR	12/2017	12/2018	12/2019	12/2020	12/2021
Immobilisations incorp. nettes	139	148	115	91	73
Immobilisations corp. brutes	548	550	553	558	579
Amorts Immobilisations corp.	404	452	496	527	541
Immobilisations corp. nettes	144	99	56	30	38
Immobilisations financ. Nettes	341	356	356	356	356
Actif immobilisé net	624	602	527	477	466
Stocks nets	1	1	1	1	2
Cr. clients et cpt. rat. nets	1 691	1 042	1 565	1 536	1 414
Autres actifs circulants nets	674	745	358	312	449
Comptes de régularisation	33	44	29	57	21
Disponibilités (yc VMP)	113	431	122	393	1 128
Actif circulant net	2 511	2 263	2 074	2 298	3 014
Total de l'actif	3 135	2 865	2 601	2 775	3 481
Fonds de roulement	601	683	571	816	1 289
Besoin en fonds de rlt	488	252	541	423	161
Trésorerie	113	431	30	393	1 128

Passif - KEUR	12/2017	12/2018	12/2019	12/2020	12/2021
Capital social	500	500	500	500	500
Réserves et écarts	280	473	518	510	397
Résultat de l'exercice	193	45	27	-114	348
Subventions d'investissement	3	2	1		
Capitaux propres	976	1 020	1 046	897	1 244
Dettes Financières à MLT	37	41	28	373	511
Dettes Financières à CT			92		
Comptes courants d'associés	212	225	24	24	
Dettes financières	249	265	144	396	511
Dettes fourn. et cpt. rattach.	1 699	1 395	1 291	1 289	1 499
Dettes fiscales et sociales	207	152	116	156	216
Autres dettes	4	33	5	37	10
Dettes d'exploitation	1 910	1 579	1 411	1 482	1 725
Dettes	2 159	1 845	1 555	1 879	2 237
Total du passif	3 135	2 865	2 601	2 775	3 481
Variation FdR		82	-112	245	473
Variation BFR		-236	289	-118	-263
Variation trésorerie		318	-401	363	735

Comptes d'exploitation et Bilan ITL



Les éléments de bilan

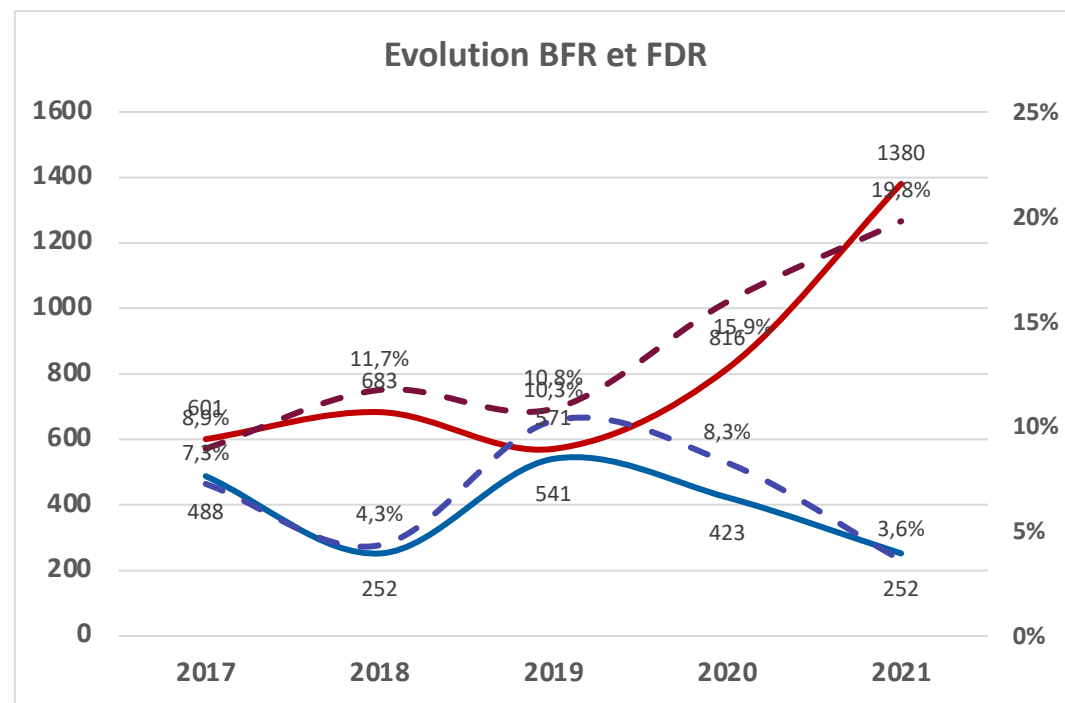
	2017	2018	2019	2020	2021
+ Stocks	1	1	1	1	2
+ Encours	0	0	0	0	0
+ Créances	1691	1042	1565	1536	1414
+ Créances	706	789	387	368	470
- Dettes fournisseurs	-1699	-1395	-1291	-1289	-1499
- Autres dettes	-211	-184	-121	-193	-135
= BFR	488	252	541	423	252

(i) Estimé base bilan N

	2017	2018	2019	2020	2021
+ Capitaux propres	976	1020	1046	897	1465
+ Prov. risques et charges	0	0	0	0	0
+ Dettes financières (ii)	249	265	52	396	382
+ Ecart de conv. Passif	0	0	0	0	0
- Capital souscrit non appelé	0	0	0	0	0
= Ressources Durables	1225	1286	1098	1293	1847
- Actif immobilisé	-624	-602	-527	-477	-466
- Ecart de conv. Actif	0	0	0	0	0
= Fonds De Roulement NG	601	683	571	816	1380

(ii) Hors engagement de crédit-bail ou de lease back

(jours de CA HT)	2017	2018	2019	2020	2021
Rotation du BFR	26,5	15,8	37,5	30,2	13,2
Rotation des stocks	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Rotation C. clients	91,7	65,2	108,3	109,4	73,9
Rotation dettes fourn.	89,4	86,4	89,0	89,4	75,3



	2017	2018	2019	2020	2021
BFR	488	252	541	423	252
FDRNG	601	683	571	816	1380
CA	6726	5822	5269	5119	6977
FDRNG/CA	8,9%	11,7%	10,8%	15,9%	19,8%
BFR/CA	7,3%	4,3%	10,3%	8,3%	3,6%

Comptes d'exploitation et Bilan ITL ATLANTIC



Comptes et chiffres ITL Atlantic

Compte de Résultat - KEUR	03/2018	% CA	03/2019	% CA	03/2020	% CA	03/2021	% CA	03/2022	% CA
Chiffre d'affaires net (H.T.)	989		946		722		660		723	
Autres produits de gestion courante (dont transfert de charges)	0		0		0		0		0	
Sous traitance	812	82,0%	777	82,2%	581	80,4%	548	83,1%	589	81,5%
Marge Brute	178	18,0%	169	17,8%	142	19,6%	112	16,9%	134	18,5%
Autres achats et charges externes (hors CB Mobilier)	92	9,3%	67	7,1%	58	8,1%	51	7,7%	68	9,4%
Impôts, taxes et versements assimilés	2	0,2%	2	0,2%	2	0,3%	2	0,3%	2	0,3%
Salaires et traitements	38	3,8%	40	4,3%	41	5,6%	38	5,7%	35	4,9%
Charges sociales	11	1,2%	13	1,3%	14	2,0%	13	2,0%	12	1,7%
Autres charges d'exploitation	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
EBITDA	34	3,5%	46	4,9%	26	3,7%	8	1,2%	16	2,2%
Reprises sur amort. et provisions							113,1%	0,2%		
Dotations aux amort et aux prov.	3		1		0		0		0	
EBIT	31	3,1%	46	4,8%	26	3,6%	9	1,4%	15	2,1%
Produits financiers Cash	0		0		0		0		0	
Charges financières Cash	0		0							
Résultat Financier	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Produits exceptionnels					1					
Charges exceptionnelles										
Résultat exceptionnel					1					
Impôts sur les bénéfices	7		12		8		3			
Bénéfice ou perte Pro FORMA	24	2,4%	33	3,5%	20	2,7%	7	1,0%	16	2,1%

* Pour des raisons de simplifications, les chiffres d'ITL Atlantique présentés ici et utilisés pour la consolidation sont clôturés aux 31/03. Pas d'impact dans la consolidation car par d'intercos entre les structures.

Comptes d'exploitation et Bilan ITL ATLANTIC



Comptes et chiffres ITL Atlantique

Actif - KEUR	03/2018	03/2019	03/2020	03/2021	03/2022	Passif - KEUR	03/2018	03/2019	03/2020	03/2021	03/2022
Immobilisations incorp. nettes	335	335	335	335	335	Capital social	500	500	500	500	500
Immobilisations corp. brutes	18	18	1	1	1	Réserves et écarts	12	36	69	88	95
Amorts Immobilisations corp.	16	17	0	0	1	Résultat de l'exercice	24	33	20	7	
Immobilisations corp. nettes	2	1	1	1	1	Capitaux propres	536	569	588	595	595
Immobilisations financ. Nettes	1	1	1	1	1	Dettes Financières à MLT	0	0	0	0	0
Actif immobilisé net	338	337	337	337	337	Dettes Financières à CT					
Cr. clients et cpt. rat. nets	221	144	163	192	205	Dettes financières	0	0	0	0	0
Autres actifs circulants nets	81	58	55	48	54	Dettes fourn. et cpt. rattach.	163	197	138	191	181
Disponibilités (yc VMP)	72	241	184	222	220	Dettes fiscales et sociales	12	14	12	11	12
Actif circulant net	374	443	402	461	479	Autres dettes	1	0		0	
						Dettes d'exploitation	176	211	150	203	192
						Dettes	177	211	150	203	192
Total de l'actif	712	780	739	798	816	Total du passif	712	780	739	798	787
Fonds de roulement	198	232	251	258	258	Variation FdR		34	20	7	0
Besoin en fonds de rlt	126	-9	67	36	66	Variation BFR		-135	76	-31	30
Trésorerie	72	241	184	222	192	Variation trésorerie		169	-57	38	-30

* Pour des raisons de simplifications, les chiffres d'ITL Atlantique présentés ici et utilisés pour la consolidation sont clôturés aux 31/03. Pas d'impact dans la consolidation car par d'intercos entre les structures.

Les éléments de Bilan

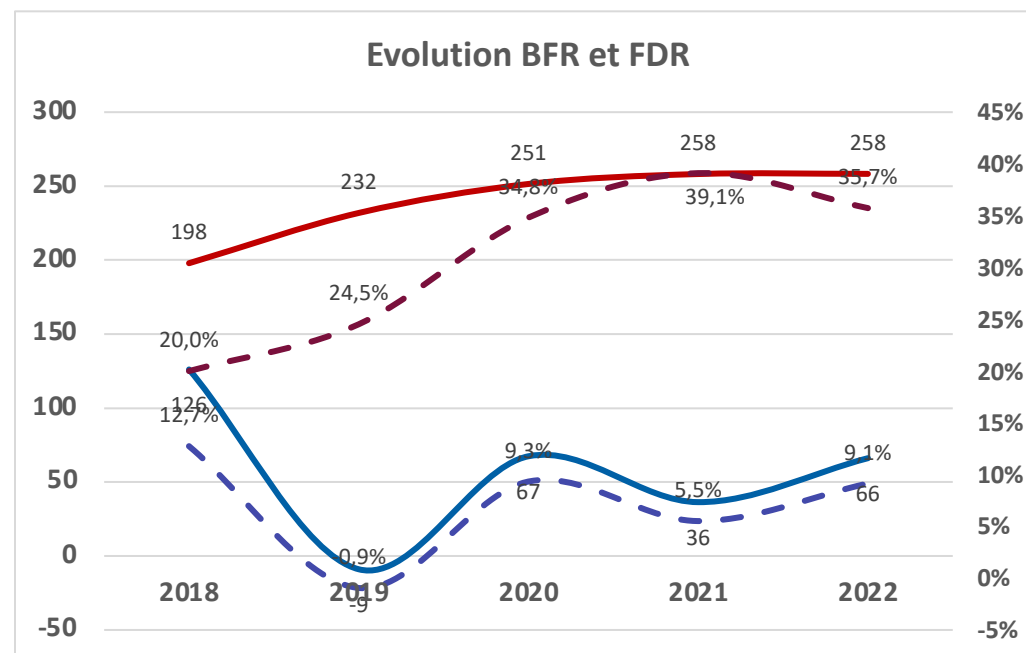
	2018	2019	2020	2021	2022
+ Stocks	0	0	0	0	0
+ Encours	0	0	0	0	0
+ Créances	221	144	163	192	205
+ Créances	82	58	55	48	54
- Dettes fournisseurs	-163	-197	-138	-191	-181
- Autres dettes	-13	-14	-12	-12	-12
= BFR	126	-9	67	36	66

(i) Estimé base bilan N

	2018	2019	2020	2021	2022
+ Capitaux propres	536	569	588	595	595
+ Prov. risques et charges	0	0	0	0	0
+ Dettes financières (ii)	0	0	0	0	0
+ Ecart de conv. Passif	0	0	0	0	0
- Capital souscrit non appelé	0	0	0	0	0
= Ressources Durables	536	569	588	595	595
- Actif immobilisé	-338	-337	-337	-337	-337
- Ecart de conv. Actif	0	0	0	0	0
= Fonds De Roulement NG	198	232	251	258	258

(ii) Hors engagement de crédit-bail ou de lease back

(jours de CA HT)	2018	2019	2020	2021	2022
Rotation du BFR	46,5	-3,5	34,1	20,1	33,4
Rotation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rotation C. clients	81,4	55,6	82,2	106,0	103,5
Rotation dettes fourn.	60,1	75,9	69,7	105,8	91,2



	2018	2019	2020	2021	2022
BFR	126	-9	67	36	66
FDRNG	198	232	251	258	258
CA	989	946	722	660	723
FDRNG/CA	20,0%	24,5%	34,8%	39,1%	35,7%
BFR/CA	12,7%	-0,9%	9,3%	5,5%	9,1%

* Pour des raisons de simplifications, les chiffres d'ITL Atlantique présentés ici et utilisés pour la consolidation sont clôturés aux 31/03. Pas d'impact dans la consolidation car par d'intercos entre les structures.

Comptes et chiffres DAFI

Compte de Résultat - KEUR	12/2017	% CA	12/2018	% CA	12/2019	% CA	12/2020	% CA	12/2021
Chiffre d'affaires net (H.T.)	206		206		206		239		259
Production immobilisée	23		23		23		25		34
Autres produits de gestion courante (dont transfert de charges)	0		0		0		0		0
Marge Brute	229	111,1%	229	111,1%	229	111,1%	267	111,6%	300
Autres achats et charges externes (hors CB Mobilier)	67	32,3%	67	32,3%	67	32,3%	43	18,0%	50
Impôts, taxes et versements assimilés	2	0,9%	2	0,9%	2	0,9%	2	0,9%	3
Salaires et traitements	111	53,9%	111	53,9%	111	53,9%	144	60,2%	177
Charges sociales	40	19,2%	40	19,2%	40	19,2%	50	21,1%	62
EBITDA	10	4,2%	10	4,2%	10	4,2%	27	10,3%	8
Reprises sur amort. et provisions	1		1		1				
Dotations aux amort et aux prov.	7		7		7		3		3
EBIT Normatif	3	1,4%	3	1,4%	3	1,4%	24	9,1%	5
Produits financiers Cash	0		0		0		0		0
Charges financières Cash	1		1		1		1		1
Résultat Financier	-1	-0,4%	-1	-0,4%	-1	-0,4%	-1	-0,3%	-1
Produits exceptionnels									
Charges exceptionnelles	2		2		2				
Résultat exceptionnel	-2		-2		-2				
Impôts sur les bénéfiques									
Bénéfice ou perte Pro FORMA	1		1		1		23		4

Comptes d'exploitation et Bilan DAFI



Comptes et chiffres DAFI

Actif - KEUR	12/2017	12/2018	12/2019	12/2020	12/2021
Immobilisations incorp. nettes	228	228	228	253	287
Immobilisations corp. brutes	4	4	4	4	4
Amorts Immobilisations corp.	2	2	2	3	4
Immobilisations corp. nettes	2	2	2	1	0
Actif immobilisé net	230	230	230	254	287
Cr. clients et cpt. rat. nets	48	48	48	39	32
Autres actifs circulants nets	2	2	2	8	4
Comptes de régularisation	4	4	4	2	2
Disponibilités (yc VMP)	3	3	3	30	53
Actif circulant net	56	56	56	80	91
Total de l'actif	286	286	286	334	379

Fonds de roulement	-80	-78	-69
Besoin en fonds de rlt	-83	-107	-121
Trésorerie	3	30	53

Passif - KEUR	12/2017	12/2018	12/2019	12/2020	12/2021
Capital social	142	142	142	142	142
Réserves et écarts	-83	-83	-83	-82	-59
Résultat de l'exercice	1	1	1	23	4
Capitaux propres	60	60	60	83	87
Dettes Financières à MLT	91	91	91	94	132
Dettes Financières à CT					
Dettes financières	91	91	91	94	132
Dettes fourn. et cpt. rattach.	87	87	87	78	41
Dettes fiscales et sociales	48	48	48	77	118
Autres dettes	0	0	0	3	1
Dettes d'exploitation	136	136	136	157	160
Dettes	227	227	227	251	292
Total du passif	286	286	286	334	379

Variation FdR	-80	2	9
Variation BFR	-83	-25	-14
Variation trésorerie	3	27	23

Les éléments de Bilan

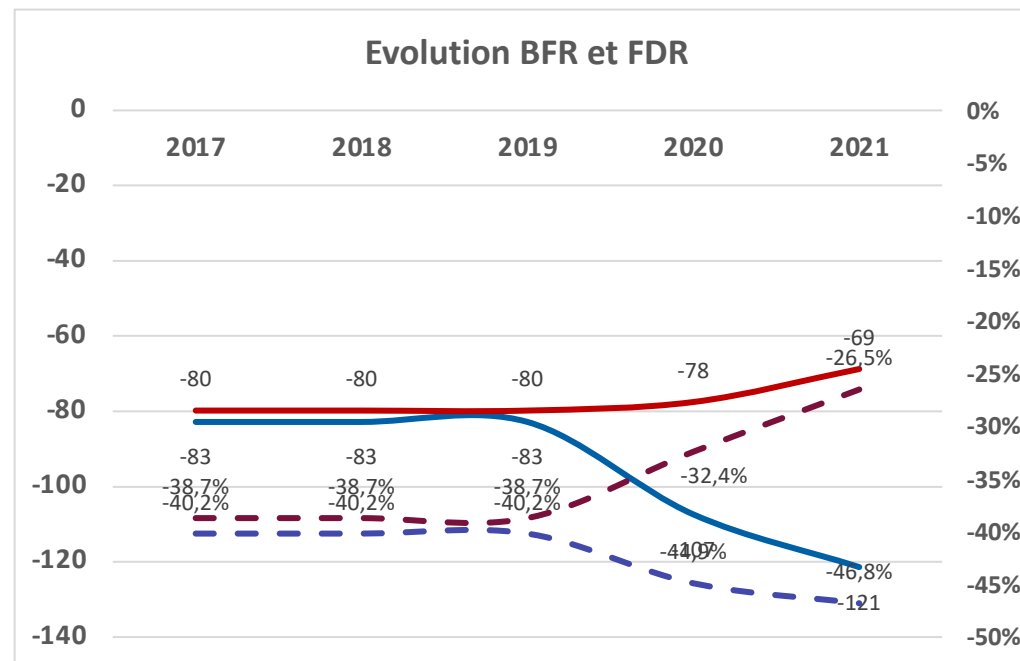
	2017	2018	2019	2020	2021
+ Stocks	0	0	0	0	0
+ Encours	0	0	0	0	0
+ Créances	48	48	48	39	32
+ Créances	5	5	5	10	6
- Dettes fournisseurs	-87	-87	-87	-78	-41
- Autres dettes	-49	-49	-49	-79	-119
= BFR	-83	-83	-83	-107	-121

(i) Estimé base bilan N

	2017	2018	2019	2020	2021
+ Capitaux propres	60	60	60	83	87
+ Prov. risques et charges	0	0	0	0	0
+ Dettes financières (ii)	91	91	91	94	132
+ Ecart de conv. Passif	0	0	0	0	0
- Capital souscrit non appelé	0	0	0	0	0
= Ressources Durables	151	151	151	177	219
- Actif immobilisé	-230	-230	-230	-254	-287
- Ecart de conv. Actif	0	0	0	0	0
= Fonds De Roulement NG	-80	-80	-80	-78	-69

(ii) Hors engagement de crédit-bail ou de lease back

(jours de CA HT)	2017	2018	2019	2020	2021
Rotation du BFR	-146,6	-146,6	-146,6	-163,9	-170,8
Rotation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rotation C. clients	84,8	84,8	84,8	60,0	45,3
Rotation dettes fourn.	154,3		154,3	118,7	57,6



	2017	2018	2019	2020	2021
BFR	-83	-83	-83	-107	-121
FDRNG	-80	-80	-80	-78	-69
CA	206	206	206	239	259
FDRNG/CA	-38,7%	-38,7%	-38,7%	-32,4%	-26,5%
BFR/CA	-40,2%	-40,2%	-40,2%	-44,9%	-46,8%

In Extenso

PME

SAS ITL

Comptes annuels Bilan au 31/12/2022

13 RUE DU CANAL
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM
SIRET : 33041498800056

IN EXTENSO STRASBOURG

5 Allee d'Helsinki
67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 0390208100
Fax : 0390208110

Sommaire

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Solde Intermédiaires de Gestion	1
---------------------------------	---

ATTESTATION - SIGNATURE NUMÉRIQUE

Attestation de l'expert-comptable - Signature numérique	2
---	---

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
Règles et méthodes comptables développées	7
Effectif Moyen - Composition du capital social	9
Engagements financiers	10
Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%)	11
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	13
Etat des provisions et dépréciations	14
Etat des créances	15
Etat des dettes	16
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	17
Variation des capitaux propres	18
Produits à recevoir	19
Charges à payer	20
Produits et charges constatés d'avance	21
Détail du résultat exceptionnel - Transfert de charges	22

DETAIL DES COMPTES

Bilan Actif détaillé	23
Bilan Passif détaillé	25
Compte de résultat détaillé	27

LIASSE

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

Soldes intermédiaires de gestion	Au 31/12/2022		Au 31/12/2021	
* Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
+ Production vendue	6 228 770	100.00	6 976 698	100.00
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	6 228 770	100.00	6 976 698	100.00
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous traitance directe	4 346 314	69.78	4 979 629	71.38
Marge brute sur production (II)	1 882 456	30.22	1 997 069	28.62
Marge brute globale (I + II)	1 882 456	30.22	1 997 069	28.62
- Services extérieurs et autres charges externes	527 236	8.46	579 229	8.30
Valeur ajoutée produite	1 355 220	21.76	1 417 840	20.32
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	20 456	0.33	20 844	0.30
- Salaires et traitements	668 602	10.73	606 126	8.69
- Charges sociales	325 254	5.22	298 029	4.27
Excédent brut d'exploitation	340 908	5.47	492 841	7.06
+ Reprises sur amortissements et provisions	31 134	0.50	12 679	0.18
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	30 508	0.49	49 078	0.70
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	104 580	1.68	1 660	0.02
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	11 951	0.19	12 831	0.18
- Autres charges de gestion courante	39 706	0.64	186	
+ Transferts de charges d'exploitation	15 976	0.26	4 947	0.07
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	225 173	3.62	472 374	6.77
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations	1 791	0.03	936	0.01
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	2 928	0.05	3 458	0.05
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	1 508	0.02	759	0.01
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilés	3 384	0.05	2 513	0.04
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	228 017	3.66	475 013	6.81
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			35	
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel			-35	
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices	51 254	0.82	127 475	1.83
Résultat Net Comptable	176 763	2.84	347 503	4.98

Attestation

Attestation

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS ITL relatifs à la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	3 314 683 €
Chiffre d'affaires :	6 228 770 €
Résultat net Comptable :	176 763 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Schiltigheim,

Le 04/05/2023

Xavier RINGEISEN

Expert-comptable

In Extenso
signature électronique

Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2022	Net Au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	477 516	464 374	13 142	26 977
Fonds commercial	45 887		45 887	45 887
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	461 885	427 186	34 699	37 714
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	355 830		355 830	355 830
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 341 118	891 561	449 557	466 408
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 539		2 539	1 766
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 562 009	137 784	1 424 226	1 414 340
Autres	476 501		476 501	448 726
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	935 309		935 309	1 128 410
Charges constatées d'avance	26 551		26 551	21 015
TOTAL (II)	3 002 910	137 784	2 865 126	3 014 256
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	4 344 028	1 029 344	3 314 683	3 480 664

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2022	Net Au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 500 000	500 000	500 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	50 000	50 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	444 041	460 000
Report à nouveau		-113 462
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	176 763	347 503
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 170 804	1 244 041
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	315 287	360 132
Emprunts et dettes financières diverses	202 447	151 193
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 036	30 091
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 422 327	1 468 661
Dettes fiscales et sociales	135 200	216 066
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	57 582	10 480
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	2 143 879	2 236 623
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	3 314 683	3 480 664
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 832 310	396 460	6 228 770	6 976 698
Chiffre d'affaires Net	5 832 310	396 460	6 228 770	6 976 698
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			47 109	17 625
Autres produits			11 951	12 831
		TOTAL (I)	6 287 830	7 007 155
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			4 873 550	5 558 858
Impôts, taxes et versements assimilés			20 456	20 844
Salaires et traitements			668 602	606 126
Charges sociales			325 254	298 029
Dotations aux amortissements sur immobilisations			30 508	49 078
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			104 580	1 660
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			39 706	186
		TOTAL (II)	6 062 657	6 534 780
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				3 234
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	225 173	472 374
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			1 791	936
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 928	3 458
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 508	759
		TOTAL (V)	6 228	5 152
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 384	2 513
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	3 384	2 513
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	2 843	2 639
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	228 017	475 013

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		35
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)		35
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-35
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	51 254	127 475
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	6 294 058	7 012 307
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 117 295	6 664 804
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	176 763	347 503

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 3 314 683 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 176 763 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits caractéristiques

L'économie française a connu, à l'image de ce que connaissent les autres pays du globe, depuis début 2021 une hausse significative et continue du prix notamment des matières premières, des produits manufacturés et des sources d'énergie comme le carburant. Elle s'est accentuée depuis le déclenchement de la guerre opposant la Russie et l'Ukraine fin février 2022. Toutefois, cette hausse n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité de l'entreprise.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La crise économique étant toujours en cours à la date d'arrêté des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Convention d'intégration fiscale

La société a opté depuis le 1er janvier 2005 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223A du CGI.

Les principales dispositions de la convention d'intégration fiscale applicable au groupe sont les suivantes :

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, la société mère enregistre dans ses charges ou dans ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisé par les filiales.

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- la société PADAM SAS
- la société ITL SAS
- la société SCI FLHTC
- la société LA CIGOGNE GOURMANDE SARL

La société tête de groupe est la société PADAM SAS.

Abandon de créances

La société ITL a accordé en 2015 un abandon de créances à sa filiale DAFI pour un montant de 62 790 €. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce d'une valeur de 45 887.15 € n'est pas amorti.

Les brevets, concessions et licences, d'une valeur brute de 630 196.38 € à la clôture de l'exercice, sont amortis sur une durée de 1 à 4 ans prorata temporis.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Agencements et aménagements divers | 4 à 15 ans, |
| • Matériel de transport | 2 à 5 ans, |
| • Matériel de bureau | 3 à 5 ans, |
| • Mobilier | 5 à 10 ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2022) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.84%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	5	6
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	8	7
Ouvriers		
TOTAL	13	13

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 000	100.00000	500 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5 000	100.00000	500 000

Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%)

Filiales	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	-----	-----	-----	-----	-----
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
522223544 SAS ITL ATALANTIC 13 RUE DU CANAL	500 000	51.00	255 000		722 813
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM	605 051		255 000		10 053

Participations	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	-----	-----	-----	-----	-----
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
SARL DAFI INFORMATIQUE 13 RUE DU CANAL	111 100	41.13	100 830		285 670
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM	89 179		100 830		2 436

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	676 084		
TOTAL	676 084		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	140 022		3 157
Mat. de transport	228 886		10 500
Mat. de bureau et info., mobilier	210 182		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	579 090		13 657
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	355 830		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	355 830		
TOTAL GENERAL	1 611 003		13 657
Cadre B	Virement	Diminutions Cession	Réévaluation, légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		152 681	523 403
TOTAL		152 681	523 403
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		26 922	116 258
Mat. de transport		5 301	234 086
Mat. de bureau et info., mobilier		98 640	111 542
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		130 862	461 885
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			355 830
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			355 830
TOTAL GENERAL		283 543	1 341 118

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

	Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et développement					
Fonds commercial					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		603 219	13 836	152 681	464 374
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	603 219	13 836	152 681	464 374
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions - Sur sol propre					
: - Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales, agencements et aménagements divers		117 733	9 368	26 922	100 179
Matériel de transport		228 886	156	5 301	223 741
Matériel de bureau et informatique, mobilier		194 757	7 149	98 640	103 266
Emballages récupérables et divers					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	541 376	16 672	130 862	427 186
	TOTAL GÉNÉRAL	1 144 595	30 508	283 543	891 561

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises		Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Mode Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et dvp.						
Fonds commercial						
Autres postes d'immo. incorp.						
	TOTAL					
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions						
Inst. techniques, mat. et outillage industriels						
Inst. gales, agenc. et aménagements divers						
Matériel de transport						
Mat. de bur. et informat., mob.						
Emballages récup. et divers						
	TOTAL					
Frais d'acqui. de titres de particip.						
	TOTAL GÉNÉRAL					
	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	
	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	64 337	104 580	31 134		137 784
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
	64 337	104 580	31 134		137 784
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
	64 337	104 580	31 134		137 784
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>					
		104 580	31 134		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	165 341	165 341	
Autres créances clients	1 396 669	1 396 669	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	893	893	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	353 593	353 593	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 346	1 346	
Groupe et associés (2)	82 821	82 821	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	37 848	37 848	
Charges constatées d'avance	26 551	26 551	
	TOTAL	2 065 062	2 065 062

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	1 368	1 368		
- à plus d'1 an à l'origine	313 919	86 950	226 969	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 422 327	1 422 327		
Personnel et comptes rattachés	56 598	56 598		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 596	68 596		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 862	1 862		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	8 144	8 144		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	202 447	202 447		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	57 582	57 582		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL	2 132 843	1 905 874	226 969

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

44 692

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		2 958
Autres créances		82 822
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		202 447
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		94 413
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	1 244 041
Distributions	250 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 494 041
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 494 041
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	-15 959
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	113 462
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-597 503
Variations en cours d'exercice	-500 000
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	994 041
Résultat de l'exercice	176 763
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	1 170 804

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	61 896.00	55 419.56
Autres créances	40 874.88	9 947.51
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	102 770.88	65 367.07

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	61 896.00	55 419.56
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	61 896.00	55 419.56
Autres créances	40 874.88	9 947.51
40980000 AVOIRS A RECEVOIR	37 738.24	7 769.62
44870300 CONTRB. ECO. TERRITORIALE	1 346.00	1 242.00
45582000 INT.COURUS C/C DAFI INFO.	1 790.64	935.89
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	102 770.88	65 367.07

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 368.07	1 520.17
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	540 511.83	588 377.78
Dettes fiscales et sociales	79 476.58	152 911.23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 936.50	8 260.66
TOTAL	674 292.98	751 069.84

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 368.07	1 520.17
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	1 368.07	1 520.17
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	540 511.83	588 377.78
40800000 F/SEURS FNP ADRESSES	454 669.68	389 052.75
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	85 842.15	199 325.03
Dettes fiscales et sociales	79 476.58	152 911.23
42820000 CONGES PAYES	36 888.04	35 272.30
42840000 INTERESSEMENT	19 710.00	83 826.00
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	17 016.49	16 165.33
44860000 ETAT TA A PAYER		1 469.02
44860200 FORMATION CONTINUE	180.05	2 400.58
44860600 TAXE S/ VEHICULES SOCIETE	5 682.00	5 530.00
44860700 CONTRB. ECO. TERRITORIALE		8 248.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 936.50	8 260.66
41980000 AVOIRS A ETABLIR	52 936.50	8 260.66
TOTAL	674 292.98	751 069.84

Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	26 551	21 015
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	26 551	21 015

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
---------------------------------	---------	----------

TOTAL

Commentaires : néant

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Aides apprenti	8 000
Swisslife	445
Remboursement titres restaurants	1 085
Remboursement assurances	6 446
Total	15 976

Détail des comptes

Bilan Actif détaillé

ACTIF	Solde			Variation
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13 141.52	26 977.35	-13 835.83	-51.28
20500000 CONCESS. BREVETS LICENCE	77 304.16	185 318.20	-108 014.04	-58.29
20501000 FICHIERS	400 211.51	444 878.18	-44 666.67	-10.04
28050000 AMORT.CONCESSIONS BREVETS	-74 958.96	-180 363.50	105 404.54	58.44
28051000 AMORTS FICHIERS	-389 415.19	-422 855.53	33 440.34	7.91
Fonds commercial	45 887.15	45 887.15		
20700000 FONDS COMMERCIAL	45 887.15	45 887.15		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	34 699.02	37 714.11	-3 015.09	-7.99
21810000 INST.AGCT AMENAGT DIVERS	116 257.73	123 691.01	-7 433.28	-6.01
21815000 AMENAGT BUREAU EXT PARIS-RAPATRIES		16 331.00	-16 331.00	-100.00
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	234 085.66	228 886.23	5 199.43	2.27
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	61 111.50	156 654.24	-95 542.74	-60.99
21830600 MAT.BUREAU INFORMATIQ. PARIS	1 205.00	3 313.36	-2 108.36	-63.63
21840000 MOBILIER	49 225.57	50 214.22	-988.65	-1.97
28181000 AMORTS INST.AGCTS DIVERS	-100 179.44	-106 016.45	5 837.01	5.51
28181500 AMORT AGT PARIS		-11 716.35	11 716.35	-100.00
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	-223 741.22	-228 886.23	5 145.01	2.25
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	-53 789.03	-142 824.58	89 035.55	62.34
28183600 AMORT MAT BUREAU PARIS	-965.12	-2 671.81	1 706.69	63.88
28184000 AMORT.MOBILIER	-48 511.63	-49 260.53	748.90	1.52
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	355 829.50	355 829.50		
26150000 TITRES ITL ATLANTIC	255 000.00	255 000.00		
26170000 PARTS DAFI INFORMATIQUE	100 829.50	100 829.50		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	449 557.19	466 408.11	-16 850.92	-3.61
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				

ACTIF	Solde			Variation
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 538.85	1 765.52	773.33	43.77
40900000 FOURNISSEURS DEBITEURS	2 538.85	1 765.52	773.33	43.77
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 424 225.56	1 414 339.81	9 885.75	0.70
41100000 CLIENTS	1 334 772.80	1 347 351.01	-12 578.21	-0.93
41610000 CLIENTS DOUTEUX	165 340.56	75 906.52	89 434.04	117.82
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	61 896.00	55 419.56	6 476.44	11.69
49100000 DEPREC.CLTS DOUTEUX	-137 783.80	-64 337.28	-73 446.52	-114.16
Autres	476 501.21	448 725.55	27 775.66	6.19
40960000 FOURNISSEURS EMBALLAGES A RENDRE	109.80	105.60	4.20	3.77
40980000 AVOIRS A RECEVOIR	37 738.24	7 769.62	29 968.62	385.69
43760000 TICKETS RESTAURANT	893.00	655.50	237.50	36.13
44562000 TVA DED./IMMOB.		168.99	-168.99	-100.00
44566100 TVA DEDUCTIBLE ART44-196 CEE	368.38	275.14	93.24	33.82
44566200 TVA DED HORS CEE		150.00	-150.00	-100.00
44566300 TVA A RECUP./ABS 5.5%	8.69		8.69	-
44566500 TVA A RECUPERER / ENCAISS	215 798.89	260 095.02	-44 296.13	-17.03
44566600 TVA A RECUP./ABS 20%	344.78	234.52	110.26	46.81
44567000 CREDIT DE T.V.A.	45 944.00		45 944.00	-
44571100 TVA COLLECTEE 20%	7 368.06		7 368.06	-
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES	83 760.15	97 100.58	-13 340.43	-13.74
44870300 CONTRB. ECO. TERRITORIALE	1 346.00	1 242.00	104.00	8.37
45521000 C/C DAFI	81 030.58	79 992.69	1 037.89	1.30
45582000 INT.COURUS C/C DAFI INFO.	1 790.64	935.89	854.75	91.35
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	935 309.35	1 128 409.86	-193 100.51	-17.11
51210000 B.E.C.M.	10 657.36	7 226.49	3 430.87	47.48
51230000 SOGENAL	307 769.52	505 519.36	-197 749.84	-39.12
51245000 SOGENAL CAT	607 333.36	605 824.90	1 508.46	0.25
51250000 BANQUE POPULAIRE	9 284.19	9 574.19	-290.00	-3.03
53000000 CAISSE	264.92	264.92		
Charges constatées d'avance	26 550.95	21 015.00	5 535.95	26.34
48600000 CHARGES CONSTAT. D-AVANCE	26 550.95	21 015.00	5 535.95	26.34
TOTAL (II)	2 865 125.92	3 014 255.74	-149 129.82	-4.95
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	3 314 683.11	3 480 663.85	-165 980.74	-4.77

Bilan Passif détaillé

PASSIF	Solde			Variation
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel dont versé : 500 000	500 000.00	500 000.00		
10130000 CAPITAL VERSE APELE	500 000.00	500 000.00		
Prime d'émission, de fusion, d'apport...				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves :				
- Réserve légale	50 000.00	50 000.00		
10611000 RESERVE LEGALE	50 000.00	50 000.00		
- Réserves statutaires ou contractuelles				
- Réserves réglementées				
- Autres réserves	444 041.32	460 000.00	-15 958.68	-3.47
10680000 AUTRES RESERVES	444 041.32	460 000.00	-15 958.68	-3.47
Report à nouveau		-113 461.81	113 461.81	-100.00
11000000 REPORT A NOUVEAU		-113 461.81	113 461.81	-100.00
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	176 762.65	347 503.13	-170 740.48	-49.13
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL (I)	1 170 803.97	1 244 041.32	-73 237.35
				-5.89
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
	TOTAL (I bis)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (II)			
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	315 287.35	360 131.66	-44 844.31	-12.45
16410000 EMPRUNT P/DAFI 2018		8 611.49	-8 611.49	-100.00
16420000 PRET PGE STE GENERALE	313 919.28	350 000.00	-36 080.72	-10.31
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	1 368.07	1 520.17	-152.10	-10.00
Emprunts et dettes financières diverses	202 447.00	151 193.00	51 254.00	33.90
45160000 GROUPE PADAM IS INTEG FIS	202 447.00	151 193.00	51 254.00	33.90
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 035.94	30 090.50	-19 054.56	-63.32
41900000 CLIENTS CREDITEURS	11 035.94	30 090.50	-19 054.56	-63.32
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 422 327.33	1 468 661.18	-46 333.85	-3.15
40100000 FOURNISSEURS	881 815.50	880 283.40	1 532.10	0.17
40800000 F/SEURS FNP ADRESSES	454 669.68	389 052.75	65 616.93	16.87
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	85 842.15	199 325.03	-113 482.88	-56.93
Dettes fiscales et sociales	135 199.90	216 066.17	-80 866.27	-37.43
42820000 CONGES PAYES	36 888.04	35 272.30	1 615.74	4.58
42840000 INTERESSEMENT	19 710.00	83 826.00	-64 116.00	-76.49
43100000 URSSAF	32 614.12	28 024.39	4 589.73	16.38
43721000 RETRAITE - PREVOYANCE	18 965.16	22 612.69	-3 647.53	-16.13
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	17 016.49	16 165.33	851.16	5.26

PASSIF	Solde			Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%	
44210000 PRELEV A LA SOURCE	2 282.41	2 346.61	-64.20	-2.77	
44520100 TVA COLLECTEE ART44-196 CEE	368.38	275.14	93.24	33.82	
44520200 TVA COLLECTEE HORS CEE		150.00	-150.00	-100.00	
44551000 TVA A DECAISSER		1 867.00	-1 867.00	-100.00	
44566300 TVA A RECUP./ABS 5.5%		8.76	-8.76	-100.00	
44566800 TVA A RECUP./ABS 10%		10.53	-10.53	-100.00	
44587000 TCA/FACTURES A ETABLIR	1 493.25	7 859.82	-6 366.57	-81.01	
44860000 ETAT TA A PAYER		1 469.02	-1 469.02	-100.00	
44860200 FORMATION CONTINUE	180.05	2 400.58	-2 220.53	-92.50	
44860600 TAXE S/ VEHICULES SOCIETE	5 682.00	5 530.00	152.00	2.75	
44860700 CONTRB. ECO. TERRITORIALE		8 248.00	-8 248.00	-100.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	57 581.62	10 480.02	47 101.60	449.45	
41980000 AVOIRS A ETABLIR	52 936.50	8 260.66	44 675.84	540.81	
46700000 NOTES DE FRAIS A PAYER	4 645.12	2 219.36	2 425.76	109.33	
Instrument de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL (III)	2 143 879.14	2 236 622.53	-92 743.39	-4.15
Ecart de conversion passif (IV)					
	TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	3 314 683.11	3 480 663.85	-165 980.74	-4.77

Compte de résultat détaillé

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation		
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%	
Produits d'exploitation					
Vente de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	6 228 770.25	6 976 697.72	-747 927.47	-10.72	
70605000 VTES MAINTEN.GEST VPC	18 622.93	5 640.88	12 982.05	230.14	
70610000 LOCATIONS ADRESSES	4 154 635.95	4 687 646.65	-533 010.70	-11.37	
70610400 TELEMARKETING	28 847.89	144 611.41	-115 763.52	-80.05	
70611000 ASILES COLIS	603 458.85	542 515.37	60 943.48	11.23	
70611600 TELEMARKETING FRANCE	24 859.34	3 000.00	21 859.34	728.63	
70612000 LOCATION ADRESSES E-MAIL	2 884.98	5 471.64	-2 586.66	-47.28	
70615000 FRAIS INFOS S/ LA	290 540.42	332 517.17	-41 976.75	-12.62	
70615200 FRAIS INFO ADRESSES EMAIL	2 178.00	460.00	1 718.00	373.48	
70615400 FRAIS INFO TELEMARKETING	4 479.00	12 035.00	-7 556.00	-62.78	
70615600 FI TELEMARKETING	2 785.00		2 785.00	-	
70616000 FRAIS SUR ECHANGE	23 672.74	23 118.25	554.49	2.40	
70623900 GESTION ADRESSES EXPORT	11 016.00	15 316.48	-4 300.48	-28.08	
70629019 LOCATIONS AD. EXPORT	296 500.08	196 491.10	100 008.98	50.90	
70629100 VENTES GEST VPC EXPORT	1 975.00		1 975.00	-	
70629157 FRAIS INFO LOC AD MAIL EXPORT	1 039.16	1 554.59	-515.43	-33.18	
70629159 FRAIS INFOR S/LA EXPORT	17 574.03	17 932.37	-358.34	-2.00	
70629169 FRAIS SUR ECHANGE EXPORT	1 911.84	1 233.26	678.58	55.07	
70629170 TELEMARKETING EXPORT	7 535.34	12 191.04	-4 655.70	-38.19	
70629190 ASILES COLIS EXPORT	40 025.06	36 514.05	3 511.01	9.62	
70629316 DEDUP INTERNES EXPORT	4 345.00	1 975.00	2 370.00	120.00	
70630000 GESTION ADRESSES	10 015.00	7 884.76	2 130.24	27.01	
70631000 DEDUPLICATION S/TR	2 195.66		2 195.66	-	
70631500 DEDUPLICATIONS INTERNES	385 027.55	405 020.80	-19 993.25	-4.94	
70640000 DIVERS SCE INFO	5 870.00	4 210.00	1 660.00	39.43	
70641000 ENRICHISST TEL	5 218.32	12 884.31	-7 665.99	-59.50	
70641900 ENRICHISST TEL EXPORT	2 543.26	900.00	1 643.26	182.56	
70642000 ENRICHISST MAIL	15 049.09	20 052.13	-5 003.04	-24.95	
70642900 ENRICHISST MAIL EXPORT	474.71		474.71	-	
70643000 BLOCTEL	39 626.05	40 460.00	-833.95	-2.06	
70644000 DATAMINING	8 150.00	7 475.00	675.00	9.03	
70644900 DATAMINIG EXPORT		300.00	-300.00	-100.00	
70645000 SCOREO	1 930.32	9 285.20	-7 354.88	-79.21	
70645900 SCOREO EXPORT	7 576.46	6 108.94	1 467.52	24.01	
70646900 NMAP EXPORT		300.00	-300.00	-100.00	
70647000 DATACLEARING	31 146.18	7 843.00	23 303.18	297.12	
70647900 DATACLEANING EXPORT	3 750.00	3 000.00	750.00	25.00	
70648000 DATAENHANCEMENT	9 502.60	5 987.50	3 515.10	58.70	
70649000 ENRICHIT AUTRE	6 264.30		6 264.30	-	
70662000 GENERATION DE LEADS	65 655.00	203 718.00	-138 063.00	-67.77	
70670000 NEW BUSINESS AGENCE	56 040.21	135 713.19	-79 672.98	-58.71	
70675000 NEW BUSINESS DIGITAL	2 379.14	22 014.66	-19 635.52	-89.19	
70850100 PORTS DIVERS FACTURES	7 680.00	2 970.00	4 710.00	158.59	
70855000 FRAIS DIVERS REFACTURES	23 594.79	40 317.89	-16 723.10	-41.48	
70895020 PORT DIVERS FACT EXPORT	165.00	28.08	136.92	489.29	
70895390 PORTS FACTURES EXPORT	30.00		30.00	-	
	Chiffre d'affaires Net	6 228 770.25	6 976 697.72	-747 927.47	-10.72
Production stockée					
Production immobilisée					

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges	47 109.05	17 625.45	29 483.60	167.29
78174000 REPRISE PROV.CRE.DOUT.	31 133.55	12 678.65	18 454.90	145.56
79100000 TRANSF.CH.EXPLOITATION	15 975.50	4 402.48	11 573.02	262.93
79110000 IJSS CPAM NETTE		544.32	-544.32	-100.00
Autres produits	11 951.03	12 831.37	-880.34	-6.86
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	11 951.03	12 831.37	-880.34	-6.86
TOTAL (I)	6 287 830.33	7 007 154.54	-719 324.21	-10.27
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes*	4 873 550.09	5 558 857.95	-685 307.86	-12.33
60410000 LOCATIONS ADRESSES	3 376 247.17	3 847 498.71	-471 251.54	-12.25
60411000 ASILES COLIS	456 474.15	379 898.18	76 575.97	20.16
60411900 ASILES COLIS EXPORT	10 724.50	8 163.50	2 561.00	31.37
60413000 ACHATS/REVENTES LEADS	50 886.31	170 942.36	-120 056.05	-70.23
60415000 FRAIS INFOS S/LA	97 963.10	128 102.25	-30 139.15	-23.53
60415900 FRAIS INFOS S/LA EXPORT	6 735.00	11 643.00	-4 908.00	-42.15
60419000 LOCATION ADRESSES EXPORT	200 492.03	214 389.11	-13 897.08	-6.48
60420000 S/TRAIT. ROUTAGE AD MAIL	300.00	2 750.00	-2 450.00	-89.09
60425000 S/TRAIT ROUTAGE MAILING PRINT	13 000.06	29 644.37	-16 644.31	-56.15
60426000 S/TRAIT IMPRESSION MAILING	3 572.11	26 085.17	-22 513.06	-86.31
60431000 S/TR.DEDUPLICATION	450.00		450.00	-
60432000 S./TR. ENRICHISST FICHER	41 506.44	48 492.42	-6 985.98	-14.41
60433000 S/TR PRESTATIONS SITE ITL	26 720.00	71 504.00	-44 784.00	-62.63
60434000 S/TR PRESTATIONS DIVERSES	37 307.18	27 477.15	9 830.03	35.78
60440000 GESTION DES CAMPAGNES GOOGLE ADS	10 690.00	7 764.00	2 926.00	37.69
60450000 ACHAT PRESTA AGENCE REFACT	13 245.81	5 274.80	7 971.01	151.11
60613000 ELECTRICITE	11 528.30	14 114.43	-2 586.13	-18.32
60614000 EAU	699.18	677.50	21.68	3.10
60630000 FOURN.ENTR.- PETIT EQUIPT	3 472.96	3 056.91	416.05	13.61
60640000 FOURNITURES ADMINISTRAT.	1 077.71	1 235.07	-157.36	-12.71
60641000 FOURNITURES INFORMAT.	1 984.26	1 269.83	714.43	56.22
60642000 PHOTOCOPIES	1 470.00	534.34	935.66	175.28
60680000 AUTRES MAT. ET FOURNITURES		54.90	-54.90	-100.00
61100000 FR.GESTION TICKETS RESTO	650.68	598.68	52.00	8.68
61225000 CREDIT BAIL BNP PARIBAS LEASE		3 234.08	-3 234.08	-100.00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	66 953.16	66 953.16		
61350000 LOCATIONS MOBILIERES		351.37	-351.37	-100.00
61350200 LOCATIONS KINTO ONE	8 676.36	6 169.82	2 506.54	40.62
61350300 LOCATIONS LOGICIELS	4 433.63	5 750.00	-1 316.37	-22.89
61350400 LOCATION COFICA BAIL 2017	10 604.30	13 785.59	-3 181.29	-23.08
61350500 LOCATION AUTOCOMS	11 766.63	15 096.63	-3 330.00	-22.06
61351000 LOCATIONS FORD LLD		1 199.65	-1 199.65	-100.00
61352000 LOC.INTERNET	148.21	540.00	-391.79	-72.59
61400000 CHARGES LOCATIVES	840.00	840.00		
61500000 ENTRETIEN / REPARATION	436.78	402.17	34.61	8.71
61520000 ENTRETIEN LOCAUX	7 553.46	12 716.06	-5 162.60	-40.60
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	3 098.30	8 070.58	-4 972.28	-61.62
61560000 CONTRAT DE MAINTENANCE	30 761.52	48 132.24	-17 370.72	-36.09
61610000 ASSUR.MUTLIRISQUES - RC	15 075.23	13 552.24	1 522.99	11.24
61630000 ASSUR. VEHICULES DE STES	5 387.95	4 777.12	610.83	12.79

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
61650000 ASS PALLIA STE GEN	2 486.44	1 205.68	1 280.76	106.14
61680000 AXA CYBER SECURE	1 616.91	1 543.08	73.83	4.80
61690000 ASS MULTIRISQUE INFORMATIQUE	932.83	891.74	41.09	4.60
61800000 DOCUMENTATION	1 529.90	5 019.26	-3 489.36	-69.52
61850000 FRAIS DE SEMINAIRE FORMATION	130.32	324.73	-194.41	-60.00
62220000 COMMISSIONS SUR VTES		-0.03	0.03	
62240000 FRAIS D'IMPORTATIONS		35.45	-35.45	-100.00
62250000 FRAIS NORME ISO	1 350.00	1 350.00		
62260000 HONORAIRES	72 898.90	83 829.65	-10 930.75	-13.04
62270000 FRAIS ACTES - CONTENTIEUX	56.92	17.41	39.51	235.29
62280100 FRAIS DE GROUPE PADAM	79 886.00	74 400.00	5 486.00	7.37
62300000 PUBLICITE / PUBLICATIONS	18 864.90	11 789.82	7 075.08	60.01
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 500.00	2 126.00	-626.00	-29.44
62314000 DEPOT DE MARQUES	2 404.00		2 404.00	-
62315000 SITE INTERNET	55 387.74	57 672.03	-2 284.29	-3.96
62320000 ADRESSES PIEGES	7 272.39	4 827.45	2 444.94	50.65
62325000 FRAIS DIVERS REFACTURES	2 402.24	3 960.04	-1 557.80	-39.34
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	4 034.42	9 488.00	-5 453.58	-57.48
62340000 CADEAUX	5 926.04	22 512.78	-16 586.74	-73.68
62380000 COTISATIONS ET DONS	12 760.34	11 770.17	990.17	8.41
62410000 TRANSPORTS S/ACHATS LA		3 900.43	-3 900.43	-100.00
62415000 PORTS/ACHATS FOURNITURES	204.39	405.03	-200.64	-49.63
62419000 PORTS S/ LA EXPORT	280.20	905.00	-624.80	-69.06
62480000 FRAIS DE PORT DIVERS	204.34	65.92	138.42	209.09
62511000 INDEMNITES KM DIVERS	1 666.64	1 042.44	624.20	59.98
62515000 FRAIS DE DEPLACT PA	6 361.40	3 853.24	2 508.16	65.09
62515300 CARBURANT	9 058.27	6 264.64	2 793.63	44.58
62516000 FRAIS DE DEPLACT DIVERS	10 192.85	5 416.47	4 776.38	88.20
62560000 FRAIS RECEPTION PA_TVA_	5 517.36	2 778.92	2 738.44	98.52
62561000 FRAIS RECEPTION DIV_TVA_	5 232.74	3 821.19	1 411.55	36.95
62600000 FRAIS POSTAUX	9 503.54	13 157.89	-3 654.35	-27.77
62620000 TELEPHONE	12 413.69	12 487.38	-73.69	-0.58
62620800 INTERNET		529.20	-529.20	-100.00
62700000 SERVICES BANCAIRES	8 497.62	8 725.55	-227.93	-2.61
62880000 TRAITEMENTS DES DECHETS	44.28		44.28	-
Impôts, taxes et versements assimilés	20 455.92	20 843.79	-387.87	-1.86
63120000 TAXE D-APPRENTISSAGE	2 640.62	2 285.02	355.60	15.58
63330000 FORMATION FAFIEC/FONGECIF	3 790.30	3 019.47	770.83	25.54
63340000 FORMATIONS DIVERS	154.00		154.00	-
63511000 CONTRB. ECO. TERRITORIALE	8 189.00	9 529.00	-1 340.00	-14.06
63514000 TAXE S./VEHICULE STE	5 682.00	6 004.00	-322.00	-5.36
63780000 TAXES DIVERSES		6.30	-6.30	-100.00
Salaires et traitements	668 602.32	606 125.64	62 476.68	10.31
64100000 REMUNERATIONS PERSONNEL	598 760.87	509 662.50	89 098.37	17.48
64105000 INTERESSEMENT	19 710.00	83 826.00	-64 116.00	-76.49
64106000 ABONDEMENT	48 477.21	20 135.74	28 341.47	140.75
64120000 CONGES PAYES	1 615.74	-7 598.60	9 214.34	-121.27
64125000 REMUNERATION STAGIAIRE		100.00	-100.00	-100.00
64140000 INDEMNITE LICENCIEMENT	38.50		38.50	-
Charges sociales	325 253.92	298 028.98	27 224.94	9.14
64510000 URSSAF	167 565.41	140 220.79	27 344.62	19.50
64521000 RETRAITE ET ARTICLE 83	97 878.08	87 853.97	10 024.11	11.41
64522000 PREVOYANCE	28 064.71	24 735.32	3 329.39	13.46
64570000 CHARGES SOC./CONGES PAYES	851.16	-4 945.22	5 796.38	-117.21
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 138.81	999.12	139.69	14.01

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
64760000 TICKETS RESTAURANTS	13 285.75	36 385.00	-23 099.25	-63.48
64800000 AUTRES CHARGES PERSON.	16 470.00	12 780.00	3 690.00	28.87
Dotations aux amortissements sur immobilisations	30 508.30	49 078.23	-18 569.93	-37.84
68110000 DOT.AMORT.IMM.INCOR.- COR	30 508.30	49 078.23	-18 569.93	-37.84
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	104 580.07	1 660.00	102 920.07	+1 000.00
68174000 DOT.DEPREC.CLTS DOUTEUX	104 580.07	1 660.00	102 920.07	+1 000.00
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	39 706.37	185.82	39 520.55	+1 000.00
65160000 DROITS D AUTEURS		100.00	-100.00	-100.00
65400000 PERTES/CREANCES IRREC.	36 840.32		36 840.32	-
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	2 866.05	85.82	2 780.23	+1 000.00
TOTAL (II)	6 062 656.99	6 534 780.41	-472 123.42	-7.22
* Y compris :				
-Redevances de crédit-bail mobilier		3 234.08	-3 234.08	-100.00
61225000 CREDIT BAIL BNP PARIBAS LEASE		3 234.08	-3 234.08	-100.00
-Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	225 173.34	472 374.13	-247 200.79	-52.33
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation	1 790.64	935.89	854.75	91.35
76150000 REVENUS C/C GROUPE	1 790.64	935.89	854.75	91.35
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 928.40	3 457.62	-529.22	-15.33
76310000 INTERETS CREANCES		102.00	-102.00	-100.00
76500000 ESCOMPTES OBTENUS	2 928.40	3 355.62	-427.22	-12.75
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différence positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 508.46	758.81	749.65	98.68
76700000 PLUS VALUE SICAV	1 508.46	758.81	749.65	98.68
TOTAL (V)	6 227.50	5 152.32	1 075.18	20.87
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	3 384.19	2 513.32	870.87	34.66
66110000 INTERETS S/EMPRUN DAFI - 2018	37.67	177.77	-140.10	-78.65
66150000 INTERETS SUR PRET PGE	3 346.52	2 335.55	1 010.97	43.28
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)	3 384.19	2 513.32	870.87	34.65
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	2 843.31	2 639.00	204.31	7.74
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	228 016.65	475 013.13	-246 996.48	-52.00
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
TOTAL (VII)				
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		35.00	-35.00	-100.00
67120000 AMENDES ET PENALITES		35.00	-35.00	-100.00

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL (VIII)		35.00	-35.00	-100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-35.00	35.00	-100.00
Participations des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
69570000 C.I. MECENAT	51 254.00	127 475.00	-76 221.00	-59.79
69590000 CI RECHERCHE	-619.00	-1 920.00	1 301.00	67.76
69810000 INT.FISCALE CHARGES	-16 803.00		-16 803.00	-
	68 676.00	129 395.00	-60 719.00	-46.93
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	6 294 057.83	7 012 306.86	-718 249.03	-10.24
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 117 295.18	6 664 803.73	-547 508.55	-8.21
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	176 762.65	347 503.13	-170 740.48	-49.13

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société		SAS ITL					
Adresse du principal établissement		13 RUE DU CANAL 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM					
Adresse du siège social, si différent							
Ancienne adresse en cas de changement							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		01/01/2005					
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère		45403023000014 SIE ILLKIRCH 13 COURS DE L'ILLIADE 67407 ILLKIRCH					
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées :	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses			
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION							
1 - Résultat fiscal							
Bénéfice imposable au taux normal		274 705	Bénéfice imposable à 15 %				Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2 - Plus-values							
PV à long terme imposables au taux de 15%							
PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		<input type="checkbox"/>	Jeune entreprise innovante		<input type="checkbox"/>	Autre dispositif	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	ZFU - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer							
dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>							
D - IMPUTATIONS							
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.							
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.							
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS							
Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%							
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%							
G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC							
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :		SAGE		
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	N° d'agrément du CGA		ECF	<input type="checkbox"/>
Nom et adresse :							
- du Comptable :	Indép.	SAS IN EXTENSO STRASBOURG 5 Allée d'Helsinki 67300 SCHILTIGHEIM					
- du Conseil :							
- du CGA ou du viseur conventionné :							
- du prestataire :							

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	250 000
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		250 000
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	250 000

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Exercice clos le 31/12/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES		
Nom, prénom et emploi occupé		Adresse complète
1	HOLLNER Jean-François Chef projet	3a rue du Gressweg 67490 LUPSTEIN
2	RAMMO Sabine Directrice adm.	3 rue du Foyer 67990 OSTHOFFEN
3	MAETZ Karine Directrice com.	16F rue des Chasseurs 67280 OBERHASLACH
4	BRECH Marie Directrice projet	10 rue des Tilleuls 67204 ACHENHEIM
5	ADAM Paul Commercial	11 rue de l'Eglise 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans le même ordre que ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	Dépenses et charges afférentes		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature	Montant des indemnités et allocations diverses	Valeur des avantages en nature	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		Aux véhicules et autres biens	Aux immeubles non affectés à l'exploitation	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨
1	70 793			70 793	1 468			72 261
2	70 791			70 791	36			70 827
3	63 732			63 732	5 795			69 527
4	54 889			54 889	1 201			56 090
5	49 728			49 728	49 728			99 456
6								
7								
8								
9								
10								
**	309 933			309 933	58 228			368 161

** TOTAL GÉNÉRAL

B - AUTRES FRAIS	⑩
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	5 926
Frais de réception, y compris les frais de restaurants et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	10 750
TOTAL	16 676

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (TOTAL col. 9 + TOTAL col. 10)	384 837	- de l'exercice	274 705
- de l'exercice précédent	325 114	- de l'exercice précédent	488 282
Le : 06/04/2023 A : OBERSCHAEFFOLSHEIM			
Signataire :	- Titre, nom et prénom	M	ADAM Paul
	- Qualité	Président	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2022 ③	Net 31/12/2021 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	477 516	AG	464 374	13 142
Fonds commercial (1)	AH	45 887	AI		45 887
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	461 885	AU	427 186	34 699
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	355 830	CV		355 830
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	1 341 118	BK	891 561	449 557
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV	2 539	BW		2 539
Clients et comptes rattachés (3)	BX	1 562 009	BY	137 784	1 424 226
Autres créances (3)	BZ	476 501	CA		476 501
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	935 309	CG		935 309
Charges constatées d'avance (3)	CH	26 551	CI		26 551
TOTAL III	CJ	3 002 910	CK	137 784	2 865 126
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	4 344 028	IA	1 029 344	3 314 683
(1) Droit au bail			(2) A moins d'1 an	CP	
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations		Stocks		(3) A plus d'1 an
				CR	Créances

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

			Net	31/12/2022	Net	31/12/2021
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	500 000	DA	500 000		500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD	50 000		50 000
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	444 041		460 000
Report à nouveau			DH			-113 462
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	176 763		347 503
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
		TOTAL I	DL	1 170 804		1 244 041
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
		TOTAL II	DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
		TOTAL III	DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	315 287		360 132
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	202 447		151 193
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	11 036		30 091
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 422 327		1 468 661
Dettes fiscales et sociales			DY	135 200		216 066
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	57 582		10 480
Produits constatés d'avance (4)			EB			
		TOTAL IV	EC	2 143 879		2 236 623
Écarts de conversion passif			V	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	3 314 683		3 480 664

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 905 874	2 206 532
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

	France		Exportations et livr. intra-communautaires		Total		31/12/2021
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
- biens	FD		FE		FF		
Production vendue :							
- services	FG	5 832 310	FH	396 460	FI	6 228 770	6 976 698
Chiffre d'affaires net	FJ	5 832 310	FK	396 460	FL	6 228 770	6 976 698
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	47 109	17 625
Autres produits (1) (11)					FQ	11 951	12 831
Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR					6 287 830	7 007 155
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	4 873 550	5 558 858
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	20 456	20 844
Salaires et traitements					FY	668 602	606 126
Charges sociales (10)					FZ	325 254	298 029
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	30 508	49 078
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	104 580	1 660
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	39 706	186
Total des charges d'exploitations (4) (II)	GF					6 062 657	6 534 780
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG					225 173	472 374
Bénéfice attribué ou perte transférée					III		
Perte supportée ou bénéfice transféré					IV		
Produits financiers de participations (5)					GJ	1 791	936
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 928	3 458
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	1 508	759
Total des produits financiers (V)	GP					6 228	5 152
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 384	2 513
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)	GU					3 384	2 513
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	GV					2 843	2 639
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW					228 017	475 013

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

		31/12/2022	31/12/2021
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	35
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	-35
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX	HJ	
	Impôts sur les bénéfices X	HK	51 254
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	6 294 058
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	6 664 804
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	176 763
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	3 234
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
(6 ter)	Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	15 976
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	100
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6	
	obligatoires	A9	
	(dont cotisations facultatives Madelin)	A7	
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles
			Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures
			Produits antérieurs

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations				
						Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements		
Immobilisations incorporelles										
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	676 084	KE		KF		
Immobilisations corporelles										
Terrains				KG		KH		KI		
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants)	L9		KJ		KK		KL		
	- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1		KM		KN		KO		
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2		KP		KQ		KR		
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants) M3				KS		KT		KU		
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			KV	140 022	KW		KX	3 157	
	- Matériel de transport			KY	228 886	KZ		LA	10 500	
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			LB	210 182	LC		LD		
	- Emballages récupérables et divers			LE		LF		LG		
Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
Avances et acomptes				LK		LL		LM		
TOTAL III				LN	579 090	LO		LP	13 657	
Immobilisations financières										
Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	355 830	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V		
TOTAL IV				LQ	355 830	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 611 003	ØH		ØJ	13 657	
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions			Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence	
				Virement		Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles										
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	152 681	LW	523 403	
Immobilisations corporelles										
Terrains				IP		LX		LY		
Constructions :	- Sur sol propre			IQ		MA		MB		
	- Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions			IS		MG		MH		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			IU	26 922	MN	116 258	MO		
	- Matériel de transport			IV	5 301	MP	234 086	MR		
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			IW	98 640	MS	111 542	MU		
	- Emballages récupérables et divers			IX		MV		MW		
Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		
TOTAL III				IY	130 862	NG	461 885	NH		
Immobilisations financières										
Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		
Autres participations				IØ		ØX	355 830	ØY		
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		
TOTAL IV				I3		NJ	355 830	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	283 543	ØK	1 341 118	ØL	ØM	

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)								
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	CY		EL		EM		EN	
Frais d'établissement et de développement	RE		RF		RI		RJ	
Fonds commercial	PE	603 219	PF	13 836	PG	152 681	PH	464 374
Autres immobilisations incorporelles								
TOTAL I	RK	603 219	RM	13 836	RN	152 681	RO	464 374
Terrains	PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre	PM	PN		PO		PQ	
	- sur sol d'autrui	PR	PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD	QE	9 368	QF	26 922	QG	100 179
	- matériel de transport	QH	QI	156	QJ	5 301	QK	223 741
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	7 149	QN	98 640	QO	103 266
	- emballages récupérables et divers	QP	QR		QS		QT	
TOTAL II	QU	541 376	QV	16 672	QW	130 862	QX	427 186
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ON	1 144 595	OP	30 508	OQ	283 543	OR	891 561

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		
	Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥		
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immo. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions :													
- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immo. corp. :													
- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO
TOTAL III													
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	
--	----	--	--	----	--	-------------------------------------	----	--

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES								
	Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
					Z9		Z8	
Frais d'émission d'emprunts à étaler								
Primes de remboursement des obligations					SP		SR	

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④				
Provisions réglementées								
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF				
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI				
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO				
Provisions pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM				
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
Provisions pour risques et charges								
- Litiges	4A	4B	4C	4D				
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W				
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E				
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K				
- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U				
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation								
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D				
- Corporelles	6E	6F	6G	6H				
Sur immobilisations : - Titres mis en équivalence	02	03	04	05				
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X				
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09				
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
Sur comptes clients	6T	64 337	6U	104 580	6V	31 134	6W	137 784
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	64 337	TY	104 580	TZ	31 134	UA	137 784
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	64 337	UB	104 580	UC	31 134	UD	137 784
Dont dotations et reprises :								
- D'exploitation			UE	104 580	UF	31 134		
- Financières			UG		UH			
- Exceptionnelles			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice								1O

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT		UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA	165 341	165 341	
Autres créances clients	UX	1 396 669	1 396 669	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	(Provision pour dépréciation antérieurement constatée) UO			
ZI				
Personnel et comptes rattachés	UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	893	893	
- Impôts sur les bénéfices	VM			
État et autres collectivités publiques :	- Taxe sur la valeur ajoutée	VB	353 593	353 593
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
- Divers	VP	1 346	1 346	
Groupe et associés (2)	VC	82 821	82 821	
Débiteurs divers	VR	37 848	37 848	
Charges constatées d'avance	VS	26 551	26 551	
TOTAL	VT	2 065 062	2 065 062	VV
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				VD
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				VE
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	1 368	1 368		
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH	313 919	86 950	226 969	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 422 327	1 422 327		
Personnel et comptes rattachés	8C	56 598	56 598		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	68 596	68 596		
- Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités publiques :	- Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 862	1 862	
- Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	8 144	8 144		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	202 447	202 447		
Autres dettes	8K	57 582	57 582		
Dettes représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	2 132 843	1 905 874	226 969	VZ
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					VJ
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					VK
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)					44 692
					VL

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

I - RÉINTÉGRATIONS				31/12/2022
Bénéfice comptable de l'exercice				WA 176 763
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF	9 796	Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG
Part des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	48 931	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY
Impôt sur les sociétés				I7 51 254
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7 K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				
Moins-values nettes à long terme :				I8
- Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				ZN
- Imposées au taux de 0 %				WN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs :				WO
- Plus-values nettes à court terme				XR
- Plus-values soumises au régime des fusions				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				
Réintég. div. (à détailler)	SU		Zones d'entreprises	SW
dont :			Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3
TOTAL I				WR 293 458
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice				WU 18 753
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)				WV
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)				WH
Plus-values nettes à long terme :				WP
- Imposées au taux de 19 %				WW
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WB
- Imputées sur déficits antérieurs				XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ
Régime des sociétés mères et des filiales			Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A
Produit net des actions et parts d'intérêts :				XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX
Mesures d'incitation				
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				ZY
Majoration d'amortissement				XD
Abattement sur les bénéfices et exonérations				
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)	K9		Zone de développ. prioritaire (44 Septdecies)	PB
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		Société d'investissements immobiliers cotée	K3
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		Zone franche urbaine - TE (44 oct. A)	OV
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quater.)	XC
Zone de revitalisation rurale (44 quindécies)	PC		Bassin urbain à dynamiser (44 sexdecies)	PP
Entreprises nouvelles (44 sexies)				L2
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XS
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)				X9
Créance dérogée par le report en arrière de déficit				ZI
Déductions diverses (à détailler)	YA		Dont déduction except. (art 39 decies B)	YB
Dont déduction except. (art 39 decies A)	YA		Dont déduction except. (art 39 decies D)	YD
Dont déduction except. (art 39 decies C)	YC		Dont déduction except. (art 39 decies G)	YL
Dont déduction except. (art 39 decies F)	YI		Dont déduction except. (art 39 decies E)	YH
Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II		
		XH 18 753		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		Bénéfice (I - II)	XI	274 705
		Déficit (II - I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)			ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)			XN	274 705
				XO

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

I - SUIVI DES DÉFICITS			
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4		
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5		
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
II - INDEMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI	ZV	48 931	ZW 18 753
Provisions pour risques et charges			
TOTAL	8X		8Y
Provisions pour dépréciations			
TOTAL	9D		9E
Charges à payer			
TOTAL	9K		9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	YN	48 931	YO 18 753
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

⑪ TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	-113 462	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
			Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	-15 959
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	347 503	Dividendes	ZE	250 000
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	0E		Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	0F	234 041	TOTAL II	ZH	234 041

RENSEIGNEMENTS DIVERS		31/12/2022	31/12/2021
Engagements			
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
Détail des postes			
- Sous-traitance		YT	4 346 965
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	XQ	102 344
Autres achats et charges externes :		YU	
- Personnel extérieur à l'entreprise		SS	154 192
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		YV	
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		ST	268 971
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ZI	4 873 550
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052		YW	8 189
Impôts et taxes :		ZS	12 267
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		9Z	11 315
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		YX	20 456
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052			20 844
TVA			
Montant de la TVA collectée		YY	1 167 696
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	917 785
Divers			
Montant brut des salaires		OB	599 417
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition		OS	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		ZK	2.21 %
Numéro de centre de gestion agréé	XP	ZR	Oui
Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH	
Régime de groupe			
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	JK	Plus-values à 0 %
	274 705	JL	
		JM	Imputations
		JN	Plus-values à 0 %
Groupe : résultat d'ensemble	JD	JO	619
		JP	Imputations
		JH	N° SIRET société mère
		JJ	

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
AAI divers		26 922		26 922		
Matériel de transport		5 301		5 301		
Matériel de bureau		98 640		98 640		
Logiciels		152 681		152 681		

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES							
Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				⑩	19 %	15 % ou 12,8 %	
⑥	⑦	⑧	⑨				⑪
AAI divers							
Matériel de trans							
Matériel de burea							
Logiciels							
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de a colonne)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME						
<i>à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)</i>						
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Imposition répartie						
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)					
	- sur 10 ans					
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL I					
Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	- sur 3 ans au titre de		N-1			
			N-2			
			N-1			
			N-2			
			N-3			
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de		N-4			
			N-5			
			N-6			
			N-7			
			N-8			
		N-9				
TOTAL II						
B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS						
<i>Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport</i>						
Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		<input type="checkbox"/>	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			<input type="checkbox"/>
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	Moins-values nettes	N		
		N-1		
		N-2		
		N-3		
		N-4		
		N-5		
		N-6		
		N-7		
		N-8		
		N-9		
		N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	Moins-values nettes	N				
		N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
		N-10				

⑮ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS 4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS 5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	13
	dont apprentis	YF
	dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 228 770
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
	TOTAL I	6 228 770
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	11 951
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	6 445
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
	TOTAL II	18 396
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	4 770 968
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	238
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	39 706
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
	TOTAL III	4 810 912
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	1 436 254
	OG	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 436 254
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	6 228 770
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	01/01/2022
Date de cessation	au	31/12/2022
	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

⑰ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

N° SIREN	330414988
Dénomination de l'entreprise	ITL
- N°, Type et nom de voie	13 RUE DU CANAL
Adresse : - Code postal	67203
- Ville	OBERSCHAEFFOLSHEIM

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	5 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	SAS	Dénomination	PADAM		
N° SIREN (si société établie en France)	454030230	% de détention	100,00	Nb de parts ou d'actions	5 000
Adresse :	N° et Voie 13 RUE DU CANAL	Code postal 67203	Commune OBERSCHAEFFOLSHEIM	Pays FR	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre		Nom patronymique / Prénom			
Nom marital			% de détention		Nb de parts ou d'actions
Naissance :	Date	N° Département		Pays	
	Commune				
Adresse :	N° et Voie			Pays	
	Code postal	Commune			

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

N° SIREN	330414988
Dénomination de l'entreprise	ITL
- N°, Type et nom de voie	13 RUE DU CANAL
Adresse : - Code postal	67203
- Ville	OBERSCHAEFFOLSHEIM

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	2
--	---

Forme juridique	SAS	Dénomination	ITL ATALANTIC		
N° SIREN (si société établie en France)	522223544	% de détention	51.00		
Adresse :	N° et voie	13 RUE DU CANAL		Pays	FR
	Code postal	67203	Commune		
Forme juridique	SARL	Dénomination	DAFI INFORMATIQUE		
N° SIREN (si société établie en France)	408370658	% de détention	41.13		
Adresse :	N° et voie	13 RUE DU CANAL		Pays	FR
	Code postal	67203	Commune		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPAREMENT

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

(A souscrire par chaque société du groupe)

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :			
- N°, Type et nom de voie			
- Complément de distribution			
- Lieu-dit, hameau			
- Code postal / Ville / Pays			
Exercice ouvert le :	01/01/2022		Et clos le : 31/12/2022

I - RÉINTÉGRATIONS		
Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E1	176 763
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)	E2	116 695
Réintégration des charges financières selon l'article 212 bis CGI	E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A	Z7	
TOTAL I	E3	293 458

II - DÉDUCTIONS		
Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)	E5	18 753
- Imposées au taux de 19 %	EY	
- Imposées au taux de 15 %	E6	
- Imposées au taux de 0 %	EZ	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7	
- Imputées sur les déficits antérieurs	E8	
- Autres plus-values imposées au taux de 19 %	I9	
TOTAL II	F1	18 753

III - RÉSULTAT FISCAL			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	Bénéfice (I - II)	F2	274 705
	Déficit (II - I)	F3	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		F6	
Résultat fiscal :	Bénéfice	F8	274 705
	Déficit	F9	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES
À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPAREMENT

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

(À souscrire par chaque société du groupe)

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :			
- N°, Type et nom de voie			
- Complément de distribution			
- Lieu-dit, hameau			
- Code postal / Ville / Pays			
Exercice ouvert le :	01/01/2022	Et clos le :	31/12/2022
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice :	- relevant du taux de 19 %		
	- relevant du taux de 15 %		
	- relevant du taux de 0 %		
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)			

I - SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficit de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES
NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pouchaque société membre concernée par ces rectifications. Unécopie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cettadernière société)

Dénomination / SIRET de la société intégrée ou du groupe	ITL		33041498800056			
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :						
Exercice ouvert le :	01/01/2022	Et clos le :	31/12/2022	Cocher la case si la déclaration concerne la société mère : <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT			Bénéfice et réint.	Déficit et déduct.		
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	274 705	CB			
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE			
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créancesou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG			
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undeciespour des opérations intra-groupe	CL					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit communafférents à certaines cessions d'immobilisations et nonretenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223F alinéa 1 du CGI)	CM		CN			
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des élémentsd'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV			
Suppléments d'amortissements pratiqués par la sociétécessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cessiondont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenupour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit communafférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pasété retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS			
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissementsprovenant de la réévaluation d'immobilisations entre le31.12.86 et la date de l'entrée dans le groupe	CT					
Régularisation relative à la cession d'immobilisationsréévaluées	CU					
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW			
TOTAL	CX	274 705	CY			
BÉNÉFICE (CX - CY)	OU	DÉFICIT (CY - CX)	CZ	274 705		
B - PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %
PV et MV nettes à LT retenues pour la détermination des PV et MV nettesd'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société etreprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des PV ou MV à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI etreprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
Sous-total	BS	ED	EE	A8	EF	EG
Total PV (BS - A8) ou MV (A8 - BS) taux de 19 %	BR			A9		
Total PV (ED - EF) ou MV (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6	
Total PV (EE - EG) ou MV (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %	Plus-values à 19 %(art 210 E, 210 F , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			B3		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt au titre du mécénat	619
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	16 803
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

Exercice clos le 31/12/2022

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux			
Bénéficiaire		Intermédiaire	
Forme juridique / Dénomination		Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination		Complément de dénomination	
N° SIREN ou RNA		N° SIREN ou RNA	
N°, type et nom de voie		N°, type et nom de voie	
Complément de distribution		Complément de distribution	
Lieu-dit, hameau		Lieu-dit, hameau	
Code postal / Ville / Pays		Code postal / Ville / Pays	
Montant des dons		Date de versement	Valeur de la contrepartie

CRÉDITS D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE

(art. 244 quater B et B bis du CGI)

Exercice clos le 31/12/2022

(page 1/9)

Dépenses engagées au titre de l'année	2022
---------------------------------------	------

Société membre de groupe	Dénomination	SAS	ITL
	N° SIREN	330414988	
	Adresse	13 rue du Canal	
		67203	OBERSCHAEFFOLSHEIM
Activités	Informatique	Code activité NACE	5812Z
Ancienne adresse en cas de changement			

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		CX	<input type="checkbox"/>	x
Nombre de sociétés constituant le groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée				2.00
Société tête de groupe	Dénomination	SAS	PADAM	
	N° SIREN	454030230		

Montant des crédits d'impôt du groupe	DX	
Dont crédit d'impôt recherche (CIR)	DX1	
Dont crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (CRC)	DX2	
Entreprises ayant engagé pour la 1ère fois des dépenses de recherche en N-1	AZ	<input type="checkbox"/>

Entreprises nouvelles créées au cours de l'année déclarée	BZ	<input type="checkbox"/>
Préciser la date de début d'activité		
PME au sens communautaire	KZ	<input type="checkbox"/>
Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée		Liée

Chiffre d'affaires HT	DZ	6 228 770
Nombre de salariés	CZ	15.00
Nombre de chercheurs et techniciens	EZ	
Sociétés de personnes n'ayant pas opté pour l'IS	IZ	<input type="checkbox"/>
Nombre de "jeunes docteurs" (si dépenses déclarées ligne 5)	FZ	
Société bénéficiant du régime des JEI (art. 44 sexies A du CGI)	GZ	<input type="checkbox"/>

CRÉDITS D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE

(art 244 quater B et B bis du CGI)

Exercice clos le 31/12/2022

(page 2/9)

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE prévu à l'article 244 quater B du CGI

I - DÉPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR - Recherche)	
A - Dépenses relatives à des opérations de recherche réalisées en propre par l'entreprise	Année civile N
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses lignes 4 et 5)	3
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt-quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) : (ligne 1*75%) + [(ligne 3 + ligne 4)*43%] + ligne 5	6
Montant total des dépenses de fonctionnement (lignes 1 à 6)	7
Frais de prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10
Dépenses liées à la normalisation (à indiquer pour la moitié de leur montant cf. notice)	11
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale (COV) dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise (lignes 7 à 13)	14
B - Dépenses relatives à des opérations de recherche externalisées auprès de certains organismes	Année civile N
Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés avec un lien de dépendance:	
- en France	15a
- à l'étranger	15b
Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés sans lien de dépendance :	
- en France	16a
- à l'étranger	16b
Montant total des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)	17
Plafonnement des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés :	18
Si ligne 17 < (ligne 14*3), reporter ligne 17 et si ligne 17 > (ligne 14*3), reporter ligne 14*3	
Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés :	19
Si (ligne 15a + ligne 15b) (dans la limite de ligne 18) < 2 000 000 €, reporter ce montant	
Si (ligne 15a + ligne 15b) (dans la limite de ligne 18) > 2 000 000 €, reporter 2 000 000 €	
Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes sans lien de dépendance :	20
Si (ligne 16a + ligne 16b) [dans la limite de (ligne 18 - ligne 19)] < 10 000 000 €, reporter ce montant	
Si (ligne 16a + ligne 16b) [dans la limite de (ligne 18 - ligne 19)] > 10 000 000 €, reporter 10 000 000 €	
Montant total des dépenses de recherche externalisée après plafonnements (ligne 19 + ligne 20 dans la limite de 10 000 000 €)	21
C - Montant total des dépenses de recherche	Année civile N
Montant des dépenses de recherche ouvrant droit au crédit d'impôt (CIR - Recherche) (ligne 14 + ligne 21)	22
Montant des subventions publiques remboursables ou non	23a
Pour les prestataires, le montant des dépenses exposées pour la réalisation des opérations de recherche pour le compte de tiers	23b
Dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt	24
Montant des remboursements de subventions publiques	25
Montant net total des dépenses de recherche : (ligne 22 - ligne 23a - ligne 23b - ligne 24 + ligne 25)	26a
Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer (DOM)	26b

CRÉDITS D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE

(art 244 quater B et B bis du CGI)

Exercice clos le 31/12/2022

(page 3/9)

II - DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR - Collection)	Année civile N	
Frais de collection	27	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000€	28	
Total des dépenses de collection (ligne 27 + ligne 28)	29	
Montant des subventions publiques remboursables ou non	30	
Dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt	31	
Montant des remboursements de subventions publiques	32	
Montant net total des dépenses de collection (ligne 29 - ligne 30 - ligne 31 + ligne 32)	33a	
Dont montant net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM	33b	

Montant net total des dépenses de recherche et de collection (ligne 26a + ligne 33a)	34a	
Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 26b + ligne 33b)	34b	

III - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION**A - Lorsque la somme des dépenses portées ligne 34a et ligne 87 n'excède pas 100 000 000 €**

Détermination du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche (CIR - Recherche)	Année civile	
Montant net total des dépenses de recherche (report de la ligne 26a)	35a	
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 26b)	35b	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 35a - ligne 35b) * 30% + ligne 35b * 50%]	36	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés (report de la ligne 92a)	37	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 36 + ligne 37)	38a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	38b	

Détermination du crédit d'impôt au titre des dépenses de collection (CIR - Collection)	Année civile	
Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 33a)	39a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 33b)	39b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement de minimis [(ligne 39a - ligne 39b) * 30% + ligne 39b * 50%]	40	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (report de la ligne 92b)	41	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (ligne 40 + ligne 41)	42a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collections exposées dans des exploitations situées dans un DOM avant plafonnement de minimis	42b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	43	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis (ligne 42a + ligne 43)	44	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis : - si ligne 43 = 200 000€, reporter zéro - si ligne 44 < 200 000 €, reporter ligne 42a - si ligne 44 > 200 000 €, reporter (200 000 € - ligne 43)	45a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM après plafonnement	45b	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 38a + ligne 45a)	46a	
Dont montant total du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 38b + ligne 45b)	46b	

CRÉDITS D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE

(art. 244 quater B et B bis du CGI)

Exercice clos le 31/12/2022

(page 4/9)

B - Lorsque la somme des dépenses portées lignes 34a et 87 est supérieure à 100 000 000 €

Détermination du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche		Année civile
Montant net total des dépenses de recherche limité à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) (ligne 26a dans la limite de 100 000 000 € - ligne 87)	47a	
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 26b dans la limite de 100 000 000 € - ligne 87)	47b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche $[(\text{ligne } 47a - \text{ligne } 47b) * 30 \%] + (\text{ligne } 47b * 50 \%)$	48	
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) ligne 26a - (100 000 000 € - ligne 87)	49	
Déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) (ligne 49 * 5 %)	50	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 48 + ligne 50)	51	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (report de la ligne 92a)	52	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 51 + ligne 52)	53a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	53b	
Détermination du crédit d'impôt pour les dépenses de collection		Année civile
Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 33a)	54a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 33b)	54b	
Plafond disponible (100 000 000 € - ligne 87 - ligne 47a)	55	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise (ligne 54a dans la limite de la ligne 55 - ligne 54b dans la limite de la ligne 55) * 30 % + (ligne 54b dans la limite de la ligne 55 * 50 %)	56	
Crédit d'impôt lorsque la part des dépenses de collection excède le plafond disponible (ligne 54a - ligne 55) > 0, le crédit d'impôt est calculé au taux de 5 % * (ligne 54a - ligne 55)	57	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement de minimis (ligne 56 + ligne 57)	58	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (report de la ligne 92b)	59	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement de minimis (ligne 58 + ligne 59)	60	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.	61	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis (ligne 60 + ligne 61)	62	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis : - si ligne 61 = 200 000 €, reporter zéro - si ligne 62 < 200 000 €, reporter ligne 60 - si ligne 62 > 200 000 €, reporter (200 000 € - ligne 61)	63a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM	63b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 53a + ligne 63a)	64a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 53b + ligne 63b)	64b	

CRÉDITS D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE

(art. 244 quater B et B bis du CGI)

Exercice clos le 31/12/2022

(page 5/9)

IV - DÉPENSES D'INNOVATION OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR - Innovation)

Détermination du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation	Année civile N	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	65	497
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	66	63 647
Autres dépenses de fonctionnement (ligne 65 * 75 %) + (ligne 66 * 43 %)	67	27 741
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV), frais de dépôt de dessins et modèles	68	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale (COV), dessins et modèles	69	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	70	
Montant total des dépenses d'innovation réalisées par l'entreprise (lignes 65 à 70)	71	91 885
Total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 71 dans la limite de 400 000 €)	72	91 885
Montant encaissé des subventions publiques remboursables ou non	73	7 872
Pour les prestataires, montant des sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiés	74	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt	75	
Montant des remboursements de subventions publiques	76	
Montant net des dépenses d'innovation (ligne 72 - ligne 73 - ligne 74 - ligne 75 + ligne 76)	77a	84 013
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un DOM	77b	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les micro et petites entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	77c	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les moyennes entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	77d	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (ligne 77a - ligne 77b - ligne 77c - ligne 77d) * 20 % +(ligne 77b * 40 %)+(ligne 77c * 40 %)+(ligne 77d * 35 %)	78	16 803
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (report de la ligne 92c)	79	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (ligne 78 + ligne 79)	80a	16 803
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un DOM	80b	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	80c	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation (ligne 46a ou 64a + ligne 80a)	81a	16 803
Dont montant du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 46b ou 64b + ligne 80b)	81b	

CRÉDITS D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE

(art. 244 quater B et B bis du CGI)

Exercice clos le 31/12/2022

(page 6/9)

CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE prévu à l'article 244 quater B bis du CGI

V - DÉPENSES DE RECHERCHE COLLABORATIVE OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CRC)	Année civile N	
Dépenses facturées par des organismes de recherche et de diffusion des connaissances agréés dans le cadre d'un contrat de collaboration de recherche effective	82	
Dont dépenses éligibles afférentes aux opérations réalisées directement par des organismes de recherche et de diffusion des connaissances agréés (de premier ou second rang)		
- en France	83a	
- à l'étranger	83b	
Montant total des dépenses de recherche collaborative éligibles après plafonnement Si (ligne 83a + ligne 83b) < 6 000 000 €, reporter ce montant Si (ligne 83a + ligne 83b) > 6 000 000 €, reporter 6 000 000 €	84	
Montant des aides publiques remboursables ou non	85	
Montant des remboursements des aides publiques	86	
Montant net des dépenses de recherche collaborative (ligne 84 - ligne 85 + ligne 86)	87	
Dont montant net des dépenses de recherche collaborative exposées par les PME	88	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche collaborative (ligne 87 - ligne 88) * 40 % + (ligne 88 * 50%)	89	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (report de la ligne 92d)	90	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche collaborative (ligne 89 + ligne 90)	91	

CRÉDITS D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE

(art. 244 quater B et B bis du CGI)

Exercice clos le 31/12/2022

(page 8/9)

VII - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS				
Coordonnées des sociétés de personnes ou groupements assimilés				
Forme juridique / Dénomination				
Complément de dénomination				
N° SIREN				
Adresse :	- N°, Type et nom de voie			
	- Complément de distribution			
	- Lieu-dit, hameau			
	- Code postal / Ville / Pays			
% des droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt			
	CIR			CRC
	Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation	Pour dépenses de recherche collaborative
TOTAL	93a	93b	93c	93d

CRÉDITS D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE (page 9)

(art. 244 quater B et B bis du CGI)

Exercice clos le 31/12/2022

(page 9/9)

VIII - UTILISATION DE LA CRÉANCE**1 - Entreprises à l'impôt sur les sociétés**

reporter le montant des crédits d'impôt déterminés lignes 81a et 91 sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 81a, 81b et 91 sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

2 - Entreprises à l'impôt sur le revenu

reporter le montant des crédits d'impôt déterminés lignes 81a et 91 sur la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO et les montants déterminés lignes 81a, 81b et 91 sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

3 - Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit

Montant des créances de CIR dont la mobilisation est demandée	94	
Montant des créances de CRC dont la mobilisation est demandée	95	

IX - SIGNATURE

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2022

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SAS	ITL	
Complément de dénomination			
N° SIREN	330414988		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	13 RUE DU CANAL	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	67203	OBERSCHAEFFOLSHEIM
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	5812Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2022		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2022		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2021		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2022

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	61 896
Autres créances	40 875

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2022

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 368
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	540 512
Dettes fiscales et sociales	79 477
Autres dettes	52 937

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2022

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA			26 551		

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00485

Numéro SIREN : 330 414 988

Nom ou dénomination : I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2023 sous le numéro de dépôt 2019

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes : Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SAS ITL
Adresse du principal établissement	13 RUE DU CANAL 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/01/2005
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	45403023000014 SIE ILLKIRCH 13 COURS DE L'ILLIADE 67407 ILLKIRCH
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité <input type="checkbox"/>
Activités exercées :	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	488 282	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 - Plus-values		PV à long terme imposables au taux de 15 %			
PV à long terme imposables au taux de 19 %	Autres PV imposables au taux de 19 %	PV à long terme imposables au taux de 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)		
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeune entreprise innovante	<input type="checkbox"/>	Autre dispositif <input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer		dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
--	---

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :	<input type="checkbox"/>
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	SAGE
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input checked="" type="checkbox"/>
		N° d'agrément du CGA	
		ECF	<input type="checkbox"/>
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Indép.	SAS IN EXTENSO STRASBOURG 5 Allée d'Helsinki 67300 SCHILTIGHEIM	
- du Conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- du prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Exercice clos le 31/12/2021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES	
Nom, prénom et emploi occupé	Adresse complète
1 RAMMO Sabine Comptable	3 rue du Foyer 67990 OSTHOFFEN
2 HOLLNER Jean-François Chef projet	3a rue du Gressweg 67490 LUPSTEIN
3 MAETZ Karine Directrice com.	16F rue des Chasseurs 67280 OBERHASLACH
4 BRECH Marie Directrice projet	10 rue des Tilleuls 67204 ACHENHEIM
5 BELLENGER Kévin Ingénieur com.	2 rue Saint Pierre 67115 PLOBSHEIM
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans le même ordre que ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	Dépenses et charges afférentes		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature	Montant des indemnités et allocations diverses	Valeur des avantages en nature	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		Aux véhicules et autres biens	Aux immeubles non affectés à l'exploitation	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨
1 67 469				67 469				67 469
2 67 116				67 116				67 116
3 62 536				62 536	3 590			66 126
4 59 896				59 896	1 102			60 998
5 33 736				33 736	556			34 292
6								
7								
8								
9								
10								
** 290 753				290 753	5 248			296 001

** TOTAL GÉNÉRAL

B - AUTRES FRAIS	⑩
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	22 513
Frais de réception, y compris les frais de restaurants et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	6 600
TOTAL	29 113

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE	
Total des dépenses	Bénéfices imposables
- de l'exercice (TOTAL col. 9 + TOTAL col. 10)	325 114 - de l'exercice 488 282
- de l'exercice précédent	519 102 - de l'exercice précédent
Le : 25/04/2022	A : OBERSCHAEFFOLSHEIM
Signataire : - Titre, nom et prénom	M ADAM Paul
- Qualité	Président

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2021 ③	Net 31/12/2020 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	630 196	AG	603 219	26 977
Fonds commercial (1)	AH	45 887	AI		45 887
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	579 090	AU	541 376	37 714
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	355 830	CV		355 830
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	1 611 003	BK	1 144 595	466 408
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV	1 766	BW		1 766
Clients et comptes rattachés (3)	BX	1 478 677	BY	64 337	1 414 340
Autres créances (3)	BZ	448 726	CA		448 726
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	1 128 410	CG		1 128 410
Charges constatées d'avance (3)	CH	21 015	CI		21 015
TOTAL III	CJ	3 078 593	CK	64 337	3 014 256
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	4 689 596	IA	1 208 932	3 480 664
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

			Net	31/12/2021	Net	31/12/2020
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	500 000	DA	500 000	500 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)		DC			
Réserve légale (3)			DD	50 000	50 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF			
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG	460 000	460 000	
Report à nouveau			DH	-113 462	184	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	347 503	-113 646	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	1 244 041	896 538	
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL III			DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	360 132	372 282	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	151 193	24 162	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	30 091	17 882	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 468 661	1 271 431	
Dettes fiscales et sociales			DY	216 066	155 849	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	10 480	37 034	
Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL IV			EC	2 236 623	1 878 639	
Écarts de conversion passif			V			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	3 480 664	2 775 177	

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 206 532	1 852 146
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

		31/12/2021	31/12/2020
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	840
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	840
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	35
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	-35
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX	HJ	
	Impôts sur les bénéfices X	HK	127 475
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VI)	HL	7 012 307
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	6 664 804
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	347 503
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
(3)	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	3 234
(3)	- Crédit-bail immobilier	HQ	6 379
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
(6 ter)	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
(6 ter)	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	4 947
(9)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	141 391
(10)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	100
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6		
(13)	obligatoires A9		
(13)	(dont cotisations facultatives Madelin) A7		
(13)	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Amendes et pénalités	35	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations				
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements			
Immobilisations incorporelles										
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	D8	D9			
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	658 797	KE	KF	17 287	
Immobilisations corporelles										
Terrains					KG		KH	KI		
Constructions :	- Sur sol propre	(dont composants)	L9	KJ		KK		KL		
	- Sur sol d'autrui	(dont composants)	M1	KM		KN		KO		
	- Inst. gales., agmt, constr.	(dont composants)	M2	KP		KQ		KR		
Inst. tech., matériel et outillage industriels					M3	KS		KT	KU	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			KV	134 120	KW		KX	5 902	
	- Matériel de transport			KY	228 886	KZ		LA		
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			LB	194 749	LC		LD	15 433	
- Emballages récupérables et divers						LE		LF		
Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ		
Avances et acomptes					LK		LL	LM		
TOTAL III				LN	557 756	LO		LP	21 335	
Immobilisations financières										
Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T		
Autres participations					8U	355 830	8V	8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U	1V		
TOTAL IV				LQ	355 830	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 572 382	ØH		ØJ	38 622	
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	Réévaluation ou mise en équivalence			
				Virement	Cessions ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles										
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	LV	LW	676 084	1X	
Immobilisations corporelles										
Terrains					IP	LX	LY	LZ		
Constructions :	- Sur sol propre			IQ		MA		MB	MC	
	- Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	MF	
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions			IS		MG		MH	MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	MJ		MK	ML	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			IU		MM	140 022	MN	MO	
	- Matériel de transport			IV		MP	228 886	MQ	MR	
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			IW		MS	210 182	MT	MU	
- Emballages récupérables et divers					IX	MV		MW	MX	
Immobilisations corporelles en cours					MY	MZ		NA	NB	
Avances et acomptes					NC	ND		NE	NF	
TOTAL III				IY		NG	579 090	NH	NI	
Immobilisations financières										
Participations évaluées par mise en équivalence					IZ	ØU		M7	ØW	
Autres participations					10	ØX	355 830	ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés					11	2B		2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières					12	2E		2F	2G	
TOTAL IV				13		NJ	355 830	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	1 611 003	ØL	ØM	

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B**Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal**

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)									
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	568 123	PF	35 097	PG		PH	603 219
TOTAL I		RK	568 123	RM	35 097	RN		RO	603 219
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
- sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
- sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
Constructions : - installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
- installations générales, agencements aménagements divers		QD	111 326	QE	6 407	QF		QG	117 733
Autres immobilisations corporelles : - matériel de transport		QH	227 677	QI	1 209	QJ		QK	228 886
- matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	188 391	QM	6 366	QN		QO	194 757
- emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	527 394	QV	13 982	QW		QX	541 376
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		0N	1 095 517	0P	49 079	0Q		0R	1 144 595

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel			
	Colonne ①	Colonne ②	Colonnes ③	Colonne ④	Colonne ⑤	Colonne ⑥			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immo. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions :									
- sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
- sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immo. corp. :									
- inst. gales, agenc et am. des const.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
- mat. de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
- mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
- emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ		
Total général non ventilé (NS + NT + NU)									
Total général non ventilé (NW - NY)									

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④				
Provisions réglementées								
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF				
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI				
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO				
Provisions pour prêts d'installation	U	IK	IL	IM				
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
Provisions pour risques et charges								
- Litiges	4A	4B	4C	4D				
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W				
Provisions pour : - Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E				
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K				
- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U				
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation								
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D				
Sur immobilisations : - Corporelles	6E	6F	6G	6H				
- Titres mis en équivalence	02	03	04	05				
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X				
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09				
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
Sur comptes clients	6T	75 356	6U	1 660	6V	12 679	6W	64 337
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A				
TOTAL III	7B	75 356	TY	1 660	TZ	12 679	UA	64 337
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	75 356	UB	1 660	UC	12 679	UD	64 337
Dont dotations et reprises :								
- D'exploitation			UE	1 660	UF	12 679		
- Financières			UG		UH			
- Exceptionnelles			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice								10

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT		UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA	75 907	75 907	
Autres créances clients	UX	1 402 771	1 402 771	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	UO			
Personnel et comptes rattachés	UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	656	656	
- Impôts sur les bénéfices	VM			
État et autres collectivités publiques :	VB	358 024	358 024	
- Taxe sur la valeur ajoutée	VB			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
- Divers	VP	1 242	1 242	
Groupe et associés (2)	VC	80 929	80 929	
Débiteurs divers	VR	7 875	7 875	
Charges constatées d'avance	VS	21 015	21 015	
TOTAL	VT	1 948 418	1 948 418	VV
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				VD
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				VE
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	1 520	1 520		
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH	358 611	358 611		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 468 661	1 468 661		
Personnel et comptes rattachés	8C	119 098	119 098		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	66 802	66 802		
- Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités publiques :	VW	10 171	10 171		
- Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
- Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	19 994	19 994		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	151 193	151 193		
Autres dettes	8K	10 480	10 480		
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	2 206 532	2 206 532		
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					VJ
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					VK
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)					VL

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

I - RÉINTÉGRATIONS				31/12/2021	
				Bénéfice comptable de l'exercice	
				WA	347 503
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)				WF	12 396
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				RA	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WI	18 753
Amendes et pénalités				WJ	35
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY	
Impôt sur les sociétés				I7	129 395
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE				WL	
Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI				L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				I8	
- Imposées au taux de 0 %				ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme				WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XR	
Réintég. div. - Intérêts excédentaires (à détailler)				SU	
Zones d'entreprises				SW	
dont : Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro				M8	3 200
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
TOTAL I				WR	517 286
II - DÉDUCTIONS				Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice				WU	27 084
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR.)				WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)				WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %				WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
- Imputées sur déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales					
Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation				2A	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
Mesures d'incitation					
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				ZY	
Majoration d'amortissement				XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations					
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)				K9	
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)				L5	
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)				PA	
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)				1F	
Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)				PC	
Entreprises nouvelles (44 sexies)				L2	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XS	
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)				X9	
Créance dégagee par le report en arriere de déficit				ZI	
Déductions DONT déduction except. (art 39 decies A)				YA	
Dont déduction except. (art 39 decies B)				YB	
diverses DONT déduction except. (art 39 decies C)				YC	
Dont déduction except. (art 39 decies D)				YD	
(à détailler) DONT déduction except. (art 39 decies F)				YI	
Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)				YH	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2	
TOTAL II				XH	29 004
III - RÉSULTAT FISCAL					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI	488 282
Déficit (II - I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	488 282
				XO	

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

I - SUIVI DES DÉFICITS			
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4		
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5		
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
II - INDEMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI	ZV	18 753	ZW style="text-align: right;">27 084
Provisions pour risques et charges			
TOTAL	8X		8Y
Provisions pour dépréciations			
TOTAL	9D		9E
Charges à payer			
TOTAL	9K		9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	YN	18 753	YO style="text-align: right;">27 084
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

II TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	184	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	-113 646	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Prélèvements sur les réserves	0E		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	-113 462
TOTAL I	0F	-113 462		TOTAL II	ZH
					-113 462

RENSEIGNEMENTS DIVERS				31/12/2021	31/12/2020
Engagements					
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) <input type="checkbox"/> J7			YQ		
Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
Détail des postes					
- Sous-traitance			YT	4 980 228	3 749 230
- Locations, charges locatives et de copropriété		(dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois) <input type="checkbox"/> J8	XQ	110 686	102 071
Autres achats et charges externes :			YU		
- Personnel extérieur à l'entreprise			SS	159 633	118 542
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			YV		4 465
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			ST	308 312	271 651
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) <input type="checkbox"/> ES			ZJ	5 558 858	4 245 960
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052					
Impôts et taxes :			YW	9 529	9 094
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE			9Z	11 315	11 612
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) <input type="checkbox"/> ZS			YX	20 844	20 706
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052					
TVA					
Montant de la TVA collectée			YY	1 336 332	963 252
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	991 187	772 706
Divers					
Montant brut des salaires			0B	514 463	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition			0S		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			ZK	1.17 %	1.18 %
Numéro de centre de gestion agréé <input type="checkbox"/> XP		Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR		Oui
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		
Régime de groupe					
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe <input type="checkbox"/> JA	404 965	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL
		Plus-values à 19 %	JM	Imputations	1 920
Groupe : résultat d'ensemble <input type="checkbox"/> JD		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO
		Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF
		Sté mère/filiale ?	JH	N° SIRET société mère	JJ
		Société fille			

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				⑧	⑨	⑩	
⑥	⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑩
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME					
<i>à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)</i>					
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				
Origine		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	- sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
	TOTAL II				

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		<input type="checkbox"/>	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		<input type="checkbox"/>
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

⑭ SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
		②	③	④
Moins-values nettes Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS	4				
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	13
	dont apprentis	YF
	dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 976 698
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	6 976 698
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	12 831
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	4 402
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI	
TOTAL II	OM	17 233
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	5 445 778
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	351
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	186
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	5 446 314
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG
		1 547 617
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 547 617
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

① COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

N° SIREN	330414988
Dénomination de l'entreprise	ITL
- N°, Type et nom de voie	13 RUE DU CANAL
Adresse : - Code postal	67203
- Ville	OBERSCHAEFFOLSHEIM

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	5 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	SAS	Dénomination	PADAM		
N° SIREN (si société établie en France)	454030230	% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	5 000
Adresse :	N° et Voie	13 RUE DU CANAL		<u>Pays</u>	FR
	Code postal	67203	Commune	OBERSCHAEFFOLSHEIM	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre		Nom patronymique / Prénom			
Nom marital			% de détention		Nb de parts ou d'actions
Naissance :	Date	N° Département		<u>Pays</u>	
	Commune				
Adresse :	N° et Voie			<u>Pays</u>	
	Code postal	Commune			

⑩ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)
Exercice clos le 31/12/2021

Néant

N° SIREN	330414988
Dénomination de l'entreprise	ITL
- N°, Type et nom de voie	13 RUE DU CANAL
Adresse : - Code postal	67203
- Ville	OBERSCHAEFFOLSHEIM

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	2
--	---

Forme juridique	SAS	Dénomination	ITL ATALANTIC		
N° SIREN (si société établie en France)	522223544	% de détention			51.00
Adresse : N° et voie	13 RUE DU CANAL			Pays	FR
Code postal	67203	Commune	OBERSCHAEFFOLSHEIM		

Forme juridique	SARL	Dénomination	DAFI INFORMATIQUE		
N° SIREN (si société établie en France)	408370658	% de détention			41.13
Adresse : N° et voie	13 RUE DU CANAL			Pays	FR
Code postal	67203	Commune	OBERSCHAFFOLSHEIM		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

(A souscrire par chaque société du groupe)

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :		
- N°, Type et nom de voie		
- Complément de distribution		
- Lieu-dit, hameau		
- Code postal / Ville / Pays		
Exercice ouvert le :	01/01/2021	Et clos le : 31/12/2021

I - RÉINTÉGRATIONS		
Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E1	347 503
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)	E2	169 783
Réintégration des charges financières selon l'article 212 bis CGI	E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A	Z7	
TOTAL I	E3	517 286

II - DÉDUCTIONS		
Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)	E5	29 004
- Imposées au taux de 19 %	EY	
- Imposées au taux de 15 %	E6	
Plus-values nettes - Imposées au taux de 0 %	EZ	
à long terme : - Imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7	
- Imputées sur les déficits antérieurs	E8	
- Autres plus-values imposées au taux de 19 %	I9	
TOTAL II	F1	29 004

III - RÉSULTAT FISCAL			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	Bénéfice (I - II)	F2	488 282
	Déficit (II - I)	F3	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		F6	83 317
Résultat fiscal :	Bénéfice	F8	404 965
	Déficit	F9	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES
À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPAREMENT

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

(À souscrire par chaque société du groupe)

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :	
- N°. Type et nom de voie	
- Complément de distribution	
- Lieu-dit, hameau	
- Code postal / Ville / Pays	
Exercice ouvert le :	01/01/2021
	Et clos le : 31/12/2021
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice :	- relevant du taux de 19 %
	- relevant du taux de 15 %
	- relevant du taux de 0 %
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	83 317
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	83 317
Déficits reportables	M6	
Déficit de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter		H9

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 + 4 - 5 - 6)
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES
NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

Exercice clos le 31/12/2021

Néant

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination / SIRET de la société intégrée ou du groupe	ITL		33041498800056									
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :												
Exercice ouvert le :	01/01/2021	Et clos le :	31/12/2021	Cocher la case si la déclaration concerne la société mère : <input type="checkbox"/>								
A - RÉSULTAT			Bénéfice et réint.	Déficit et deduct.								
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	488 282	CB									
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD											
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 3 du CGI)			CE									
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG									
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ									
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL											
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN									
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV									
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP											
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS									
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31.12.86 et la date de l'entrée dans le groupe	CT											
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU											
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW									
	TOTAL	CX	488 282	CY								
BÉNÉFICE (CX - CY)	OU	DÉFICIT (CY - CX)	CZ	488 282								
			DA									
B - PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME	Cession d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations					Moins-values et déductions						
	Taux de 19 %		Taux de 15 %		Taux de 0 %		Taux de 19 %		Taux de 15 %		Taux de 0 %	
PV et MV nettes à LT retenues pour la détermination des PV et MV nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société entreprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des PV ou MV à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI entreprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
Sous-total	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
Total PV (BS - A8) ou MV (A8 - BS) taux de 19 %	BR						A9					
Total PV (ED - EF) ou MV (EF - ED) taux de 15 %			B7						B6			
Total PV (EE - EG) ou MV (EG - EE) taux de 0 %					B5						B4	
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %	Plus-values à 19 % (art 210 E, 210 F, 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)									B3		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2021

Néant
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire	<input checked="" type="checkbox"/>
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt au titre du mécénat	1 920
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Montant	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

Exercice clos le 31/12/2021

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux				
Bénéficiaire			Intermédiaire	
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination			Complément de dénomination	
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA	
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie	
Complément de distribution			Complément de distribution	
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau	
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays	
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2021

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SAS	ITL	
Complément de dénomination			
N° SIREN	330414988		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	13 RUE DU CANAL	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	67203	OBERSCHAEFFOLSHEIM
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	5812Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RN régime réel normal	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/01/2021	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/12/2021	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/12/2020	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2021

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	55 420
Autres créances	9 948

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2021

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 520
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	588 378
Dettes fiscales et sociales	152 911
Autres dettes	8 261

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2021

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
			21 015		

I.T.L. INFORMATIQUE – TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 €

Siège social : 13 rue du Canal – 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM

RCS STRASBOURG : 330 414 988



**PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 22/06/2022**

L'an deux mille vingt-et-deux,
Le 22 juin à 10 heures

La société PAUL ADAM DEVELOPPEMENT ET APPUI MARKETING, Société par actions simplifiée au capital de 500 000 €, ayant son siège social 13 rue du Canal, 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le n° 454 030 230, représentée par son Président, Monsieur Paul ADAM,

Associé unique de la société I.T.L. INFORMATIQUE – TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES.

En présence de Monsieur Paul ADAM, Président non associé de la Société.

Monsieur Paul ADAM, Président non associé, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont adressés à l'associé unique dans les délais légaux.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant,
- Questions diverses.

Il est fait part de la possibilité offerte pour les sociétés dites « petites sociétés », ne dépassant pas deux des trois seuils suivants : total de bilan de moins de 6 millions d'euros, chiffre d'affaires net de moins de 12 millions d'euros et moins de 50 salariés, de déposer les comptes au Registre du Commerce et des Sociétés avec une option de confidentialité, qui s'applique uniquement à leur compte de résultat, permettant, sous certaines conditions, de limiter la diffusion de leur compte de résultat (l'actif et le passif restent publics) à des personnes déterminées, notamment institutionnelles. Notre société ne peut en bénéficier vu son appartenance à un groupe de sociétés.

Le Président rappelle que la loi 2018-727 du 10 août 2018 dispense, à compter des exercices clos postérieurement au 11 août 2018, toutes les sociétés commerciales, quelle qu'en soit la forme, de l'obligation d'établir un rapport de gestion si elles répondent à la définition des « petites entreprises ». Notre société répond à cette définition, et n'a donc pas établi de rapport de gestion..

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Plus personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice social

L'associé unique, après avoir entendu lecture du rapport du Président, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Cette résolution, mise aux voix, est Adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice

L'associé unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit **347 503 €**, de la manière suivante :

1) Calcul du résultat distribuable :

Bénéfice de l'exercice	347 503 €
Dont il faut déduire le « Report à Nouveau » antérieur négatif	- 113 462 €
Pour former un bénéfice distribuable de :	234 041 €

2) Affectation du résultat distribuable :

A titre de dividendes Soit 50 euros par action	250 000 €
Affectation au poste « Report à Nouveau » (s'élevant ainsi après affectation à 0 €)	113 462 €
Prélèvement dans les « Autres Réserves » qui s'élèvent ainsi après affectation à 444 041 € (460 000 € - 15 959 €)	15 959 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	Dividende ouvrant Droit à réfaction	Dividende n'y ouvrant pas droit
31/12/2018	/	/	
31/12/2019	35 000 €	/	35 000 €
31/12/2020			

Cette résolution, mise aux voix, est ... Adoptée



TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé et que les conventions conclues antérieurement se sont poursuivies, ce que le Président a relaté dans la liste des conventions réglementées.

Cette résolution, mise aux voix, est ... Adoptée

QUATRIEME RESOLUTION

Les mandats de la société Cabinet KREMER & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Joël KREMER, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration et ces derniers ayant accepté d'être renouvelés dans leur mandat, l'associé unique décide de nommer :

- la société Cabinet KREMER & ASSOCIES
25 avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM
en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,

- et Monsieur Joël KREMER
25 avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM
en qualité de Commissaire aux comptes suppléant

pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution, mise aux voix, est ... Adoptée

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

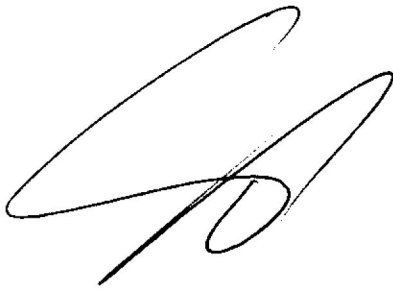
Cette résolution, mise aux voix, est ... Adoptée

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11h30

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Pour la société PAUL ADAM
DEVELOPPEMENT ET APPUI MARKETING
Associée unique
Représentée par Monsieur Paul ADAM

Monsieur Paul ADAM
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a smaller 'A' and a trailing flourish.A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a smaller 'A' and a trailing flourish.

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00485

Numéro SIREN : 330 414 988

Nom ou dénomination : I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D
ADRESSES

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2022 sous le numéro de dépôt 2799

Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	612 909	568 123	44 787	68 779
Fonds commercial	45 887		45 887	45 887
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	557 756	527 394	30 362	56 407
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	355 830		355 830	355 830
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 572 382	1 095 517	476 865	526 902
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 015		1 015	1 015
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 611 393	75 356	1 536 037	1 564 673
Autres	311 702		311 702	357 856
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instrument de Trésorerie				
Disponibilités	393 036		393 036	122 069
Charges constatées d'avance	56 522		56 522	28 714
TOTAL (II)	2 373 668	75 356	2 298 312	2 074 328
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	3 946 050	1 170 873	2 775 177	2 601 230

Bilan Passif

		Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	500 000	500 000	500 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		50 000	50 000
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		460 000	460 000
Report à nouveau		184	8 031
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-113 646	27 153
Subventions d'investissement			840
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	896 538	1 046 024
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		372 282	120 122
Emprunts et dettes financières diverses		24 162	23 718
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		17 882	3 241
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 271 431	1 287 360
Dettes fiscales et sociales		155 849	115 758
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		37 034	5 007
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (III)	1 878 639	1 555 206
Ecart de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	2 775 177	2 601 230
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			91 731

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 824 924	294 542	5 119 466	5 268 855
Chiffre d'affaires Net	4 824 924	294 542	5 119 466	5 268 855
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			141 391	3 444
Autres produits			3 947	12 969
		TOTAL (I)	5 264 804	5 285 268
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			4 245 960	4 264 084
Impôts, taxes et versements assimilés			20 706	23 910
Salaires et traitements			686 976	568 382
Charges sociales			364 600	300 278
Dotations aux amortissements sur immobilisations			64 653	84 739
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			132	30
		TOTAL (II)	5 383 028	5 241 422
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			34 350	24 492
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-118 224	43 846
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			919	1 983
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3 481	4 399
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			123	263
		TOTAL (V)	4 524	6 645
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			785	709
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	785	709
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	3 738	5 935
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-114 486	49 781

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	840	1 260
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	840	1 260
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		170
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)		170
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	840	1 090
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		23 718
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 270 168	5 293 173
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 383 813	5 266 020
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-113 646	27 153

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

919 1 983

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 2 775 177 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -113 646 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Convention d'intégration fiscale

La société entre dans le cadre du régime fiscal des groupes (intégration fiscale) prévu aux articles 223A et suivant du CGI.

L'option a été formulée le 1er janvier 2010.

Les principales dispositions de la convention d'intégration fiscale applicable au groupe sont les suivantes :

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, la société mère enregistre dans ses charges ou dans ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisé par les filiales.

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- la société PADAM SAS
- la société ITL SAS
- la société SCI FLHTC
- la société LA CIGOGNE GOURMANDE SARL

La société tête de groupe est la société PADAM SAS.

Faits caractéristiques

L'émergence et l'expansion de la COVID-19 depuis l'année 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette crise sanitaire liée à l'événement COVID-19 a eu des impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. En application des décisions gouvernementales, l'entreprise a dû fermer son établissement / réduire significativement son activité. En conséquence, elle a mis en œuvre les mesures de soutien suivantes :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats (recours à l'activité partielle, demande d'aide publique...)
- Obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat pour un montant de 350 000 euros.

Dans un contexte général incertain sur la durée de l'épidémie et ses conséquences économiques, compte tenu de ces mesures et sur la base des informations connues à la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime qu'il n'existe pas, à cette date, d'incertitudes significatives sur la continuité de son exploitation.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

L'événement COVID-19 étant toujours en cours à la date d'arrêté des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Abandon de créances

La société ITL a accordé en 2015 un abandon de créances à sa filiale DAFI pour un montant de 62 790 €. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce d'une valeur de 45 887.15 € n'est pas amorti.

Les brevets, concessions et licences, d'une valeur brute de 612 909.38 € à la clôture de l'exercice, sont amortis sur une durée de 1 à 4 ans prorata temporis.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Agencements et aménagements divers 4 à 15 ans,
- Matériel de transport 2 à 5 ans,
- Matériel de bureau 3 à 5 ans,
- Mobilier 5 à 10 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2020) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 0.48%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	5	4
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	5	7
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	10	11

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 000	100.00000	500 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5 000	100.00000	500 000

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	153 392
TOTAL	153 392

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	62 790
TOTAL	62 790

Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%)

Filiales	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	-----	-----	-----	-----	-----
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
522223544 SAS ITL ATALANTIC 13 RUE DU CANAL	500 000	51.00	255 000		722 206
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM	588 386		255 000		19 532

Participations	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	-----	-----	-----	-----	-----
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
408370658 SARL DAFI INFORMATIQUE 13 RUE DU CANAL	111 100	41.13	100 830		239 218
67203 OBERSCHAFFOLSHEIM	83 001		100 830		23 247

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
		649 101		9 696
TOTAL		649 101		9 696
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
		134 120		
		228 886		
		189 830		4 920
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		552 836		4 920
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
		355 830		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL		355 830		
TOTAL GENERAL		1 557 766		14 616
Cadre B		Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
		Virement		
		Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
			658 797	
TOTAL			658 797	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
			134 120	
			228 886	
			194 749	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			557 756	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
			355 830	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			355 830	
TOTAL GENERAL			1 572 382	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.	534 434	33 688		568 123			
	534 434	33 688		568 123			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	104 099	7 227		111 326			
Matériel de transport	207 706	19 972		227 677			
Mat. de bureau et informatique, mobilier	184 625	3 766		188 391			
Emballages récup. et divers							
	496 430	30 965		527 394			
TOTAL GENERAL	1 030 864	64 653		1 095 517			
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES	Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice		
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée		Mode Amort. fiscal dégressif	exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglémentées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglémentées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	75 356				75 356
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
	75 356				75 356
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
	75 356				75 356
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	86 593	86 593	
Autres créances clients	1 524 799	1 524 799	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 357	13 357	
Impôts sur les bénéficiaires			
Taxe sur la valeur ajoutée	197 128	197 128	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 242	1 242	
Groupe et associés (2)	93 831	93 831	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	6 144	6 144	
Charges constatées d'avance	56 522	56 522	
	TOTAL	1 979 617	1 979 617

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	1 053	1 053		
- à plus d'1 an à l'origine	371 229	362 618	8 611	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	444	444		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 271 431	1 271 431		
Personnel et comptes rattachés	42 871	42 871		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 317	84 317		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	12 483	12 483		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	16 177	16 177		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	23 718	23 718		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	37 034	37 034		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL	1 860 757	1 852 146	8 611
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		350 000		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		12 403		
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	84 446	
Autres créances	93 831	
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 229	
Emprunts et dettes financières divers	23 718	
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 157	
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	1 046 024
Distributions	35 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 081 024
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 081 024
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	-7 847
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	-840
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-62 153
Variations en cours d'exercice	-70 840
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	1 010 184
Résultat de l'exercice	-113 646
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	896 538

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	35 883.96	11 815.72
Autres créances	8 208.26	10 487.43
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	44 092.22	22 303.15

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	35 883.96	11 815.72
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	35 883.96	11 815.72
Autres créances	8 208.26	10 487.43
40980000 AVOIRS A RECEVOIR	6 047.10	8 504.86
44870300 CONTRB. ECO. TERRITORIALE	1 242.00	
45581100 INT.COURUS C/C PADAM		1 147.85
45582000 INT.COURUS C/C DAFI INFO.	919.16	834.72
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	44 092.22	22 303.15

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 052.94	1 022.48
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	394 684.59	418 015.21
Dettes fiscales et sociales	75 860.71	58 517.40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 257.52	4 824.19
TOTAL	472 855.76	482 379.28

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 052.94	1 022.48
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	1 052.94	1 022.48
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	394 684.59	418 015.21
40800000 F/SEURS FNP ADRESSES	363 157.09	397 052.61
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	31 527.50	20 962.60
Dettes fiscales et sociales	75 860.71	58 517.40
42820000 CONGES PAYES	42 870.90	28 385.97
42840000 INTERESSEMENT		4 329.00
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	21 110.55	13 740.72
44860000 ETAT TA A PAYER	2 834.79	
44860200 FORMATION CONTINUE	4 445.47	4 174.71
44860600 TAXE S/ VEHICULES SOCIETE	4 599.00	4 599.00
44860700 CONTRB. ECO. TERRITORIALE		3 288.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 257.52	4 824.19
41980000 AVOIRS A ETABLIR	1 257.52	4 824.19
TOTAL	472 855.76	482 379.28

Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
Produits constatés d'avance	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
	Exercice clos le	Exercice clos le
Charges constatées d'avance	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	56 522	28 714
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	56 522	28 714

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subventions investissement virées au résultat		840
TOTAL		840

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant	
Remboursements assurances	2 773	
Indemnités activité partielle	17 615	
Indemnités AVIVA	120 504	
Natixis	352	
Prévoyance	147	
Total		141 391

Détail des comptes

Bilan Actif détaillé

ACTIF	Solde			Variation
	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	44 786.87	68 779.02	-23 992.15	-34.88
20500000 CONCESS. BREVETS LICENCE	182 822.20	179 126.20	3 696.00	2.06
20501000 FICHIERS	430 087.18	424 087.18	6 000.00	1.41
28050000 AMORT.CONCESSIONS BREVETS	-177 960.34	-172 947.18	-5 013.16	-2.90
28051000 AMORTS FICHIERS	-390 162.17	-361 487.18	-28 674.99	-7.93
Fonds commercial	45 887.15	45 887.15		
20700000 FONDS COMMERCIAL	45 887.15	45 887.15		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	30 361.56	56 406.63	-26 045.07	-46.17
21810000 INST.AGCT AMENAGT DIVERS	117 789.30	117 789.30		
21815000 AMENAGT BUREAU PARIS	16 331.00	16 331.00		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	228 886.23	228 886.23		
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	141 221.69	137 507.06	3 714.63	2.70
21830600 MAT.BUREAU INFORMATIQ. PARIS	3 313.36	2 108.36	1 205.00	57.16
21840000 MOBILIER	50 214.22	50 214.22		
28181000 AMORTS INST.AGCTS DIVERS	-101 199.98	-95 563.66	-5 636.32	-5.90
28181500 AMORT AGT PARIS	-10 125.66	-8 534.97	-1 590.69	-18.64
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	-227 677.46	-207 705.63	-19 971.83	-9.62
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	-137 100.22	-134 329.58	-2 770.64	-2.06
28183600 AMORT MAT BUREAU PARIS	-2 270.14	-2 108.36	-161.78	-7.69
28184000 AMORT.MOBILIER	-49 020.78	-48 187.34	-833.44	-1.73
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	355 829.50	355 829.50		
26150000 TITRES ITL ATLANTIC	255 000.00	255 000.00		
26170000 PARTS DAFI INFORMATIQUE	100 829.50	100 829.50		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	476 865.08	526 902.30	-50 037.22	-9.50
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				

ACTIF	Solde		Variation	
	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 015.48	1 015.48		
40900000 FOURNISSEURS DEBITEURS	1 015.48	1 015.48		
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 536 036.73	1 564 673.41	-28 636.68	-1.83
41100000 CLIENTS	1 487 835.53	1 539 460.45	-51 624.92	-3.35
41300000 CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	1 080.00	2 160.00	-1 080.00	-50.00
41610000 CLIENTS DOUTEUX	86 593.17	86 593.17		
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	35 883.96	11 815.72	24 068.24	203.69
49100000 DEPREC.CLTS DOUTEUX	-75 355.93	-75 355.93		
Autres	311 702.25	357 855.92	-46 153.67	-12.90
40960000 FOURNISSEURS EMBALLAGES A RENDRE	97.20	72.00	25.20	34.72
40980000 AVOIRS A RECEVOIR	6 047.10	8 504.86	-2 457.76	-28.90
43760000 TICKETS RESTAURANT	13 357.00	17 955.00	-4 598.00	-25.61
44520200 TVA COLLECTEE HORS CEE	287.89		287.89	-
44562000 TVA DED./IMMOB.		555.00	-555.00	-100.00
44566100 TVA DEDUCTIBLE ART44-196 CEE	244.48	268.00	-23.52	-8.96
44566300 TVA A RECUP./ABS 5.5%		11.63	-11.63	-100.00
44566500 TVA A RECUPERER / ENCAISS	130 200.51	169 700.09	-39 499.58	-23.28
44566600 TVA A RECUP./ABS 20%	1 376.43	1 138.60	237.83	20.81
44566800 TVA A RECUP./ABS 10%	37.32		37.32	-
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES	64 981.78	68 947.36	-3 965.58	-5.75
44870300 CONTRB. ECO. TERRITORIALE	1 242.00		1 242.00	-
45510000 C/C PADAM	1 147.85		1 147.85	-
45521000 C/C DAFI	79 073.53	63 238.81	15 834.72	25.04
45522000 C/C DAFI "PRÊT DE 50 000€"	12 690.00	25 482.00	-12 792.00	-50.20
45581100 INT.COURUS C/C PADAM		1 147.85	-1 147.85	-100.00
45582000 INT.COURUS C/C DAFI INFO.	919.16	834.72	84.44	10.06
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	393 035.96	122 069.37	270 966.59	221.98
51210000 B.E.C.M.	4 256.97	11 407.01	-7 150.04	-62.68
51230000 SOGENAL	273 120.16		273 120.16	-
51245000 SOGENAL CAT	105 509.72	105 386.36	123.36	0.12
51250000 BANQUE POPULAIRE	9 884.19	5 011.08	4 873.11	97.25
53000000 CAISSE	264.92	264.92		
Charges constatées d'avance	56 521.63	28 713.71	27 807.92	96.84
48600000 CHARGES CONSTAT. D-AVANCE	56 521.63	28 713.71	27 807.92	96.84
TOTAL (II)	2 298 312.05	2 074 327.89	223 984.16	10.80
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	2 775 177.13	2 601 230.19	173 946.94	6.69

Bilan Passif détaillé

PASSIF	Solde			Variation
	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel dont versé : 500 000	500 000.00	500 000.00		
10130000 CAPITAL VERSE APELE	500 000.00	500 000.00		
Prime d'émission, de fusion, d'apport...				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves :				
- Réserve légale	50 000.00	50 000.00		
10611000 RESERVE LEGALE	50 000.00	50 000.00		
- Réserves statutaires ou contractuelles				
- Réserves réglementées				
- Autres réserves	460 000.00	460 000.00		
10680000 AUTRES RESERVES	460 000.00	460 000.00		
Report à nouveau	183.78	8 030.62	-7 846.84	-97.71
11000000 REPORT A NOUVEAU	183.78	8 030.62	-7 846.84	-97.71
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-113 645.59	27 153.16	-140 798.75	-518.54
Subventions d'investissement		840.00	-840.00	-100.00
13100000 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	6 300.00	6 300.00		
13900000 SUBV.INVES.INSC.CPT.RESUL	-6 300.00	-5 460.00	-840.00	-15.38
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	896 538.19	1 046 023.78	-149 485.59	-14.29
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
TOTAL (I bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	372 282.38	120 121.99	252 160.39	209.92
16410000 EMPRUNT P/DAFI 2018	21 229.44	27 368.47	-6 139.03	-22.43
16420000 PRET PGE STE GENERALE	350 000.00		350 000.00	-
51230000 SOGENAL		91 731.04	-91 731.04	-100.00
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	1 052.94	1 022.48	30.46	3.03
Emprunts et dettes financières diverses	24 161.63	23 718.00	443.63	1.87
16820000 PGE INTERETS COURUS STE GENERALE	443.63		443.63	-
45160000 GROUPE PADAM IS INTEG FIS	23 718.00	23 718.00		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 881.65	3 241.38	14 640.27	451.74
41900000 CLIENTS CREDITEURS	17 881.65	3 241.38	14 640.27	451.74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 271 430.62	1 287 360.35	-15 929.73	-1.24
40100000 FOURNISSEURS	876 746.03	869 345.14	7 400.89	0.85
40800000 F/SEURS FNP ADRESSES	363 157.09	397 052.61	-33 895.52	-8.54
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	31 527.50	20 962.60	10 564.90	50.40
Dettes fiscales et sociales	155 848.60	115 758.08	40 090.52	34.63
42820000 CONGES PAYES	42 870.90	28 385.97	14 484.93	51.03

PASSIF	Solde			Variation
	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
42840000 INTERESSEMENT		4 329.00	-4 329.00	-100.00
43100000 URSSAF	37 650.00	17 226.66	20 423.34	118.55
43721000 RETRAITE - PREVOYANCE	25 556.91	26 720.09	-1 163.18	-4.35
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	21 110.55	13 740.72	7 369.83	53.64
44210000 PRELEV A LA SOURCE	4 298.00	4 255.24	42.76	1.01
44520100 TVA COLLECTEE ART44-196 CEE	244.48	268.00	-23.52	-8.96
44551000 TVA A DECAISSER	2 315.00	5 862.00	-3 547.00	-60.51
44566200 TVA DED HORS CEE	287.89		287.89	-
44571100 TVA COLLECTEE 20%	3 851.87	1 743.43	2 108.44	121.00
44587000 TCA/FACTURES A ETABLIR	5 783.74	1 165.26	4 618.48	396.48
44860000 ETAT TA A PAYER	2 834.79		2 834.79	-
44860200 FORMATION CONTINUE	4 445.47	4 174.71	270.76	6.47
44860600 TAXE S/ VEHICULES SOCIETE	4 599.00	4 599.00		
44860700 CONTRB. ECO. TERRITORIALE		3 288.00	-3 288.00	-100.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	37 034.06	5 006.61	32 027.45	639.64
41980000 AVOIRS A ETABLIR	1 257.52	4 824.19	-3 566.67	-73.92
45700000 ASSOC.DIVID.A PAYER	35 000.00		35 000.00	-
46700000 AVANCES AC./FRAIS	776.54	182.42	594.12	326.92
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	1 878 638.94	1 555 206.41	323 432.53	20.80
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	2 775 177.13	2 601 230.19	173 946.94	6.69

Compte de résultat détaillé

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	5 119 466.16	5 268 854.72	-149 388.56	-2.84
70605000 VTES MAINTEN.GEST VPC	3 307.50	3 803.00	-495.50	-13.02
70610000 LOCATIONS ADRESSES	3 362 006.78	3 486 918.61	-124 911.83	-3.58
70610400 TELEMARKETING	184 846.21	105 917.77	78 928.44	74.52
70611000 ASILES COLIS	519 112.35	433 339.97	85 772.38	19.79
70611600 TELEMARKETING FRANCE	17 883.80	14 825.09	3 058.71	20.63
70611700 TELEMARKETING EXPORT	37 980.81	55 798.14	-17 817.33	-31.93
70611900 ASILES COLIS EXPORT	63 048.73	44 370.20	18 678.53	42.10
70612000 LOCATION ADRESSES E-MAIL	2 774.88	5 542.29	-2 767.41	-49.93
70615000 FRAIS INFOS S/ LA	265 209.89	235 973.30	29 236.59	12.39
70615200 FRAIS INFO ADRESSES EMAIL	1 550.00	3 860.01	-2 310.01	-59.84
70615400 FRAIS INFO TELEMARKETING	17 673.00	9 190.60	8 482.40	92.29
70615700 FRAIS INFO LOC AD MAIL EXPORT	4 253.30	7 284.56	-3 031.26	-41.62
70615900 FRAIS INFO S/LA EXPORT	15 078.60	19 609.45	-4 530.85	-23.10
70616000 FRAIS SUR ECHANGE	21 265.76	28 642.06	-7 376.30	-25.75
70616900 FRAIS SUR ECHANGE EXPORT	2 922.51	2 832.06	90.45	3.21
70619000 LOCATIONS AD. EXPORT	147 419.57	259 223.62	-111 804.05	-43.13
70630000 GESTION ADRESSES	340.00	5 041.14	-4 701.14	-93.26
70631000 DEDUPLICATION S/TR	655.88	1 551.40	-895.52	-57.70
70631500 DEDUPLICATIONS INTERNES	271 729.73	353 333.55	-81 603.82	-23.10
70631600 DEDUP INTERNES EXPORT	2 642.50	9 050.00	-6 407.50	-70.80
70639000 GESTION ADRESSES EXPORT	8 301.30	19 954.00	-11 652.70	-58.40
70640000 DIVERS SCE INFO	10 276.75	5 190.00	5 086.75	98.02
70640900 DIVERS GESTION EXPORT	3 650.00	4 500.00	-850.00	-18.89
70641000 ENRICHISST TEL	3 133.32	1 937.90	1 195.42	61.66
70641900 ENRICHISST TEL EXPORT	3 045.75	874.86	2 170.89	248.11
70642000 ENRICHISST MAIL	28 827.75	1 240.30	27 587.45	+1 000.00
70643000 BLOCTEL	23 289.25	18 685.00	4 604.25	24.64
70644000 DATAMINING	35 396.50	2 350.00	33 046.50	+1 000.00
70645000 SCOREO	866.00	2 220.00	-1 354.00	-60.99
70645900 SCOREO EXPORT	468.00		468.00	-
70646900 NMAP EXPORT	1 410.00		1 410.00	-
70647000 DATACLEARING	4 214.42	5 156.09	-941.67	-18.27
70647900 DATACLEANING EXPORT	3 750.00	3 750.00		
70648000 DATAENHANCEMENT	4 510.55		4 510.55	-
70648900 DATAENHANCEMENT EXPORT		986.40	-986.40	-100.00
70649000 ENRICHIT AUTRE	2 750.80	896.84	1 853.96	206.69
70649900 ENRICHIT AUTRE EXPORT	425.00		425.00	-
70662000 GENERATION DE LEADS	7 500.00	885.00	6 615.00	747.46
70670000 NEW BUSINESS AGENCE	12 235.00	11 377.00	858.00	7.54
70675000 NEW BUSINESS DIGITAL	3 138.00	10 550.00	-7 412.00	-70.26
70675100 NEW BUSINESS DIGITAL EXPORT		12 600.00	-12 600.00	-100.00
70850100 PORTS DIVERS FACTURES	2 990.00	1 286.67	1 703.33	132.32
70850200 PORT DIVERS FACT EXPORT	120.00	360.00	-240.00	-66.67
70853000 PORTS FACTURES GESTION	15.00	15.00		
70853900 PORTS FACTURES EXPORT		15.00	-15.00	-100.00
70855000 FRAIS DIVERS REFACTURES	17 425.47	77 917.84	-60 492.37	-77.64
70855900 FRAIS DIVERS FACTUR. HT	25.50		25.50	-
Chiffre d'affaires Net	5 119 466.16	5 268 854.72	-149 388.56	-2.84

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges	141 390.81	3 444.13	137 946.68	+1 000.00
79100000 TRANSF.CH.EXPLOITATION	141 390.81	3 444.13	137 946.68	+1 000.00
Autres produits	3 947.35	12 969.35	-9 022.00	-69.57
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	3 947.35	12 969.35	-9 022.00	-69.57
TOTAL (I)	5 264 804.32	5 285 268.20	-20 463.88	-0.39
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes*	4 245 960.24	4 264 083.50	-18 123.26	-0.43
60410000 LOCATIONS ADRESSES	2 740 701.22	2 781 000.85	-40 299.63	-1.45
60411000 ASILES COLIS	451 039.76	370 228.66	80 811.10	21.83
60411900 ASILES COLIS EXPORT	24 241.89	3 401.94	20 839.95	612.58
60413000 ACHATS/REVENTES LEADS	1 300.00		1 300.00	-
60415000 FRAIS INFOS S/LA	116 695.04	138 741.80	-22 046.76	-15.89
60415900 FRAIS INFOS S/LA EXPORT	11 625.50	10 529.80	1 095.70	10.41
60419000 LOCATION ADRESSES EXPORT	254 888.79	263 377.31	-8 488.52	-3.22
60420000 S/TRAIT. ROUTAGE AD MAIL	4 100.00	8 900.00	-4 800.00	-53.93
60430000 S/TR.GESTION ADRESSE	4 400.00	32 300.00	-27 900.00	-86.38
60431000 S/TR.DEDUPLICATION	1 080.00		1 080.00	-
60432000 S./TR. ENRICHISST FICHIER	34 129.29	30 554.84	3 574.45	11.70
60433000 S/TR PRESTATIONS SITE ITL	80 600.00	25 012.00	55 588.00	222.25
60434000 S/TR PRESTATIONS DIVERSES	14 870.00	8 699.00	6 171.00	70.94
60440000 GESTION DES CAMPAGNES GOOGLE ADS		150.00	-150.00	-100.00
60450000 ACHAT PRESTA AGENCE REFACT	9 091.96		9 091.96	-
60460000 INTERVENTION DEVELOPPEMENT		7 380.00	-7 380.00	-100.00
60613000 ELECTRICITE	11 665.89	11 300.52	365.37	3.23
60614000 EAU	658.53	622.50	36.03	5.78
60630000 FOURN.ENTR.- PETIT EQUIPT	3 947.77	746.04	3 201.73	429.22
60640000 FOURNITURES ADMINISTRAT.	4 770.76	1 493.10	3 277.66	219.56
60641000 FOURNITURES INFORMAT.	2 906.14	1 402.68	1 503.46	107.13
60642000 PHOTOCOPIES	446.84	1 177.10	-730.26	-62.02
60680000 AUTRES MAT. ET FOURNITURES		303.70	-303.70	-100.00
61100000 FR.GESTION TICKETS RESTO	467.00	43.34	423.66	986.05
61220100 CREDIT BAIL COFICA BAIL 2017	9 543.87	12 725.16	-3 181.29	-25.00
61225000 CREDIT BAIL BNP PARIBAS LEASE	6 379.18		6 379.18	-
61225600 CREDIT BAIL AUTOCOMS PARIS	18 426.63	11 766.63	6 660.00	56.60
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	66 953.16	67 335.66	-382.50	-0.57
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	773.31	683.60	89.71	13.01
61351000 LOCATIONS FORD LLD	3 055.08	3 231.92	-176.84	-5.48
61352000 LOC.INTERNET	2 479.20	2 439.12	40.08	1.64
61400000 CHARGES LOCATIVES	840.00	840.00		
61500000 ENTRETIEN / REPARATION		808.06	-808.06	-100.00
61520000 ENTRETIEN LOCAUX	5 358.67	8 128.02	-2 769.35	-34.07
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	6 166.78	4 275.17	1 891.61	44.26
61560000 CONTRAT DE MAINTENANCE	45 128.73	56 341.51	-11 212.78	-19.90
61570000 ABONNEMENT PTT	149.40	631.45	-482.05	-76.39
61610000 ASSUR.MUTLIRISQUES - RC	13 265.13	12 496.88	768.25	6.15
61610600 ASSUR. BUREAUX PARIS		-414.70	414.70	-100.00
61630000 ASSUR. VEHICULES DE STES	4 562.22	4 425.69	136.53	3.07

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Montant	Variation %
	31/12/2020	31/12/2019		
61640000 ASSURANCE MATERIELS		1 594.03	-1 594.03	-100.00
61650000 ASS PALLIA STE GEN	2 248.62	2 092.17	156.45	7.50
61660000 ASSURANCE EUROP ASSISTANCE		4.80	-4.80	-100.00
61680000 AXA CYBER SECURE	1 514.12	1 389.34	124.78	9.00
61690000 ASS MULTIRISQUE INFORMATIQUE	862.34		862.34	-
61800000 DOCUMENTATION	1 597.79	1 226.50	371.29	30.24
62021000 CREDIT BAIL LOCAM TELEPHONES		8 907.84	-8 907.84	-100.00
62021100 CREDIT BAIL CM-CIC AUTOCOM		36 960.04	-36 960.04	-100.00
62021200 CREDIT BAIL ESTELECOM		2 220.00	-2 220.00	-100.00
62100000 INTERVENTION INFO		1 890.00	-1 890.00	-100.00
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE		750.00	-750.00	-100.00
62150000 PERSONNEL EXTERIEUR REFACTURE		2 430.00	-2 430.00	-100.00
62220000 COMMISSIONS SUR VTES	4 464.68		4 464.68	-
62250000 FRAIS NORME ISO	1 350.00	1 350.00		
62260000 HONORAIRES	48 996.42	40 700.42	8 296.00	20.38
62270000 FRAIS ACTES - CONTENTIEUX	88.07	68.72	19.35	27.54
62280100 FRAIS DE GROUPE PADAM	68 108.00	75 250.00	-7 142.00	-9.49
62300000 PUBLICITE / PUBLICATIONS	20 775.30	11 692.77	9 082.53	77.67
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	2 245.26		2 245.26	-
62315000 SITE INTERNET	58 128.45	66 004.03	-7 875.58	-11.93
62320000 ADRESSES PIEGES	5 187.60	5 468.80	-281.20	-5.14
62325000 FRAIS DIVERS REFACTURES	1 574.84	5 438.99	-3 864.15	-71.04
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	465.00	530.00	-65.00	-12.26
62340000 CADEAUX	5 951.28	17 376.86	-11 425.58	-65.75
62380000 COTISATIONS ET DONS	10 717.17	11 114.17	-397.00	-3.57
62410000 TRANSPORTS S/ACHATS LA	126.56	350.65	-224.09	-63.82
62415000 PORTS/ACHATS FOURNITURES	575.05	570.50	4.55	0.70
62419000 PORTS S/ LA EXPORT	535.00	470.00	65.00	13.83
62480000 FRAIS DE PORT DIVERS		20.15	-20.15	-100.00
62511000 INDEMNITES KM DIVERS	1 015.01	388.33	626.68	161.60
62515000 FRAIS DE DEPLACT PA	4 480.80	18 687.46	-14 206.66	-76.02
62515300 CARBURANT	4 331.39	9 385.96	-5 054.57	-53.86
62516000 FRAIS DE DEPLACT DIVERS	3 146.82	11 364.45	-8 217.63	-72.31
62560000 FRAIS RECEPTION PA _TVA_	4 242.00	10 454.80	-6 212.80	-59.43
62561000 FRAIS RECEPTION DIV _TVA_	2 885.52	3 624.70	-739.18	-20.39
62571000 FRAIS DE RECEPTION DIVERS		490.14	-490.14	-100.00
62600000 FRAIS POSTAUX	14 037.83	10 846.81	3 191.02	29.42
62620000 TELEPHONE	11 687.47	11 620.17	67.30	0.58
62620800 INTERNET		531.28	-531.28	-100.00
62700000 SERVICES BANCAIRES	7 914.11	7 739.27	174.84	2.26
Impôts, taxes et versements assimilés	20 706.35	23 909.76	-3 203.41	-13.40
63120000 TAXE D-APPRENTISSAGE	2 834.79		2 834.79	-
63330000 FORMATION FAFIEC/FONGECIF	3 704.56	3 497.76	206.80	5.92
63340000 FORMATIONS DIVERS		462.00	-462.00	-100.00
63511000 CONTRB. ECO. TERRITORIALE	9 094.00	15 351.00	-6 257.00	-40.76
63514000 TAXE S./VEHICULE STE	5 073.00	4 599.00	474.00	10.31
Salaires et traitements	686 976.33	568 381.97	118 594.36	20.87
64100000 REMUNERATIONS PERSONNEL	641 279.26	547 911.75	93 367.51	17.04
64105000 INTERESSEMENT		4 329.00	-4 329.00	-100.00
64106000 ABONDEMENT	31 212.14	20 584.73	10 627.41	51.62
64120000 CONGES PAYES	14 484.93	-13 346.74	27 831.67	-208.53
64130000 PRIMES GRATIFICATIONS		7 991.37	-7 991.37	-100.00
64180000 IND RUPTURE		911.86	-911.86	-100.00
Charges sociales	364 600.44	300 278.32	64 322.12	21.42
64510000 URSSAF	171 095.46	166 027.46	5 068.00	3.05

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Montant	Variation
	31/12/2020	31/12/2019		%
64512000 RETRAITE CADRES		6 951.77	-6 951.77	-100.00
64521000 ARTICLE 83	107 110.51	82 874.56	24 235.95	29.24
64522000 PREVOYANCE	53 985.03	22 024.97	31 960.06	145.11
64560000 MUTUELLE EMPLOYES		4 132.79	-4 132.79	-100.00
64570000 CHARGES SOC./CONGES PAYES	7 369.83	-7 523.99	14 893.82	-197.95
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	772.50	968.51	-196.01	-20.23
64760000 TICKETS RESTAURANTS	9 275.34	10 122.25	-846.91	-8.37
64800000 AUTRES CHARGES PERSON.	14 991.77	14 700.00	291.77	1.99
Dotations aux amortissements sur immobilisations	64 652.85	84 738.65	-20 085.80	-23.70
68110000 DOT.AMORT.IMM.INCOR.- COR	64 652.85	84 738.65	-20 085.80	-23.70
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	131.92	30.25	101.67	340.00
65160000 DROITS D AUTEURS	100.00	8.00	92.00	+1 000.00
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	31.92	22.25	9.67	45.45
TOTAL (II)	5 383 028.13	5 241 422.45	141 605.68	2.70
* Y compris :				
-Redevances de crédit-bail mobilier	34 349.68	24 491.79	9 857.89	40.25
61220100 CREDIT BAIL COFICA BAIL 2017	9 543.87	12 725.16	-3 181.29	-25.00
61225000 CREDIT BAIL BNP PARIBAS LEASE	6 379.18		6 379.18	-
61225600 CREDIT BAIL AUTOCOMS PARIS	18 426.63	11 766.63	6 660.00	56.60
-Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-118 223.81	43 845.75	-162 069.56	-369.64
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation	919.16	1 982.57	-1 063.41	-53.66
76150000 REVENUS C/C GROUPE	919.16	1 982.57	-1 063.41	-53.66
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	3 481.03	4 399.05	-918.02	-20.87
76500000 ESCOMPTE OBTENUS	3 481.03	4 399.05	-918.02	-20.87
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différence positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	123.36	263.27	-139.91	-53.23
76700000 PLUS VALUE SICAV	123.36	263.27	-139.91	-53.23
TOTAL (V)	4 523.55	6 644.89	-2 121.34	-31.92
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	785.33	709.48	75.85	10.72
66110000 INTERETS S/EMPRUN DAFI - 2018	282.07	392.14	-110.07	-28.06
66150000 INTERETS SUR PRET PGE	443.63		443.63	-
66162000 INTERETS BANCAIRES	43.45		43.45	-
66500000 ESCOMPTE ACCORDES	16.18	317.34	-301.16	-94.95
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)	785.33	709.48	75.85	10.69
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	3 738.22	5 935.41	-2 197.19	-37.02
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	-114 485.59	49 781.16	-164 266.75	-329.98
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
Produits exceptionnels sur opérations en capital 77700000 SUBV.INVEST.VIREES RESULT	840.00	1 260.00	-420.00	-33.33
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			-420.00	-33.33
TOTAL (VII)	840.00	1 260.00	-420.00	-33.33
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion 67120000 AMENDES ET PENALITES		170.00	-170.00	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		170.00	-170.00	-100.00
TOTAL (VIII)		170.00	-170.00	-100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	840.00	1 090.00	-250.00	-22.94
Participations des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		23 718.00	-23 718.00	-100.00
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		24 048.00	-24 048.00	-100.00
69570000 C.I. MECENAT		-330.00	330.00	-100.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 270 167.87	5 293 173.09	-23 005.22	-0.43
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 383 813.46	5 266 019.93	117 793.53	2.24
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-113 645.59	27 153.16	-140 798.75	-518.54

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société	SAS ITL		
Adresse du principal établissement	13 RUE DU CANAL 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM		
Adresse du siège social, si différent			
Ancienne adresse en cas de changement			
RÉGIME FISCAL DES GROUPE			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/01/2005		
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	45403023000014 SIE ILLKIRCH 13 COURS DE L'ILLIADE 67407 ILLKIRCH		
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées : Édition de répertoires et de fichiers d'adresses
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION			
1 - Résultat fiscal			
Bénéfice imposable au taux de 31%	0	Bénéfice imposable au taux de 15%	Déficit 83 317
Bénéfice imposable au taux de 28%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 - Plus-values			
PV à long terme imposables au taux de 19%	Autres PV imposables au taux de 19%	PV à long terme imposables au taux de 0%	PV à long terme imposables au taux de 15% PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeune entreprise innovante	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer		dans le secteur productif, art. 244 quater W	
D - IMPUTATIONS			
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.			
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.			
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS		Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-1-1) :			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2) :			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :			
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	
Si oui, nom du logiciel utilisé :		SAGE	
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input checked="" type="checkbox"/>
N° d'agrément du CGA		ECF	<input type="checkbox"/>
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Indép.	IN EXTENSO STRASBOURG 5 Allee d'Helsinki 67300 SCHILTIGHEIM	
- du Conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- du prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/12/2020

Néant

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	35 000
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts :		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		35 000
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	35 000

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants								

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Exercice clos le 31/12/2020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES		
Nom, prénom et emploi occupé		Adresse complète
1	ADAM Paul Président	11 rue de l'Eglise 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM
2	LE BOLAY Sabine Comptable	3 rue du Foyer 67990 OSTHOFFEN
3	HOLLNER Jean-François Chef projet	3A rue du Gressweg 67490 LUPSTEIN
4	BRECH Marie Directrice projet	10 rue des Tilleuls 67204 ACHENHEIM
5	MAETZ Karine Directrice com.	16F rue des Chasseurs 67280 OBERHASLACH
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans le même ordre que ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	Dépenses et charges afférentes		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature	Montant des indemnités et allocations diverses	Valeur des avantages en nature	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		Aux véhicules et autres biens	Aux immeubles non affectés à l'exploitation	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨
1	250 000			250 000	4 481			254 481
2	65 396			65 396	865			66 261
3	65 238			65 238				65 238
4	58 584			58 584	54			58 638
5	58 456			58 456	2 949			61 405
6								
7								
8								
9								
10								
**	497 674			497 674	8 349			506 023

** TOTAL GÉNÉRAL

B - AUTRES FRAIS	⑩
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	5 951
Frais de réception, y compris les frais de restaurants et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	7 128
TOTAL	13 079

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (TOTAL col. 9 + TOTAL col. 10)	519 102	- de l'exercice	
- de l'exercice précédent	454 723	- de l'exercice précédent	85 886
Le : 10/05/2021	A : OBERSCHAEFFOLSHEIM		
Signataire : - Titre, nom et prénom	M ADAM Paul		
- Qualité	PRESIDENT		

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2020 ③	Net 31/12/2019 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	612 909	AG	568 123	44 787
Fonds commercial (1)	AH	45 887	AI		45 887
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	557 756	AU	527 394	30 362
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	355 830	CV		355 830
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	1 572 382	BK	1 095 517	476 865
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV	1 015	BW		1 015
Clients et comptes rattachés (3)	BX	1 611 393	BY	75 356	1 536 037
Autres créances (3)	BZ	311 702	CA		311 702
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	393 036	CG		393 036
Charges constatées d'avance (3)	CH	56 522	CI		56 522
TOTAL III	CJ	2 373 668	CK	75 356	2 298 312
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	3 946 050	IA	1 170 873	2 775 177
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

			Net	31/12/2020	Net	31/12/2019
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	500 000	DA	500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)		EK			
Réserve légale (3)			DD	50 000	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)			B1			
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)			EJ	460 000	460 000	460 000
Report à nouveau			DH	184	8 031	8 031
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	-113 646	27 153	27 153
Subventions d'investissement			DJ		840	840
Provisions réglementées			DK			
			TOTAL I	896 538	1 046 024	
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
			TOTAL II			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
			TOTAL III			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	372 282	120 122	120 122
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			EI	24 162	23 718	23 718
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	17 882	3 241	3 241
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 271 431	1 287 360	1 287 360
Dettes fiscales et sociales			DY	155 849	115 758	115 758
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	37 034	5 007	5 007
Produits constatés d'avance (4)			EB			
			TOTAL IV	1 878 639	1 555 206	
Écarts de conversion passif			V			
			TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 775 177	2 601 230	

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C			
(2) Dont écart de réévaluation libre			1D			
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)			1E			
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 852 146	1 537 144	1 537 144
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			EH		91 731	91 731

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2019
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF	
- services	FG	4 824 924	FH	294 542	FI	5 119 466
Chiffre d'affaires net	FJ	4 824 924	FK	294 542	FL	5 119 466
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	141 391
Autres produits (1) (11)					FQ	3 947
Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR					5 264 804
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3)					FW	4 245 960
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	20 706
Salaires et traitements					FY	686 976
Charges sociales (10)					FZ	364 600
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	64 653
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	132
Total des charges d'exploitations (4) (II)	GF					5 383 028
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG					-118 224
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ	919
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 481
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	123
Total des produits financiers (V)	GP					4 524
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	785
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)	GU					785
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	GV					3 738
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW					-114 486

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

		31/12/2020	31/12/2019
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	840
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 260
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	840
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	170
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	170
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	840
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IJ	
	Impôts sur les bénéfices	IK	23 718
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	5 270 168
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	5 383 813
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	-113 646
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	34 350
	- Crédit-bail immobilier	HQ	24 492
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	1 983
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
(6 ter)	Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	141 391
	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	3 444
(10)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	100
	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6		
	obligatoires A9		
(13)	(dont cotisations facultatives Madelin) A7		
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles
			Produits exceptionnels
	Subventions d'investissements virés au résultat		840
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures
			Produits antérieurs

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

CADRE A - IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD 649 101	KE	KF 9 696
Immobilisations corporelles				
Terrains		KG	KH	KI
Constructions :		KJ	KK	KL
- Sur sol propre (dont composants)	L9	KM	KN	KO
- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1	KP	KQ	KR
- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2	KS	KT	KU
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)	M3	KV	KW	KX
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		KY	KZ	LA
Autres immos. corporelles :		LB	LC	LD 4 920
- Matériel de transport		LE	LF	LG
- Matériel bureau et informatique, mobilier		LH	LI	LJ
- Emballages récupérables et divers		LK	LL	LM
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL III	LN 552 836	LO	LP 4 920
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
Autres participations		8U	8V	8W
Autres titres immobilisés		1P	1R	1S
Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V
	TOTAL IV	LQ 355 830	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG 1 557 766	ØH	ØJ 14 616
CADRE B - IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice
		Virement	Cessions ou mise en équivalence	Réévaluation ou mise en équivalence
				Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 658 797
Immobilisations corporelles				
Terrains		IP	LX	LY
Constructions :		IQ	MA	MB
- Sur sol propre		IR	MD	ME
- Sur sol d'autrui		IS	MG	MH
- Inst. gales., agencements, amgt, constructions		IT	MJ	MK
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IU	MM	MN 134 120
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		IV	MP	MQ 228 886
Autres immos. corporelles :		IW	MS	MT 194 749
- Matériel de transport		IX	MV	MW
- Matériel bureau et informatique, mobilier		MY	MZ	NA
- Emballages récupérables et divers		NC	ND	NE
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL III	IY	NG	NH 557 756
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7
Autres participations		10	ØX	ØY 355 830
Autres titres immobilisés		11	2B	2C
Prêts et autres immobilisations financières		12	2E	2F
	TOTAL IV	I3	NJ	NK 355 830
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	ØK	ØL 1 572 382

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant **CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	CY		EL		EM		EN	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I							
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	534 434	PF	33 688	PG		PH	568 123
Terrains	P1		PJ		PK		PL	
Constructions :	PM		PN		PO		PQ	
	PR		PS		PT		PU	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PV		PW		PX		PY	
	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles :	QD	104 099	QE	7 227	QF		QG	111 326
	QH	207 706	QI	19 972	QJ		QK	227 677
- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	184 625	QM	3 766	QN		QO	188 391
	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III	QU	496 430	QV	30 965	QW		QX	527 394
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ON	1 030 864	OP	64 653	OQ		OR	1 095 517

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres Colonne ①	Mode dégressif Colonne ②	Amortissement fiscal exceptionnel Colonnes ③	Différentiel de durée et autres Colonne ④	Mode dégressif Colonne ⑤	Amortissement fiscal exceptionnel Colonne ⑥	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
C o n s t r u c t i o n s	- sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	- sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
A u t r e s	- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	- mat. de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
- mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
- emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ
Total général non ventilé (NS + NT + NU)							
Total général non ventilé (NW - NY)							

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions règlementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	3Y	IK	IL	IM
Autres provisions règlementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour :				
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
Sur	6E	6F	6G	6H
immobilisations :				
- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	75 356	6U	6V
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	75 356	TY	TZ
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	75 356	UB	UC
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

10

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT		UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA	86 593	86 593	
Autres créances clients	UX	1 524 799	1 524 799	
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée)	UO			
Personnel et comptes rattachés	UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	13 357	13 357	
- Impôts sur les bénéfices	VM			
État et autres collectivités - Taxe sur la valeur ajoutée	VB	197 128	197 128	
publiques :				
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
- Divers	VP	1 242	1 242	
Groupe et associés (2)	VC	93 831	93 831	
Débiteurs divers	VR	6 144	6 144	
Charges constatées d'avance	VS	56 522	56 522	
TOTAL	VT	1 979 617	1 979 617	VV
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				VD
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				VE
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	1 053	1 053		
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH	371 229	362 618	8 611	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	444	444		
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 271 431	1 271 431		
Personnel et comptes rattachés	8C	42 871	42 871		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	84 317	84 317		
- Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités - Taxe sur la valeur ajoutée	VW	12 483	12 483		
publiques :					
- Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	16 177	16 177		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	23 718	23 718		
Autres dettes	8K	37 034	37 034		
Dettes représent. de titres empruntés ou remis en garantie	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	1 860 757	1 852 146	8 611	VZ
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	350 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	12 403
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)				VL	

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

I - RÉINTÉGRATIONS		31/12/2020	
		Bénéfice comptable de l'exercice	WA
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WB
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE 14 561
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG 5 073
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX
Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI			XY
Impôt sur les sociétés			I7
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées			
Moins-values nettes à long terme :		- Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	I8
		- Imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs :		- Plus-values nettes à court terme	WN
		- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)			XR
Réintég. div. - Intérêts excédentaires	SU	Zones d'entreprises	SW
(à détailler) - Déficit étranger antér. déduit par les PME	SX	Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8
dont :			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage			Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			Y3
TOTAL I			WR 57 058
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice	WS 113 646
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.			WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice			WU 26 730
		- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR.)	WV
		- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)	WH
Plus-values nettes à long terme :		- Imposées au taux de 19 %	WP
		- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
		- Imputées sur déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %			I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée			WZ
Régime des sociétés mères et des filiales		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A
Produit net des actions et parts d'intérêts :			XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			ZX
Mesures d'incitation			
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer			ZY
Majoration d'amortissement			XD
Abattement sur les bénéfices et exonérations			
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)	K9	Zone de dévelop. prioritaire (44 Septdecies)	PB
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	Société d'investissements immobiliers cotée	K3
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	Zone franche urbaine - TE(44 octies & 44 oct. A)	OV
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quater.)	XC
Zone de revitalisation rurale (44 quindécies)	PC	Bassin urbain à dynamiser (44 sexdecies)	PP
Entreprises nouvelles (44 sexies)			L2
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)			XS
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)	X9	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit	ZI
Déductions Dont déduction except. (art 39 decies A)	YA	Dont déduction except. (art 39 decies B)	YB
diverses Dont déduction except. (art 39 decies C)	YC	Dont déduction except. (art 39 decies D)	YD
(à détailler) Dont déduction except. (art 39 decies F)	YI	Dont déduction except. (art 39 decies G)	YL
Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)			YH
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			Y2
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XH 140 375
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		Bénéfice (I - II)	XI
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		Déficit (II - I)	XJ 83 317
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)			ZL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)		XN	XO 83 317

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

I - SUIVI DES DÉFICITS			
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4		
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5		
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
II - INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis A1. 2 du CGI	ZV	27 084	ZW
Provisions pour risques et charges			
TOTAL	8X		8Y
Provisions pour dépréciations			
TOTAL	9D		9E
Charges à payer			
TOTAL	9K		9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	YN	27 084	YO
26 730			
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**II TABLEAU D'AFFECTATION
DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT				
Origines		Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	8 031	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	27 153	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD
Prélèvements sur les réserves	0E		Dividendes	ZE
			Autres répartitions	ZF
			Report à nouveau	ZG
TOTAL I	0F	35 184	TOTAL II	ZH
				35 184

RENSEIGNEMENTS DIVERS		31/12/2020	31/12/2019
Engagements			
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
Détail des postes			
- Sous-traitance		YT	3 749 230
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	XQ	74 101
Autres achats et charges externes :			
- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	5 070
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	118 542
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	4 465
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	299 622
			10 717
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052		ZJ	4 245 960
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	9 094
Impôts et taxes : - Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	11 612
			8 559
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052		YX	20 706
TVA			
Montant de la TVA collectée		YY	963 252
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	772 706
Divers			
Montant brut des salaires		0B	644 271
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition		0S	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		ZK	1.18 %
Numéro de centre de gestion agréé	XP	Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RH
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH
Régime de groupe			
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	-83 317	Plus-values à 15 %
			JK
			Plus-values à 0 %
			JL
Groupes : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 19 %
			JM
			Plus-values à 15 %
			JN
			Plus-values à 19 %
			JP
			Imputations
			JC
			Plus-values à 0 %
			JO
			Imputations
			JF
			N° SIRET société mère
			JJ
			Sté mère/filiale ?
			JH
			Société fille

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑥	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME					
<i>à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)</i>					
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Imposition répartie					
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				
Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
- sur 3 ans au titre de					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
N-8					
N-9					
TOTAL II					
B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
<i>Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport</i>					
Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) <input type="checkbox"/>		Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés) <input type="checkbox"/>			
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

⑭ SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 % Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	
---	--

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS							
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		À 19 %, 16,5 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

⑮ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS	4				
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	10
	YF	
dont apprentis	YG	
	RL	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	5 119 466
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	5 119 466
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	3 947
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	3 031
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	6 978
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	4 138 350
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	773
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	132
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	4 139 255
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	OG	987 189
TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)		
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	987 189
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE,		
veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

⑦ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)
Exercice clos le 31/12/2020Néant

N° SIREN	330414988
Dénomination de l'entreprise	ITL
- N°, Type et nom de voie	13 RUE DU CANAL
Adresse : - Code postal	67203
- Ville	OBERSCHAEFFOLSHEIM

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	5 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	SAS	Dénomination	PADAM		
N° SIREN (si société établie en France)	454030230	% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	5 000
Adresse :	N° et Voie 13 RUE DU CANAL			Pays	FR
	Code postal 67203	Commune	OBERSCHAEFFOLSHEIM		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	Nom patronymique / Prénom				
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou d'actions		
Naissance :	Date	N° Département	Pays		
	Commune				
Adresse :	N° et Voie		Pays		
	Code postal	Commune			

16 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

N° SIREN	330414988
Dénomination de l'entreprise	ITL
- N°, Type et nom de voie	13 RUE DU CANAL
Adresse : - Code postal	67203
- Ville	OBERSCHAEFFOLSHEIM

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	2
--	---

Forme juridique	SAS	Dénomination	ITL ATALANTIC	% de détention	51.00
N° SIREN (si société établie en France)	522223544				
Adresse : N° et voie	13 RUE DU CANAL				
Code postal	67203	Commune	OBERSCHAEFFOLSHEIM	Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	DAFI INFORMATIQUE	% de détention	41.13
N° SIREN (si société établie en France)	408370658				
Adresse : N° et voie	13 RUE DU CANAL				
Code postal	67203	Commune	OBERSCHAFFOLSHEIM	Pays	FR

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPAREMENT

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

(A souscrire par chaque société du groupe)

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :		
- N°, Type et nom de voie		
- Complément de distribution		
- Lieu-dit, hameau		
- Code postal / Ville / Pays		
Exercice ouvert le :	01/01/2020	Et clos le : 31/12/2020

I - RÉINTÉGRATIONS			
Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)		E1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)		E2	57 058
Réintégration des charges financières selon l'article 212 bis CGI		E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A		Z7	
TOTAL I		E3	57 058

II - DÉDUCTIONS			
Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)		E4	113 646
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)		E5	26 730
- Imposées au taux de 19 %		EY	
- Imposées au taux de 15 %		E6	
Plus-values nettes - Imposées au taux de 0 %		EZ	
à long terme : - Imputées sur les moins-values nettes à long terme		E7	
- Imputées sur les déficits antérieurs		E8	
- Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I9	
TOTAL II		F1	140 375

III - RÉSULTAT FISCAL			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	Bénéfice (I - II)	F2	
	Déficit (II - I)	F3	83 317
Déficit de l'exercice reporté en arrière		F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		F6	
	Bénéfice	F8	
Résultat fiscal :	Déficit	F9	83 317

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES
À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPAREMENT

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

(A souscrire par chaque société du groupe)

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :			
- N°, Type et nom de voie			
- Complément de distribution			
- Lieu-dit, hameau			
- Code postal / Ville / Pays			
Exercice ouvert le :	01/01/2020	Et clos le :	31/12/2020
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice :	- relevant du taux de 19 %		
	- relevant du taux de 15 %		
	- relevant du taux de 0 %		
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)			

I - SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficit de l'exercice	H8	83 317
Total des déficits restant à reporter		H9 83 317

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 + 4 - 5 - 6)
	A 19 % ou 15 %	A 16,5 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 et 0 bis) (1)			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N		(2)			
	N-1		(3)			
	N-2		(2)			
	N-3		(3)			
	N-4		(2)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-5		(3)			
	N-6		(2)			
	N-7		(3)			
	N-8		(2)			
	N-9		(3)			
	N-10		(2)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES
NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination / SIRET de la société intégrée ou du groupe		ITL		33041498800056			
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :							
Exercice ouvert le :	01/01/2020	Et clos le :	31/12/2020	Cocher la case si la déclaration concerne la société mère : <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT							
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble				Bénéfice et réint.			
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)				CA	CB		
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 3 du CGI)				CD	83 317		
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)					CE		
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)				CF	CG		
Dédution des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies pour des opérations intra-groupe)				CH	CJ		
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)				CL			
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes				CM	CN		
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)				DU	DV		
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)				CP			
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31.12.86 et la date de l'entrée dans le groupe				CR	CS		
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées				CT			
Autres régularisations (à détailler)				CU			
				CV	CW		
TOTAL				CX	CY 83 317		
BÉNÉFICE (CX - CY)		OU		DÉFICIT (CY - CX)			
				CZ	DA 83 317		
B - PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME		Cession d'immobilisations					
		Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
		Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %
PV et MV nettes à LT retenues pour la détermination des PV et MV nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société entreprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des PV ou MV à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI entreprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC	
Sous-total	BS	ED	EE	A8	EF	EG	
Total PV (BS - A8) ou MV (A8 - BS) taux de 19 %	BR			A9			
Total PV (ED - EF) ou MV (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6		
Total PV (EE - EG) ou MV (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4	
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %	Plus-values à 19 % (art 210 E, 210 F, 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			B3			

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2020

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SAS	ITL	
Complément de dénomination			
N° SIREN	330414988		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie		
	13 RUE DU CANAL		
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
- Code postal / Ville		67203	OBERSCHAEFFOLSHEIM
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	5812Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2020		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2020		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2019		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2020

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	35 884
Autres créances	8 208

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2020

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 053
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	394 685
Dettes fiscales et sociales	75 861
Autres dettes	1 258

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2020

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA			56 522		

Soldes
intermédiaires
de gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

Soldes intermédiaires de gestion	Au 31/12/2020		Au 31/12/2019	
* Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
+ Production vendue	5 119 466	100.00	5 268 855	100.00
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	5 119 466	100.00	5 268 855	100.00
- Matières premières et approvisionnements consommés	3 748 763	73.23	3 680 276	69.85
- Sous traitance directe				
Marge brute sur production (II)	1 370 703	26.77	1 588 579	30.15
Marge brute globale (I + II)	1 370 703	26.77	1 588 579	30.15
- Services extérieurs et autres charges externes	497 197	9.71	583 807	11.08
Valeur ajoutée produite	873 506	17.06	1 004 771	19.07
+ Subventions d'exploitation	20 706	0.40	23 910	0.45
- Impôts, taxes et versements assimilés	686 976	13.42	568 382	10.79
- Salaires et traitements	364 600	7.12	300 278	5.70
- Charges sociales				
Excédent brut d'exploitation	-198 777	-3.88	112 201	2.13
+ Reprises sur amortissements et provisions	64 653	1.26	84 739	1.61
- Dotations aux amortissements sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	3 947	0.08	12 969	0.25
- Autres charges de gestion courante	132		30	
+ Transferts de charges d'exploitation	141 391	2.76	3 444	0.07
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-118 224	-2.31	43 846	0.83
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations	919	0.02	1 983	0.04
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	3 481	0.07	4 399	0.08
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	123		263	
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	785	0.02	709	0.01
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-114 486	-2.24	49 781	0.94
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	840	0.02	1 260	0.02
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels			170	
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	840	0.02	1 090	0.02
- Participation des salariés aux résultats			23 718	0.45
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	-113 646	-2.22	27 153	0.52

Attestation

Attestation

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS ITL relatifs à la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	2 775 177 €
Chiffre d'affaires :	5 119 466 €
Résultat net Comptable :	-113 646 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Schiltigheim,

Le 03/06/2021

Xavier RINGEISEN

Expert-comptable

Signé électroniquement le 04/06/2021 par
Xavier Ringeisen

In Extenso
signature électronique

In Extenso
signature électronique



CABINET KREMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION ALSACE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

ITL INFORMATIQUE-TRAITEMENT FICHER-LOCATION D'ADRESSES

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000.- €

**Siège social : 13, rue du Canal
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM**

RCS STRASBOURG 330 414 988

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Siège social : Espace Européen de l'Entreprise • 25 avenue de l'Europe • Schiltigheim • **Adresse postale :** BP 90028 • 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 18 65 00 • Fax 03 88 18 97 17 • E-mail : experts@cabinet-kremer.fr

Bureau secondaire : 12 rue St-Georges • 67500 Haguenau • Tél. 03 88 93 33 01 • Fax 03 88 93 68 23 • E-mail : haguenau@cabinet-kremer.fr

Société Anonyme à l'initiative d'un conseil de surveillance au capital de 500 000 € • RCS Strasbourg B 305 430 687 • APE 6920 Z • TVA Intracommunautaire FR 94 805 130 267



CABINET KREMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION ALSACE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MÉMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

ITL INFORMATIQUE-TRAITEMENT FICHER-LOCATION D'ADRESSES

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000.- €

**Siège social : 13, rue du Canal
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM**

RCS STRASBOURG 330 414 988

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'Associé unique de la société I.T.L.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INFORMATIQUE-TRAITEMENT FICHER-LOCATION D'ADRESSES (I.T.L.) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Siège social : Espace Européen de l'Entreprise • 25 avenue de l'Europe • Schiltigheim • Adresse postale : BP 90023 • 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 13 65 00 • Fax 03 88 13 97 17 • E-mail : experts@cabinet-kremer.fr

Bureau secondaire : 12 rue St-Georges • 67500 Haguenau • Tél. 03 88 93 44 01 • Fax 03 88 93 68 23 • E-mail : haguenau@cabinet-kremer.fr

Société Anonyme à Direction et Conseil de Surveillance au capital de 400 000 € • RCS Strasbourg B 305 120 06 • APE 6920 Z • TVA Intracommunautaire FR 94 305 120 06

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

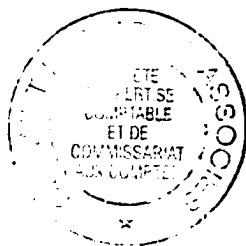
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SCHILTIGHEIM, le 30 novembre 2021

Le Commissaire aux comptes
CABINET KREMER & ASSOCIES



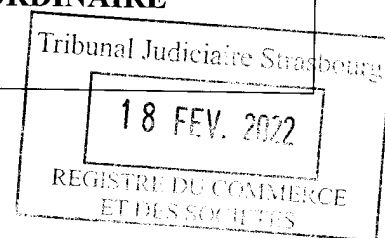
F. BURKHARD

I.T.L. INFORMATIQUE – TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 €

Siège social : 13 rue du Canal – 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM

RCS STRASBOURG : 330 414 988

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 1^{er} DECEMBRE 2021**



L'an deux mille vingt-et-un,
Le 1^{er} décembre à quinze-heure trente

La société PAUL ADAM DEVELOPPEMENT ET APPUI MARKETING, Société par actions simplifiée au capital de 500 000 €, ayant son siège social 13 rue du Canal, 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le n° 454 030 230, représentée par son Président, Monsieur Paul ADAM,

Associé unique de la société I.T.L. INFORMATIQUE – TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES.

En présence de Monsieur Paul ADAM, Président non associé de la Société.

Monsieur Paul ADAM, Président non associé, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont adressés à l'associé unique dans les délais légaux.

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'A' or similar character.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Il est fait part de la possibilité offerte pour les sociétés dites « petites sociétés », ne dépassant pas deux des trois seuils suivants : total de bilan de moins de 6 millions d'euros, chiffre d'affaires net de moins de 12 millions d'euros et moins de 50 salariés, de déposer les comptes au Registre du Commerce et des Sociétés avec une option de confidentialité, qui s'applique uniquement à leur compte de résultat, permettant, sous certaines conditions, de limiter la diffusion de leur compte de résultat (l'actif et le passif restent publics) à des personnes déterminées, notamment institutionnelles. Notre société ne peut en bénéficier vu son appartenance à un groupe de sociétés.

Le Président rappelle que la loi 2018-727 du 10 août 2018 dispense, à compter des exercices clos postérieurement au 11 août 2018, toutes les sociétés commerciales, quelle qu'en soit la forme, de l'obligation d'établir un rapport de gestion si elles répondent à la définition des « petites entreprises ». Notre société répond à cette définition, et n'a donc pas établi de rapport de gestion..

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Plus personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice social

L'associé unique, après avoir entendu lecture du rapport du Président, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit **113 646 €**, au compte « REPORT A NOUVEAU ».

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	Dividende ouvrant Droit à réfaction	Dividende n'y ouvrant pas droit
31/12/2017			
31/12/2018			
31/12/2019	35 000 €		35 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé et que les conventions conclues antérieurement se sont poursuivies, ce que le Président a relaté dans la liste des conventions réglementées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

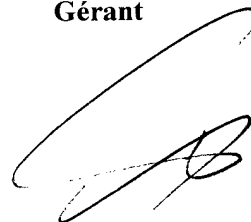
L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Pour la société PAUL ADAM
DEVELOPPEMENT ET APPUI MARKETING
Monsieur Paul ADAM

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and a horizontal stroke at the bottom.

Monsieur Paul ADAM
Gérant

A smaller, more compact handwritten signature in black ink, featuring a large loop at the top and a horizontal stroke at the bottom.

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00485

Numéro SIREN : 330 414 988

Nom ou dénomination : I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D
ADRESSES

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2020 sous le numéro de dépôt 17084

I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros

Siège social : 13 rue du Canal, 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM

RCS STRASBOURG 330 414 988

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 24 SEPTEMBRE 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 27 153,16 euros de la manière suivante :

1) Calcul du résultat distribuable :

Bénéfice de l'exercice	27 153,16 euros
Auquel s'ajoute le « Report à Nouveau » antérieur	8.030,62 euros

Pour former un bénéfice distribuable de	35 183,78 euros

2) Affectation du résultat distribuable :

A titre de dividendes	35.000,00 euros
Soit 7 euros par action	
Affectation au compte « Report à Nouveau »	183,78 euros
Qui s'élève ainsi à 183,78 euros	

Pour former un résultat affecté de	35.183,78 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 35.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.



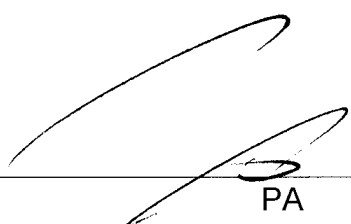
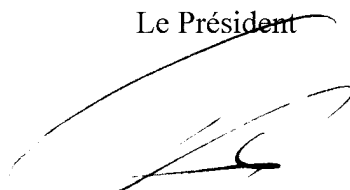
PA

I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2019

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	Dividende ouvrant Droit à réfaction	Dividende n'y ouvrant pas droit
31/12/2016	265.000 €	/	265.000 €
31/12/2017	/	/	
31/12/2018	/	/	

Certifié conforme
Le Président



PA



CABINET KREMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION ALSACE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

ITL INFORMATIQUE-TRAITEMENT FICHIER-LOCATION D'ADRESSES

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000.- €

**Siège social : 13, rue du Canal
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM**

RCS STRASBOURG 330 414 988

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Siège social : Espace Européen de l'Entreprise • 25 avenue de l'Europe • Schiltigheim **Adresse postale :** BP 90028 • 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 18 65 00 • Fax 03 88 18 97 17 • E-mail : experts@cabinet-kremer.fr

Bureau secondaire : 12 rue St-Georges • 67500 Haguenau • Tél. 03 88 93 33 01 • Fax 03 88 93 68 23 • E-mail : haguenau@cabinet-kremer.fr

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 400 000 € • RCS Strasbourg B 305 120 867 • APE 6920 Z • TVA Intracommunautaire FR 94 305 120 867



CABINET KREMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION ALSACE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

ITL INFORMATIQUE-TRAITEMENT FICHIER-LOCATION D'ADRESSES

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000.- €

**Siège social : 13, rue du Canal
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM**

RCS STRASBOURG 330 414 988

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'Associé unique de la société I.T.L.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INFORMATIQUE-TRAITEMENT FICHIER-LOCATION D'ADRESSES (I.T.L.) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Siège social : Espace Européen de l'Entreprise • 25 avenue de l'Europe • Schiltigheim **Adresse postale :** BP 90028 • 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 18 65 00 • Fax 03 88 18 97 17 • E-mail : experts@cabinet-kremer.fr

Bureau secondaire : 12 rue St-Georges • 67500 Haguenau • Tél. 03 88 93 33 01 • Fax 03 88 93 68 23 • E-mail : haguenau@cabinet-kremer.fr

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 400 000 € • RCS Strasbourg B 305 120 867 • APE 6920 Z • TVA Intracommunautaire FR 94 305 120 867

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SCHILTIGHEIM, le 15 septembre 2020



Le Commissaire aux comptes
CABINET KREMER & ASSOCIÉS

F. BURKHARD

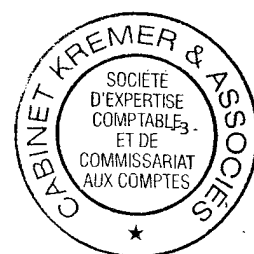
Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2019	Net Au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	603 213	534 434	68 779	101 743
Fonds commercial	45 887		45 887	45 887
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	552 836	496 430	56 407	98 591
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	355 830		355 830	355 830
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 557 766	1 030 864	526 902	602 050
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 015		1 015	1 017
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 640 029	75 356	1 564 673	1 041 611
Autres	357 856		357 856	745 205
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	122 069		122 069	431 493
Charges constatées d'avance	28 714		28 714	43 588
TOTAL (II)	2 149 684	75 356	2 074 328	2 262 915
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	3 707 450	1 106 220	2 601 230	2 864 965



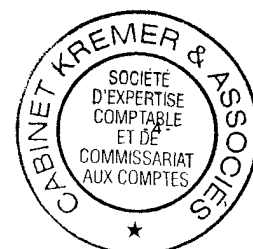
Bilan Passif

	Net Au 31/12/2019	Net Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 500 000	500 000	500 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	50 000	50 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	460 000	420 000
Report à nouveau	8 031	2 777
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	27 153	45 254
Subventions d'investissement	840	2 100
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 046 024	1 020 131
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	120 122	40 856
Emprunts et dettes financières diverses	23 718	224 546
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 241	8 482
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 287 360	1 386 539
Dettes fiscales et sociales	115 758	151 880
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 007	32 532
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 555 206	1 844 834
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	2 601 230	2 864 965
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	91 731	



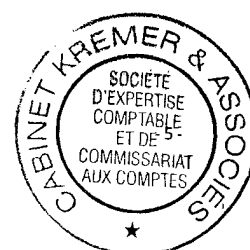
Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 827 646	441 208	5 268 855	5 822 353
Chiffre d'affaires Net	4 827 646	441 208	5 268 855	5 822 353
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			3 444	24 077
Autres produits			12 969	914
		TOTAL (I)	5 285 268	5 847 344
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			4 264 084	4 561 997
Impôts, taxes et versements assimilés			23 910	11 253
Salaires et traitements			568 382	628 289
Charges sociales			300 278	400 458
Dotations aux amortissements sur immobilisations			84 739	114 184
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				31 721
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			30	40 873
		TOTAL (II)	5 241 422	5 788 775
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			24 492	12 983
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	43 846	58 569
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			1 983	5 955
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 399	6 058
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			263	490
		TOTAL (V)	6 645	12 502
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			709	1 335
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	709	1 335
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	5 935	11 167
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			49 781	69 736



Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		5 856
Sur opérations en capital	1 260	1 920
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	1 260	7 776
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	170	2 000
Sur opérations en capital		6 440
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	170	8 440
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 090	-664
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	23 718	23 818
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 293 173	5 867 622
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 266 020	5 822 367
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	27 153	45 254
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 983	5 955
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 2 601 230 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 27 153 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Convention d'intégration fiscale

La société entre dans le cadre du régime fiscal des groupes (intégration fiscale) prévu aux articles 223A et suivant du CGI.

L'option a été formulée le 1er janvier 2010.

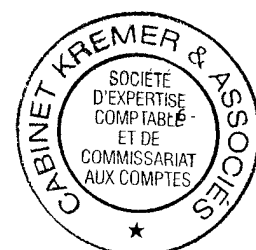
Les principales dispositions de la convention d'intégration fiscale applicable au groupe sont les suivantes :

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, la société mère enregistre dans ses charges ou dans ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisé par les filiales.

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- la société PADAM SAS
- la société ITL SAS
- la société SCI FLHTC
- la société LA CIGOGNE GOURMANDE SARL

La société tête de groupe est la société PADAM SAS.



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits caractéristiques

La société ITL a accordé en 2015 un abandon de créances à sa filiale DAFI pour un montant de 62 790 €. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Par ailleurs, concernant notre entreprise, du fait de la limitation de circulation des biens et des personnes, certaines productions et approvisionnements vont devoir être mis à l'arrêt, ce qui peut avoir des conséquences en chaîne sur d'autres approvisionnements à court ou moyen terme. De même, si certains services n'étaient plus rendus par nos principaux prestataires, cela pourrait conduire au ralentissement ou à l'arrêt de notre activité.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie et venir impacter notre continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2020.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce d'une valeur de 45 887.15 € n'est pas amorti.

Les brevets, concessions et licences, d'une valeur brute de 603 213.38 € à la clôture de l'exercice, sont amortis sur une durée de 1 à 4 ans prorata temporis.

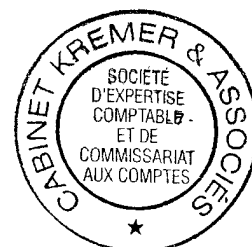
Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.



- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Agencements et aménagements divers | 4 à 15 ans, |
| • Matériel de transport | 2 à 5 ans, |
| • Matériel de bureau | 3 à 5 ans, |
| • Mobilier | 5 à 10 ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

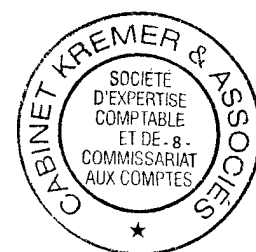
Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2019) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 0.79%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

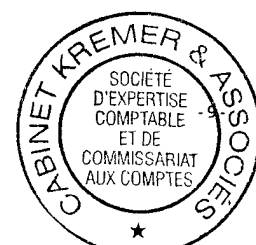


Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	4	4
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	7	7
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	11	11

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 000	100.00000	500 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5 000	100.00000	500 000

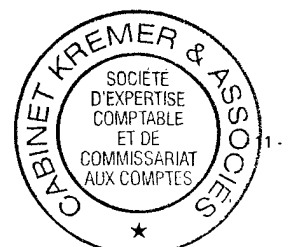


Liste des filiales et participations

Dénomination Siège social	Capital		Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres		Divid. encaiss	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
SAS ITL ATLANTIC		500 000	51.00	255 000		945 712
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM		568 854		255 000		33 107
SARL DAFI INFORMATIQUE		111 100				
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM						

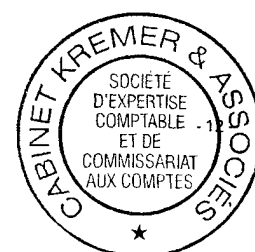
PARTICIPATION (10 à 50%)

AUTRES TITRES



Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	642 126		6 975
TOTAL	642 126		6 975
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	134 120		
Mat. de transport	228 886		
Mat. de bureau et info., mobilier	187 214		2 616
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	550 220		2 616
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	355 830		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	355 830		
TOTAL GENERAL	1 548 175		9 591
Cadre B	Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalu. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement		
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		649 101	
TOTAL		649 101	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		134 120	
Mat. de transport		228 886	
Mat. de bureau et info., mobilier		189 830	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		552 836	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		355 830	
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL		355 830	
TOTAL GENERAL		1 557 766	



Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	494 496	39 939		534 434
	494 496	39 939		534 434
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	95 980	8 118		104 099
Matériel de transport	175 648	32 057		207 706
Mat. de bureau et informatique, mobilier	180 001	4 624		184 625
Emballages récup. et divers				
	451 629	44 799	-1	496 430
TOTAL GENERAL	946 125	84 738		1 030 864

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Mode Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Mode Amort. fiscal exceptionnel	

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'étab. et développement (I)
Autres postes d'immo. incorp. (II)

TOTAL

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains
Constructions sur sol propre
Constructions sur sol d'autrui
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.
Inst. techniques, mat. et outillage indust.
Inst. gales., agenc. et aménagements divers
Matériel de transport
Mat. de bureau, informatique, mobilier
Emballages récup. et divers.

TOTAL

Frais d'acquisition de titres de participations

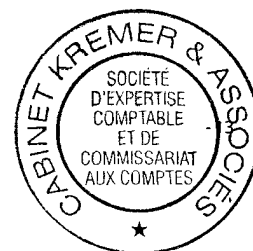
TOTAL GENERAL

TOTAL GENERAL NON VENTILE

TOTAL GENERAL NON VENTILE

TOTAL GENERAL NON VENTILE

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	75 356				75 356
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
	75 356				75 356
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
	75 356				75 356
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					



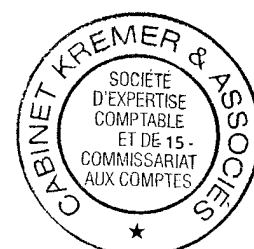
Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	86 593	86 593	
Autres créances clients	1 553 436	1 553 436	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 955	17 955	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	240 621	240 621	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	90 703	90 703	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	8 577	8 577	
Charges constatées d'avance	28 714	28 714	
TOTAL	2 026 599	2 026 599	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques



Etat des dettes

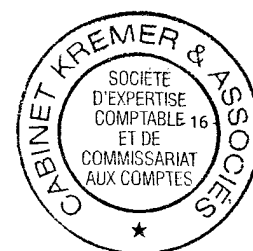
	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	92 754	92 754		
- à plus d'1 an à l'origine	27 368	12 547	14 821	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 287 360	1 287 360		
Personnel et comptes rattachés	32 715	32 715		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 687	57 687		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	9 039	9 039		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	16 317	16 317		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	23 718	23 718		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	5 007	5 007		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 551 965	1 537 144	14 821	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

12 404

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

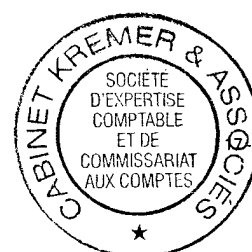


Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	111 663	
Autres créances	90 703	
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 368	
Emprunts et dettes financières divers	23 718	
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 005	
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

commentaire



Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	1 020 131
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 020 131
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 020 131
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	40 000
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	5 254
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	-1 260
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-45 254
Variations en cours d'exercice	-1 260
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	1 018 871
Résultat de l'exercice	27 153
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	1 046 024



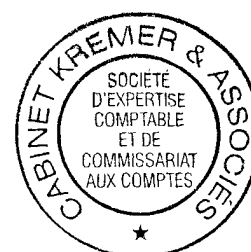
Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	11 815.72	15 789.65
Autres créances	10 487.43	41 509.47
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	22 303.15	57 299.12

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	11 815.72	15 789.65
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	11 815.72	15 789.65
Autres créances	10 487.43	41 509.47
40980000 AVOIRS A RECEVOIR	8 504.86	29 001.58
44870300 CONTRB. ECO. TERRITORIALE		6 553.00
45581100 INT.COURUS C/C PADAM	1 147.85	5 039.80
45582000 INT.COURUS C/C DAFI INFO.	834.72	915.09
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	22 303.15	57 299.12



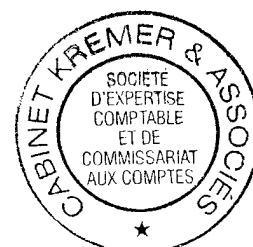
Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 022.48	1 084.05
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	418 015.21	615 768.58
Dettes fiscales et sociales	58 517.40	80 248.55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 824.19	31 052.99
TOTAL	482 379.28	728 154.17

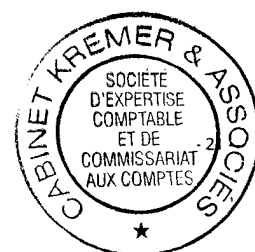
Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 022.48	1 084.05
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	1 022.48	1 084.05
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	418 015.21	615 768.58
40800000 F/SEURS FNP ADRESSES	397 052.61	586 244.06
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	20 962.60	29 524.52
Dettes fiscales et sociales	58 517.40	80 248.55
42820000 CONGES PAYES	28 385.97	41 732.71
42840000 INTERESSEMENT	4 329.00	6 064.00
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	13 740.72	21 264.71
44860100 TAXE D-APPRENTISSAGE		2 448.00
44860200 FORMATION CONTINUE	4 174.71	4 140.13
44860600 TAXE S/ VEHICULES SOCIETE	4 599.00	4 599.00
44860700 CONTRB. ECO. TERRITORIALE	3 288.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 824.19	31 052.99
41980000 AVOIRS A ETABLIR	4 824.19	31 052.99
TOTAL	482 379.28	728 154.17



Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	28 714	43 588
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	28 714	43 588

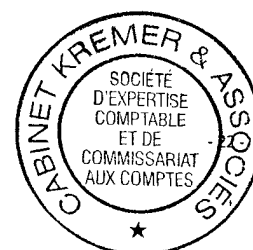


Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention d'investissement virée au résultat		1 260
Amendes et pénalités	170	
TOTAL	170	1 260

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Remboursements de charges de personnel	3 444
Total	3 444



I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros

Siège social : 13 rue du Canal, 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM

RCS STRASBOURG 330 414 988

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 24 JUIN 2019**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 45 254,08 euros de la manière suivante :

1) Calcul du résultat distribuable :

Bénéfice de l'exercice	45 254,08 euros
Auquel s'ajoute le « Report à Nouveau » antérieur	2.776,54 euros

Pour former un bénéfice distribuable de	48 030,62 euros

2) Affectation du résultat distribuable :

Affectation au compte « Autres Réserves » Qui s'élève ainsi à 460.000 euros	40.000,00 euros
Affectation au compte « Report à Nouveau » Qui s'élève ainsi à 8.030,62 euros	8.030,62 euros

Pour former un résultat affecté de	48.030,62 euros

I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2018 + Augmentation capital salariés

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	Dividende ouvrant Droit à réfaction	Dividende n'y ouvrant pas droit
31/12/2015	330.000 €	/	330.000 €
31/12/2016	265.000 €	/	265.000 €
31/12/2017	/	/	

Certifié conforme
Le Président





CABINET KREMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION ALSACE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

ITL INFORMATIQUE-TRAITEMENT FICHER-LOCATION D'ADRESSES

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000.- €

**Siège social : 13, rue du Canal
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM**

RCS STRASBOURG 330 414 988

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Siège social : Espace Européen de l'Entreprise • 25 avenue de l'Europe • Schiltigheim **Adresse postale :** BP 90028 • 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 18 65 00 • Fax 03 88 18 97 17 • E-mail : experts@cabinet-kremer.fr

Bureau secondaire : 12 rue St-Georges • 67500 Haguenau • Tél. 03 88 93 33 01 • Fax 03 88 93 68 23 • E-mail : haguenau@cabinet-kremer.fr

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 400 000 € • RCS Strasbourg B 305 120 867 • APE 6920 Z • TVA Intracommunautaire FR 94 305 120 867



CABINET KREMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION ALSACE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

ITL INFORMATIQUE-TRAITEMENT FICHER-LOCATION D'ADRESSES

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000.- €

**Siège social : 13, rue du Canal
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM**

RCS STRASBOURG 330 414 988

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'Associé unique de la société I.T.L.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INFORMATIQUE-TRAITEMENT FICHER-LOCATION D'ADRESSES (I.T.L.) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Siège social : Espace Européen de l'Entreprise • 25 avenue de l'Europe • Schiltigheim **Adresse postale :** BP 90028 • 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 18 65 00 • Fax 03 88 18 97 17 • E-mail : experts@cabinet-kremer.fr

Bureau secondaire : 12 rue St-Georges • 67500 Haguenau • Tél. 03 88 93 33 01 • Fax 03 88 93 68 23 • E-mail : haguenau@cabinet-kremer.fr

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 400 000 € • RCS Strasbourg B 305 120 867 • APE 6920 Z • TVA Intracommunautaire FR 94 305 120 867

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

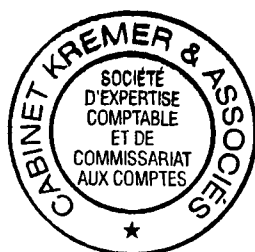
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SCHILTIGHEIM, le 6 juin 2019

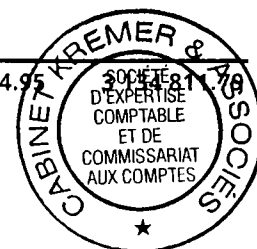
Le Commissaire aux comptes
CABINET KREMER & ASSOCIES



F. BURKHARD

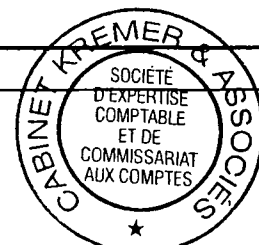
Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2018	Net Au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	596 238.38	494 495.83	101 742.55	92 914.90
Fonds commercial	45 887.15		45 887.15	45 887.15
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	550 220.41	451 629.42	98 590.99	144 194.64
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	355 829.50		355 829.50	340 755.09
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 548 175.44	946 125.25	602 050.19	623 751.78
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 016.62		1 016.62	804.85
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 116 967.35	75 355.93	1 041 611.42	1 690 770.64
Autres	745 205.30		745 205.30	673 614.86
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	431 492.93		431 492.93	113 179.70
Charges constatées d'avance	43 588.49		43 588.49	32 689.96
TOTAL (II)	2 338 270.69	75 355.93	2 262 914.76	2 511 060.01
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	3 886 446.13	1 021 481.18	2 864 964.95	2 864 964.95



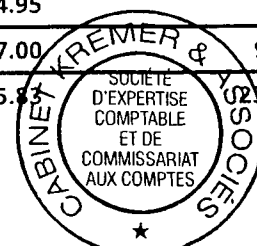
Bilan Passif

	Net Au 31/12/2018	Net Au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 500 000.00	500 000.00	500 000.00
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	50 000.00	50 000.00
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	420 000.00	229 000.00
Report à nouveau	2 776.54	538.30
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	45 254.08	193 238.24
Subventions d'investissement	2 100.00	3 360.00
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 020 130.62	976 136.54
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 856.10	36 891.00
Emprunts et dettes financières diverses	224 546.00	211 778.00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 481.56	25 581.53
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 386 538.75	1 673 170.71
Dettes fiscales et sociales	151 880.41	206 780.17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 531.51	4 473.84
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 844 834.33	2 158 675.25
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	2 864 964.95	3 134 811.79
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		36 290.95



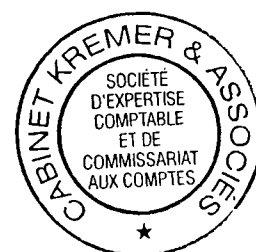
Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 122 322.00	700 030.85	5 822 352.85	6 725 561.36
Chiffre d'affaires Net	5 122 322.00	700 030.85	5 822 352.85	6 725 561.36
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			24 077.30	540.26
Autres produits			913.57	33 840.04
		TOTAL (I)	5 847 343.72	6 759 941.66
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			4 561 996.67	5 556 641.32
Impôts, taxes et versements assimilés			11 252.69	30 372.42
Salaires et traitements			628 289.37	596 722.30
Charges sociales			400 457.99	309 125.94
Dotations aux amortissements sur immobilisations			114 184.00	106 185.67
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			31 721.28	14 890.93
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			40 872.89	78.46
		TOTAL (II)	5 788 774.89	6 614 017.04
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			12 983.16	15 335.22
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			58 568.83	145 924.62
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			5 954.89	82 484.65
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			6 057.53	8 165.13
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			489.53	248.22
		TOTAL (V)	12 501.95	90 898.00
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés			1 334.95	753.63
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	1 334.95	753.63
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			11 167.00	90 144.37
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			69 735.83	136 068.99



Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 855.84	
Sur opérations en capital	1 920.00	1 260.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	7 775.84	1 260.00
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 000.00	107.75
Sur opérations en capital	6 439.59	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	8 439.59	107.75
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-663.75	1 152.25
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	23 818.00	43 983.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 867 621.51	6 852 099.66
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 822 367.43	6 658 861.42
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	45 254.08	193 238.24
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>	5 954.89	82 484.65
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>		



ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 2 864 964.95 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 45 254.08 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Convention d'intégration fiscale

La société entre dans le cadre du régime fiscal des groupes (intégration fiscale) prévu aux articles 223A et suivants du CGI.

L'option a été formulée le 1er janvier 2010.

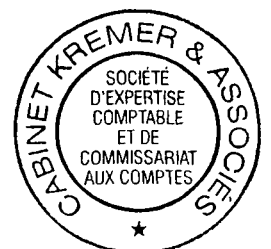
Les principales dispositions de la convention d'intégration fiscale applicable au groupe sont les suivantes :

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, la société mère enregistre dans ses charges ou dans ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisé par les filiales.

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- la société PADAM SAS
- la société ITL SAS
- la société SCI FLHTC
- la société LA CIGOGNE GOURMANDE SARL

La société tête de groupe est la société PADAM SAS.



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits caractéristiques

La société ITL a accordé en 2015 un abandon de créances à sa filiale DAFI pour un montant de 62 790 €. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce d'une valeur de 45 887.15 € n'est pas amorti.

Les brevets, concessions et licences, d'une valeur brute de 596 238.38 € à la clôture de l'exercice, sont amortis sur une durée de 1 à 4 ans prorata temporis.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Agencements et aménagements divers | 4 à 15 ans, |
| • Matériel de transport | 2 à 5 ans, |
| • Matériel de bureau | 3 à 5 ans, |
| • Mobilier | 5 à 10 ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.



Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2018) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1.63%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

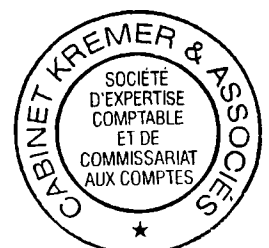
Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 11 050 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE (propre à l'entité) comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 11 050 €.

Utilisation du Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Au cours de l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité.

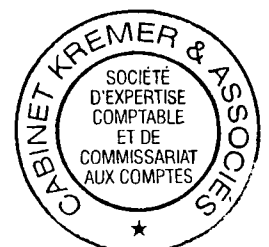


Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	4.00	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	7.00	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	11.00	

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 000.00	100.00000	500 000.00
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5 000.00	100.00000	500 000.00



Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	108 759.00
TOTAL	108 759.00

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	62 790.00
Capital disponible en matière de pensions, retraites et assimilés	120 603.01
TOTAL	183 393.01

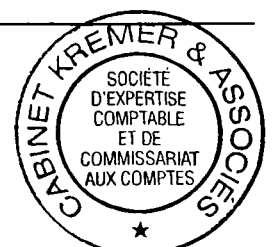


Liste des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres	Divid. encaiss	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SAS ITL ATLANTIC	500 000.00	51.00	255 000.00		989 461.58
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM	535 746.23		255 000.00		23 549.70
SARL DAFI INFORMATIQUE	111 100.00	90.00	100 829.50		247 468.97
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM	58 859.24		100 829.50		1 007.43

PARTICIPATION (10 à 50%)

AUTRES TITRES



Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice		Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		567 104.53		75 021.00
TOTAL		567 104.53		75 021.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		134 120.30		
Mat. de transport		229 159.72		
Mat. de bureau et info., mobilier		184 826.88		2 387.00
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		548 106.90		2 387.00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		340 755.09		21 514.00
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL		340 755.09		21 514.00
TOTAL GENERAL		1 455 966.52		98 922.00

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			642 125.53	
TOTAL			642 125.53	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			134 120.30	
Mat. de transport		273.49	228 886.23	
Mat. de bureau et info., mobilier			187 213.88	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		273.49	550 220.41	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		6 439.59	355 829.50	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL		6 439.59	355 829.50	
TOTAL GENERAL		6 713.08	1 548 175.44	



Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	428 302.48	66 193.35		494 495.83
	428 302.48	66 193.35		494 495.83
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	87 036.69	8 943.56		95 980.25
Matériel de transport	143 864.23	32 057.45	273.49	175 648.19
Mat. de bureau et informatique, mobilier	173 011.34	6 989.64		180 000.98
Emballages récup. et divers				
	403 912.26	47 990.65	273.49	451 629.42
TOTAL GENERAL	832 214.74	114 184.00	273.49	946 125.25

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode Amort. dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Dépréciations					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	67 279.92	31 721.28	23 645.27		75 355.93
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
	67 279.92	31 721.28	23 645.27		75 355.93
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
	67 279.92	31 721.28	23 645.27		75 355.93
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>					
		31 721.28	23 645.27		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					



Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	86 593.17	86 593.17	
Autres créances clients	1 030 374.18	1 030 374.18	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 769.50	19 769.50	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	294 641.59	294 641.59	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	6 553.00	6 553.00	
Groupe et associés (2)	395 219.83	395 219.83	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	29 021.38	29 021.38	
Charges constatées d'avance	43 588.49	43 588.49	
TOTAL	1 905 761.14	1 905 761.14	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

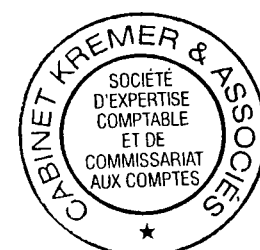
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques



Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine	1 084.05	1 084.05	
- à plus d'1 an à l'origine	39 772.05	12 403.58	27 368.47
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 386 538.75	1 386 538.75	
Personnel et comptes rattachés	48 452.21	48 452.21	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	92 181.15	92 181.15	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	59.92	59.92	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	11 187.13	11 187.13	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)	224 546.00	224 546.00	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	32 531.51	32 531.51	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL	1 836 352.77	1 808 984.30 27 368.47
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000.00		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 227.95		
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			



Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	144 777.80	
Autres créances	395 219.83	
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39 772.05	
Emprunts et dettes financières divers	224 546.00	
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 642.85	
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		



Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	976 136.54
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	976 136.54
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	976 136.54
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	191 000.00
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	2 238.24
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	-1 260.00
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-193 238.24
Variations en cours d'exercice	-1 260.00
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	974 876.54
Résultat de l'exercice	45 254.08
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	1 020 130.62



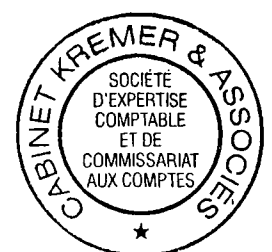
Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	15 789.65	15 738.65
Autres créances	41 509.47	22 341.47
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	57 299.12	38 080.12

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	15 789.65	15 738.65
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	15 789.65	15 738.65
Autres créances	41 509.47	22 341.47
40980000 AVOIRS A RECEVOIR	29 001.58	11 500.82
44870300 CONTRB. ECO. TERRITORIALE	6 553.00	4 856.00
45581100 INT.COURUS C/C PADAM	5 039.80	5 125.20
45582000 INT.COURUS C/C DAFI INFO.	915.09	859.45
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	57 299.12	38 080.12



Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 084.05	600.05
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	615 768.58	654 161.97
Dettes fiscales et sociales	80 248.55	109 748.15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31 052.99	715.62
TOTAL	728 154.17	765 225.79

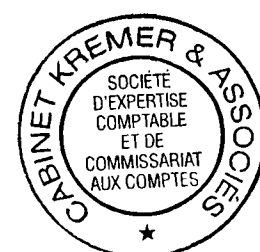
Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 084.05	600.05
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	1 084.05	600.05
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	615 768.58	654 161.97
40800000 F/SEURS FNP ADRESSES	586 244.06	633 976.05
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	29 524.52	20 185.92
Dettes fiscales et sociales	80 248.55	109 748.15
42820000 CONGES PAYES	41 732.71	44 663.92
42840000 INTERESSEMENT	6 064.00	26 230.00
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	21 264.71	24 952.91
44860100 TAXE D-APPRENTISSAGE	2 448.00	3 158.00
44860200 FORMATION CONTINUE	4 140.13	4 148.32
44860600 TAXE S/ VEHICULES SOCIETE	4 599.00	6 595.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31 052.99	715.62
41980000 AVOIRS A ETABLIR	31 052.99	715.62
TOTAL	728 154.17	765 225.79



Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	43 588.49	32 689.96
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	43 588.49	32 689.96



Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Rentrées sur créances amorties		5 855.84
Produits sur cessions immobilisations		660.00
Subvention d'investissements virée au résultat		1 260.00
Amendes et pénalités	2 000.00	
VNC sur immobilisations financières cédées	6 439.59	
	TOTAL	7 775.84

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
	Total



I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros

Siège social : 13 rue du Canal, 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM

RCS STRASBOURG 330 414 988

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 193 238,24 euros de la manière suivante :

1) Calcul du résultat distribuable :

Bénéfice de l'exercice	193 238,24 euros
Auquel s'ajoute le « Report à Nouveau » antérieur	538,30 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	193 776,54 euros

2) Affectation du résultat distribuable :

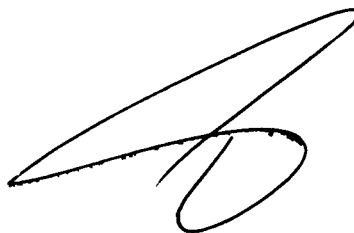
Affectation au compte « Autres Réserves » Qui s'élève ainsi à 420.000 euros	191.000,00 euros
Affectation au compte « Report à Nouveau » Qui s'élève ainsi à 2.776,54 euros	2.776,54 euros
Pour former un résultat affecté de	193 776,54 euros

I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2017

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	Dividende ouvrant Droit à réfaction	Dividende n'y ouvrant pas droit
31/12/2014	400.000 €	/	400.000 €
31/12/2015	330.000 €	/	330.000 €
31/12/2016	265.000 €	/	265.000 €

Certifié conforme
Le Président





CABINET KRÉMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION ALSACE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

ITL INFORMATIQUE-TRAITEMENT FICHIER-LOCATION D'ADRESSES

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000.- €

**Siège social : 13, rue du Canal
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM**

RCS STRASBOURG 330 414 988

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Siège social : Espace Européen de l'Entreprise • 25 avenue de l'Europe • Schiltigheim **Adresse postale :** BP 90028 • 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 18 65 00 • Fax 03 88 18 97 17 • E-mail : experts@cabinet-kremer.fr

Bureau secondaire : 12 rue St-Georges • 67500 Haguenau • Tél. 03 88 93 33 01 • Fax 03 88 93 68 23 • E-mail : haguenau@cabinet-kremer.fr

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 400 000 € • RCS Strasbourg B 305 120 867 • APE 6920 Z • TVA Intracommunautaire FR 94 305 120 867



CABINET KREMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION ALSACE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

ITL INFORMATIQUE-TRAITEMENT FICHER-LOCATION D'ADRESSES

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000.- €

**Siège social : 13, rue du Canal
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM**

RCS STRASBOURG 330 414 988

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

A l'Associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INFORMATIQUE-TRAITEMENT FICHER-LOCATION D'ADRESSES (I.T.L.) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Siège social : Espace Européen de l'Entreprise • 25 avenue de l'Europe • Schiltigheim **Adresse postale :** BP 90028 • 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 18 65 00 • Fax 03 88 18 97 17 • E-mail : experts@cabinet-kremer.fr

Bureau secondaire : 12 rue St-Georges • 67500 Haguenau • Tél. 03 88 93 33 01 • Fax 03 88 93 68 23 • E-mail : haguenau@cabinet-kremer.fr

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 400 000 € • RCS Strasbourg B 305 120 867 • APE 6920 Z • TVA Intracommunautaire FR 94 305 120 867

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiements prévus à l'article D. 441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

RESPONSABILITES DU (DES) COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

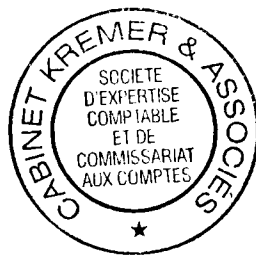
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



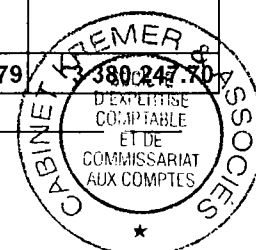
SCHILTIGHEIM, le 13 juin 2018

Le Commissaire aux comptes
CABINET KREMER & ASSOCIÉS

F. BURKHARD

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2017	Net Au 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	521 217.38	428 302.48	92 914.90	26 963.53
Fonds commercial	45 887.15		45 887.15	45 887.15
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	548 106.90	403 912.26	144 194.64	177 058.36
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	340 755.09		340 755.09	340 755.09
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				4 369.00
TOTAL (I)	1 455 966.52	832 214.74	623 751.78	595 033.13
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	804.85		804.85	634.12
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 758 050.56	67 279.92	1 690 770.64	1 865 169.74
Autres	673 614.86		673 614.86	776 961.74
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	113 179.70		113 179.70	106 838.96
Charges constatées d'avance	32 689.96		32 689.96	35 610.01
TOTAL (II)	2 578 339.93	67 279.92	2 511 060.01	2 785 214.57
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	4 034 306.45	899 494.66	3 134 811.79	3 380 247.70



In Extenso

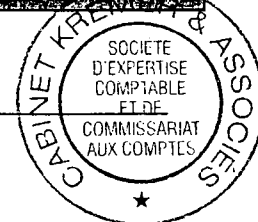
Bilan Passif

	Net Au 31/12/2017	Net Au 31/12/2016
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 500 000.00	500 000.00	500 000.00
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	50 000.00	50 000.00
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	229 000.00	225 000.00
Report à nouveau	538.30	1 962.19
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	193 238.24	267 576.11
Subventions d'investissement	3 360.00	4 620.00
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	976 136.54	1 049 158.30
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36 891.00	66 546.84
Emprunts et dettes financières diverses	211 778.00	180 737.00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	25 581.53	6 206.69
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 673 170.71	1 803 319.13
Dettes fiscales et sociales	206 780.17	269 761.10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 473.84	4 518.64
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	2 158 675.25	2 331 089.40
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	3 134 811.79	3 380 247.70

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

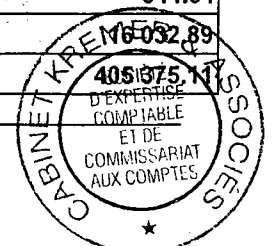
36 290.95

65 926.51



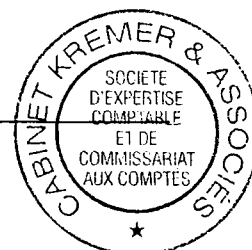
Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2017 au 31/12/2017			Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 960 726.06	764 835.30	6 725 561.36	7 644 869.91
Chiffre d'affaires Net	5 960 726.06	764 835.30	6 725 561.36	7 644 869.91
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			540.26	3 658.87
Autres produits			33 840.04	20 108.79
TOTAL (I)			6 759 941.66	7 668 637.57
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			5 556 641.32	6 176 996.78
Impôts, taxes et versements assimilés			30 372.42	35 232.35
Salaires et traitements			596 722.30	647 297.03
Charges sociales			309 125.94	335 886.49
Dotations aux amortissements sur immobilisations			106 185.67	70 156.67
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			14 890.93	10 388.00
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			78.46	3 338.03
TOTAL (II)			6 614 017.04	7 279 295.35
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			15 335.22	16 421.64
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			145 924.62	389 342.22
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			82 484.65	6 269.31
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			8 165.13	9 482.50
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			248.22	625.99
TOTAL (V)			90 898.00	16 377.80
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			753.63	344.91
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			753.63	344.91
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			90 144.37	16 032.89
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			236 068.99	389 342.22

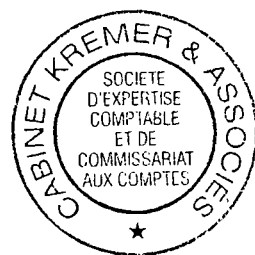


Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 260.00	1 260.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	1 260.00	1 260.00
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	107.75	187.00
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	107.75	187.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 152.25	1 073.00
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	43 983.00	138 872.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	6 852 099.66	7 686 275.37
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 658 861.42	7 418 699.26
BÉNÉFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	193 238.24	267 576.11
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	82 484.65	6 269.31
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE



ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total du bilan avant répartition est de 3 134 811.79 Euros, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de : 193 238.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Ci-après le tableau des effectifs moyens par catégorie.

Ci-après le tableau de composition du capital social.

Convention d'intégration fiscale

La société entre dans le cadre du régime fiscal des groupes (intégration fiscale) prévu aux articles 223A et suivants du CGI.

L'option a été formulée le 1er janvier 2010.

Les principales dispositions de la convention d'intégration fiscale applicable au groupe sont les suivantes :

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, la société mère enregistre dans ses charges ou dans ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisé par les filiales.

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- la société PADAM SAS
- la société ITL SAS
- la société SCI FLHTC
- la société LA CIGOGNE GOURMANDE SARL

La société tête de groupe est la société PADAM SAS.



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits caractéristiques

La société ITL a accordé en 2015 un abandon de créances à sa filiale DAFI pour un montant de 62 790 €. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce d'une valeur de 45 887.15 € n'est pas amorti.

Les brevets, concessions et licences, d'une valeur brute de 521 217.38 € à la clôture de l'exercice, sont amortis sur une durée de 1 à 4 ans prorata temporis.

Immobilisations corporelles

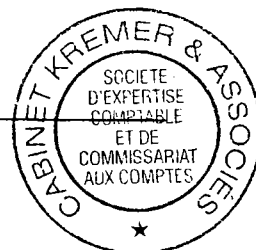
Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Agencements et aménagements divers | 4 à 15 ans, |
| • Matériel de transport | 2 à 5 ans, |
| • Matériel de bureau | 3 à 5 ans, |
| • Mobilier | 5 à 10 ans. |



Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2017) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1.45%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 12 942 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

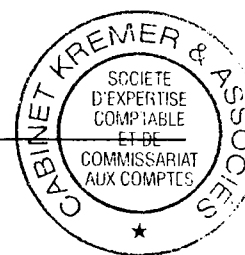
Le produit du CICE (propre à l'entité) comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 12 942 €.

Utilisation du Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Au cours de l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité.

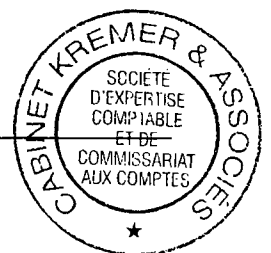
Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	4.00	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	7.00	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	11.00	



Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 000.00	100.00000	500 000.00
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5 000.00	100.00000	500 000.00



Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	132 426.00
TOTAL	132 426.00

Autres engagements:

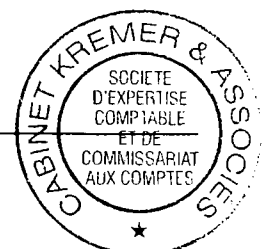
Il s'agit des engagements en matière de pensions, retraites et assimilés des salariés pour 132 426 €.

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	62 790.00
TOTAL	62 790.00

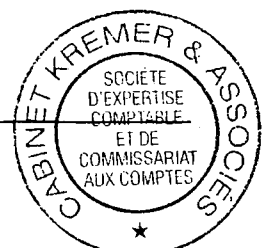
Liste des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q. P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts avancés	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres	Divid. encaiss	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SAS ITL ATLANTIC	500 000.00	51.00	255 000.00		993 660.00
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM	662 196.53		255 000.00		26 300.10
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
SAS CLIC ET SITE	50 000.00	10.00	6 439.59		539 442.73
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM	(91 429.23)		6 439.59		(108 764.84)
SARL DAFI INFORMATIQUE	111 100.00	41.13	79 315.50		235 264.00
	57 851.81		79 315.50		1 193.00
AUTRES TITRES					



Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	446 108.86		120 995.67	
TOTAL	446 108.86		120 995.67	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	115 842.65		18 277.65	
Mat. de transport	229 159.72			
Mat. de bureau et info., mobilier	184 826.88			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	529 829.25		18 277.65	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	340 755.09			
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	4 369.00			
TOTAL	345 124.09			
TOTAL GENERAL	1 321 062.20		139 273.32	
Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement			567 104.53	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL			567 104.53	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			134 120.30	
Mat. de transport			229 159.72	
Mat. de bureau et info., mobilier			184 826.88	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			548 106.90	
Participations évaluées par mise en équivalence			340 755.09	
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		4 369.00		
TOTAL		4 369.00	340 755.09	
TOTAL GENERAL		4 369.00	1 455 966.52	

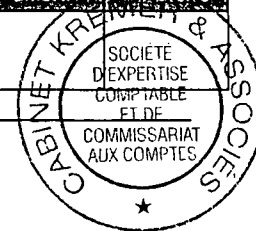


Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	373 258.18	55 044.30		428 302.48
TOTAL	373 258.18	55 044.30		428 302.48
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	77 932.96	9 103.73		87 036.69
Matériel de transport	111 806.79	32 057.44		143 864.23
Mat. de bureau et informatique, mobilier	163 031.14	9 980.20		173 011.34
Emballages récup. et divers				
TOTAL	352 770.89	51 141.37		403 912.26
TOTAL GENERAL	726 029.07	106 185.67		832 214.74

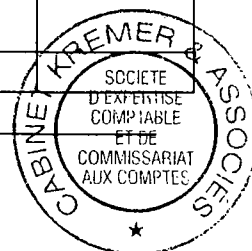
Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILÉ			TOTAL GENERAL NON VENTILÉ		TOTAL GENERAL NON VENTILÉ		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	52 388.99	14 890.93			67 279.92
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	52 388.99	14 890.93			67 279.92
TOTAL GENERAL (I+II+III)	52 388.99	14 890.93			67 279.92
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		14 890.93			
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					



Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	79 528.27	79 528.27	
Autres créances clients	1 678 522.29	1 678 522.29	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 108.50	6 108.50	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	325 146.00	325 146.00	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	4 856.00	4 856.00	
Groupe et associés (2)	325 990.94	325 990.94	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	11 513.42	11 513.42	
Charges constatées d'avance	32 689.96	32 689.96	
TOTAL	2 464 355.38	2 464 355.38	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			



Etat des dettes

	Montant brut	Degre d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	36 891.00	36 891.00		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 673 170.71	1 673 170.71		
Personnel et comptes rattachés	70 965.38	70 965.38		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 064.63	106 064.63		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 848.84	15 848.84		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	13 901.32	13 901.32		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	211 778.00	211 778.00		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	4 473.84	4 473.84		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 133 093.72	2 133 093.72		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

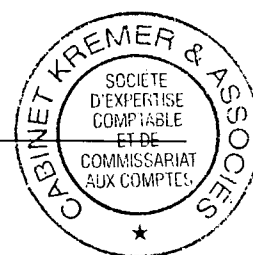
Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	125 349.87	
Autres créances	325 990.94	
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	211 778.00	
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 140.86	
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	1 049 158.30
- Distributions	265 000.00
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 314 158.30
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 314 158.30
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	4 000.00
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	(1 423.89)
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	(1 260.00)
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	(267 576.11)
Variations en cours d'exercice	(266 260.00)
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	1 047 898.30
Résultat de l'exercice	193 238.24
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	1 241 136.54



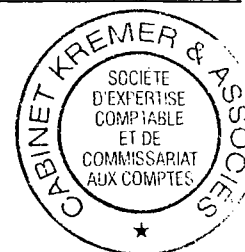
Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	15 738.65	33 788.05
Autres créances	22 341.47	24 500.30
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	38 080.12	58 288.35

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	15 738.65	33 788.05
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	15 738.65	33 788.05
Autres créances	22 341.47	24 500.30
40980000 AVOIRS A RECEVOIR	11 500.82	13 561.43
44870300 CONTRB. ECO. TERRITORIALE	4 856.00	4 485.00
45581100 INT.COURUS C/C PADAM	5 125.20	6 269.31
45582000 INT.COURUS C/C DAFI INFO.	859.45	184.56
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	38 080.12	58 288.35



Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	600.05	618.23
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	654 161.97	571 748.61
Dettes fiscales et sociales	109 748.15	123 871.28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	715.62	2 606.94
TOTAL	765 225.79	698 845.06

Détail des charges à payer

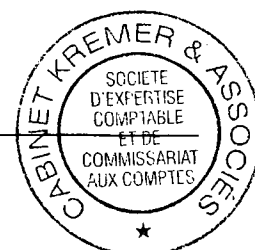
Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	600.05	618.23
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	600.05	618.23
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	654 161.97	571 748.61
40800000 F/SEURS FNP ADRESSES	633 976.05	540 822.44
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	20 185.92	30 926.17
Dettes fiscales et sociales	109 748.15	123 871.28
42820000 CONGES PAYES	44 663.92	45 314.75
42840000 INTERESSEMENT	26 230.00	45 042.00
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	24 952.91	25 245.51
44860100 TAXE D-APPRENTISSAGE	3 158.00	2 653.00
44860200 FORMATION CONTINUE	4 148.32	4 307.02
44860600 TAXE S/ VEHICULES SOCIETE	6 595.00	1 309.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	715.62	2 606.94
41980000 AVOIRS A ETABLIR	715.62	2 606.94
TOTAL	765 225.79	698 845.06



Produits et charges constatés d'avance

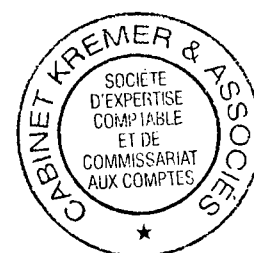
Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Charges d'exploitation	32 689.96	35 610.01
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	32 689.96	35 610.01



Détail du résultat exceptionnel

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2017	31/12/2016	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 260.00	1 260.00		
77700000 SUBV.INVEST.VIREES RESULT	1 260.00	1 260.00		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
TOTAL DES PRODUITS	1 260.00	1 260.00		
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	107.75	187.00	-79.25	-42.25
67120000 AMENDES ET PENALITES	107.75	187.00	-79.25	-42.25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES	107.75	187.00	(79.25)	(42.38)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 152.25	1 073.00	79.25	7.39



I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros

Siège social : 13 rue du Canal, 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM

RCS STRASBOURG 330 414 988

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2017**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 267 576,11 euros de la manière suivante :

1) Calcul du résultat distribuable :

Bénéfice de l'exercice	267 576,11 euros
Auquel s'ajoute le « Report à Nouveau » antérieur	1 962,19 euros

Pour former un bénéfice distribuable de	269 538,30 euros

2) Affectation du résultat distribuable :

A titre de dividendes	265.000,00 euros
Soit 53 euros par action	
Affectation au compte « Autres Réserves » Qui s'élève ainsi à 229.000 euros	4.000,00 euros
Affectation au compte « Report à Nouveau » Qui s'élève ainsi à 538,60 euros	538,60 euros

Pour former un résultat affecté de	269 538,30 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

I.T.L. INFORMATIQUE - TRAITEMENT DE FICHIERS LOCATION D'ADRESSES
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 265.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

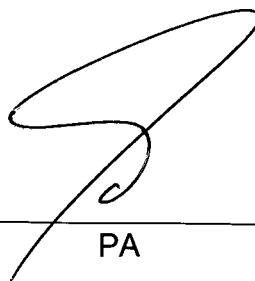
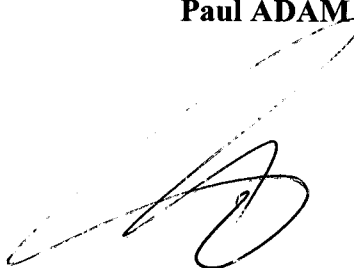
Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	Dividende ouvrant Droit à réfaction	Dividende n'y ouvrant pas droit
31/12/2013	250.000 €	/	250.000 €
31/12/2014	400.000 €	/	400.000 €
31/12/2015	330.000 €	/	330.000 €

Certifié conforme

Le Président

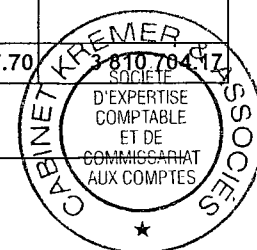
Paul ADAM



PA

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2016			Au 31/12/2015
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	400 221.71	373 258.18	26 963.53	3 341.45
Fonds commercial	45 887.15		45 887.15	45 887.15
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	529 829.25	352 770.89	177 058.36	199 971.95
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	340 755.09		340 755.09	340 755.09
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 369.00		4 369.00	4 369.00
TOTAL (I)	1 321 062.20	726 029.07	595 033.13	594 324.64
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	634.12		634.12	87 850.00
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 917 558.73	52 388.99	1 865 169.74	1 995 354.15
Autres	776 961.74		776 961.74	745 779.61
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	106 838.96		106 838.96	337 373.10
Charges constatées d'avance	35 610.01		35 610.01	50 022.67
TOTAL (II)	2 837 603.56	52 388.99	2 785 214.57	3 216 379.53
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	4 158 665.76	778 418.06	3 380 247.70	3 810 704.17

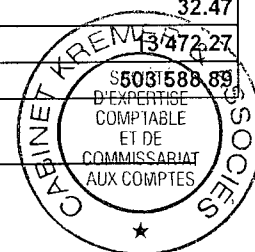


Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
	Net	Net
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 500 000.00	500 000.00	500 000.00
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	50 000.00	50 000.00
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	225 000.00	220 000.00
Report à nouveau	1 962.19	5 976.30
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	267 576.11	330 985.89
Subventions d'investissement	4 620.00	5 880.00
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 049 158.30	1 112 842.19
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	66 546.84	706.77
Emprunts et dettes financières diverses	180 737.00	95 110.00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 206.69	7 502.99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 803 319.13	2 248 785.39
Dettes fiscales et sociales	269 761.10	332 944.70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 518.64	12 812.13
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	2 331 089.40	2 697 861.98
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	3 380 247.70	3 810 704.17

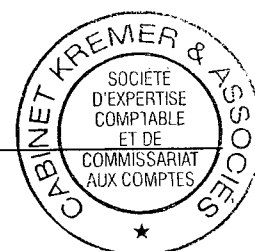
Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2016 au 31/12/2016			Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 171 860.96	1 473 008.95	7 644 869.91	8 414 466.24
Chiffre d'affaires Net	6 171 860.96	1 473 008.95	7 644 869.91	8 414 466.24
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			3 658.87	2 596.97
Autres produits			20 108.79	4 692.91
TOTAL (I)			7 668 637.57	8 421 756.12
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			6 176 996.78	6 783 862.04
Impôts, taxes et versements assimilés			35 232.35	42 937.93
Salaires et traitements			647 297.03	668 079.32
Charges sociales			335 886.49	365 946.62
Dotations aux amortissements sur immobilisations			70 156.67	40 813.14
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			10 388.00	11 048.00
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			3 338.03	18 952.45
TOTAL (II)			7 279 295.35	7 931 639.50
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			16 421.64	16 163.64
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			389 342.22	490 116.62
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			6 269.31	4 138.77
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			9 482.50	8 557.25
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			625.99	808.72
TOTAL (V)			16 377.80	13 504.74
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			344.91	32.47
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			344.91	32.47
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			16 032.89	13 472.27
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			405 375.11	490 116.62



Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 260.00	40 605.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	1 260.00	40 605.00
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	187.00	62 859.00
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	187.00	62 859.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 073.00	(22 254.00)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	138 872.00	150 349.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	7 686 275.37	8 475 865.86
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 418 699.26	8 144 879.97
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	267 576.11	330 985.89
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	6 269.31	4 138.77
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE



ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total du bilan avant répartition est de 3 380 247.70 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 267 576.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Ci-après le tableau des effectifs moyens par catégorie.

Ci-après le tableau de composition du capital social.

Convention d'intégration fiscale

La société entre dans le cadre du régime fiscal des groupes (intégration fiscale) prévu aux articles 223A et suivants du CGI.

L'option a été formulée le 1er janvier 2010.

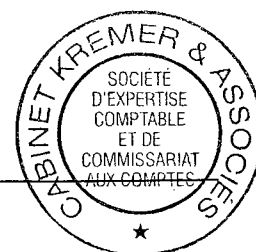
Les principales dispositions de la convention d'intégration fiscale applicable au groupe sont les suivantes :

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, la société mère enregistre dans ses charges ou dans ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisé par les filiales.

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- la société PADAM SAS
- la société ITL SAS
- la société SCI FLHTC
- la société LA CIGOGNE GOURMANDE SARL

La société tête de groupe est la société PADAM SAS.



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

La société ITL a accordé en 2015 un abandon de créance à sa filiale DAFI pour un montant de 62 790 €. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce d'une valeur de 45 887.15 € n'est pas amorti.

Les brevets, concessions et licences, d'une valeur brute de 400 221.71 € à la clôture de l'exercice, sont amortis sur une durée de 1 à 4 ans prorata temporis.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Agencements et aménagements divers | 4 à 15 ans, |
| • Matériel de transport | 2 à 5 ans, |
| • Matériel de bureau | 3 à 5 ans, |
| • Mobilier | 5 à 10 ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

In Extenso

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2016) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1.42%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 10 294 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE (propre à l'entité) comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 10 294 €.

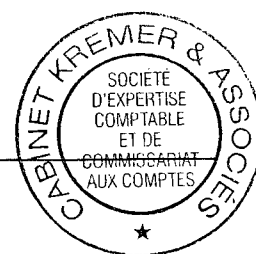
Utilisation du Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Au cours de l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité.

In Extenso

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	5.00	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	6.00	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	11.00	



Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 000.00	100.00000	500 000.00
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5 000.00	100.00000	500 000.00



Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

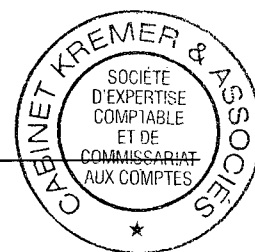
Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	127 483.00
TOTAL	127 483.00

Autres engagements:

Il s'agit des engagements en matière de pensions, retraites et assimilés pour 127 483 €.

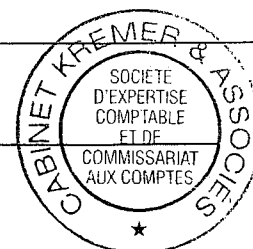
ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	62 790.00
TOTAL	62 790.00



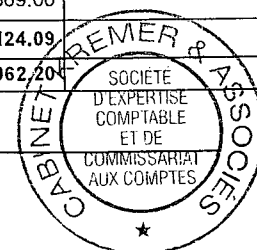
Liste des filiales et participations

Dénomination Siège social	Capital Capitaux propres	Q. P. Détenue Divid. encaiss	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SAS ITL ATLANTIC	500 000.00	51.00	255 000.00		1 075 996.77
67203 OBERSCHAEFFLOS	635 896.43				17 560.98
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
SAS CLIC ET SITE	50 000.00	10.00	6 439.59		559 840.54
67203 OBERSCHAEFFOLS	17 335.61				18 802.12
SARL DAFI INFORMATIQUI	111 100.00	41.13	79 315.50		231 030.00
	(19 659.00)				(132 118.00)
AUTRES TITRES					



Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	400 976.86		45 132.00	
TOTAL	400 976.86		45 132.00	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	115 842.65		8 991.12	
Mat. de transport	220 168.60		16 742.04	
Mat. de bureau et info., mobilier	168 084.84			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	504 096.09		25 733.16	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	340 755.09			
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	4 369.00			
TOTAL	345 124.09			
TOTAL GENERAL	1 250 197.04		70 865.16	
Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluat. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			446 108.86	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL			446 108.86	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			115 842.65	
Mat. de transport			229 159.72	
Mat. de bureau et info., mobilier			184 826.88	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			529 829.25	
Participations évaluées par mise en équivalence			340 755.09	
Autres participations				
Autres titres immobilisés			4 369.00	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			345 124.09	
TOTAL GENERAL			1 321 062.20	

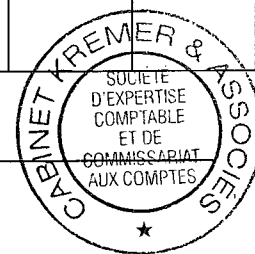


Etat des amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	351 748.26	21 509.92		373 258.18
TOTAL	351 748.26	21 509.92		373 258.18
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agenc. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	69 950.68	7 982.28		77 932.96
Matériel de transport	80 958.10	30 848.69		111 806.79
Mat. de bureau et informatique, mobilier	153 215.36	9 815.78		163 031.14
Emballages récup. et divers				
TOTAL	304 124.14	48 646.75		352 770.89
TOTAL GENERAL	655 872.40	70 156.67		726 029.07

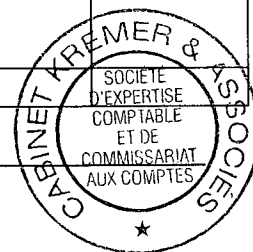
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agenc. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



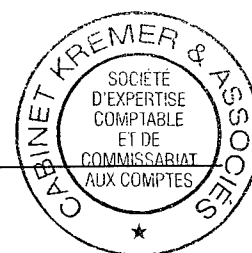
Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	42 000.99	10 388.00			52 388.99
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	42 000.99	10 388.00			52 388.99
TOTAL GENERAL (I+II+III)	42 000.99	10 388.00			52 388.99
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		10 388.00			
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					



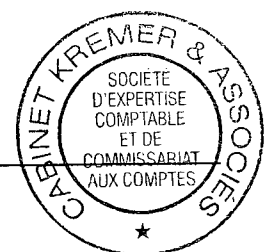
Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	4 369.00		4 369.00
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	61 659.15	61 659.15	
Autres créances clients	1 855 899.58	1 855 899.58	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 537.50	13 537.50	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	410 346.32	410 346.32	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	4 485.00	4 485.00	
Groupe et associés (2)	335 006.29	335 006.29	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	13 586.63	13 586.63	
Charges constatées d'avance	35 610.01	35 610.01	
TOTAL	2 734 499.48	2 730 130.48	4 369.00
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			



Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	66 546.84	66 546.84		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 803 319.13	1 803 319.13		
Personnel et comptes rattachés	90 390.51	90 390.51		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	107 243.53	107 243.53		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	63 858.04	63 858.04		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	8 269.02	8 269.02		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	180 737.00	180 737.00		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	4 518.64	4 518.64		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 324 882.71	2 324 882.71		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				



Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la soc a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	179 803.86	
Autres créances	335 006.29	
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	180 737.00	
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 686.53	
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

commentaire

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	1 112 842.19
- Distributions	330 000.00
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 442 842.19
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 442 842.19
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	5 000.00
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	(4 014.11)
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	(1 260.00)
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	(330 985.89)
Variations en cours d'exercice	(331 260.00)
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	1 111 582.19
Résultat de l'exercice	267 576.11
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	1 379 158.30

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	33 788.05	74 279.94
Autres créances	24 500.30	17 701.69
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	58 288.35	91 981.63

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	33 788.05	74 279.94
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	33 788.05	74 279.94
Autres créances	24 500.30	17 701.69
40980000 AVOIRS A RECEVOIR	13 561.43	12 821.92
44870300 CONTRB. ECO. TERRITORIALE	4 485.00	741.00
45581100 INT.COURUS C/C PADAM	6 269.31	2 859.06
45582000 INT.COURUS C/C DAFI INFO.	184.56	1 279.71
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	58 288.35	91 981.63



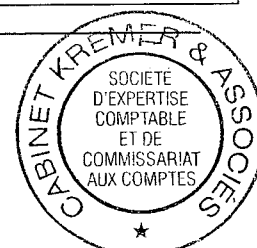
Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	618.23	706.77
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	571 748.61	825 396.10
Dettes fiscales et sociales	123 871.28	144 552.43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 606.94	11 326.15
TOTAL	698 845.06	981 981.45

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	618.23	706.77
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	618.23	706.77
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	571 748.61	825 396.10
40800000 F/SEURS FNP ADRESSES	540 822.44	618 260.74
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	30 926.17	207 135.36
Dettes fiscales et sociales	123 871.28	144 552.43
42820000 CONGES PAYES	45 314.75	43 455.10
42840000 INTERESSEMENT	45 042.00	58 548.07
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	25 245.51	24 535.34
43862000 AUTRES CHARGES A PAYER		6 924.00
44860100 TAXE D-APPRENTISSAGE	2 653.00	2 739.00
44860200 FORMATION CONTINUE	4 307.02	7 051.92
44860600 TAXE S/ VEHICULES SOCIETE	1 309.00	1 299.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 606.94	11 326.15
41980000 AVOIRS A ETABLIR	2 606.94	11 326.15
TOTAL	698 845.06	981 981.45



Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Charges d'exploitation	35 610.01	50 022.67
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	35 610.01	50 022.67



Détail du résultat exceptionnel

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2016	31/12/2015	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 260.00	40 605.00	-39 345.00	-96.90
77700000 SUBV.INVEST.VIREES RESULT	1 260.00	420.00	840.00	200.00
77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		40 185.00	-40 185.00	-100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
TOTAL DES PRODUITS	1 260.00	40 605.00	(39 345.00)	(96.90)
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	187.00	62 859.00	-62 672.00	-99.70
67120000 AMENDES ET PENALITES	187.00	69.00	118.00	171.01
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTION. SUR OP GESTION		62 790.00	-62 790.00	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES	187.00	62 859.00	(62 672.00)	(99.70)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 073.00	(22 254.00)	23 327.00	(104.82)





CABINET KREMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION ALSACE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

ITL INFORMATIQUE-TRAITEMENT FICHER-LOCATION D'ADRESSES

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 €

**Siège social : 13, rue du Canal
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM**

RCS STRASBOURG 330 414 988

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Siège social : Espace Européen de l'Entreprise • 25 avenue de l'Europe • Schiltigheim **Adresse postale :** BP 90028 • 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 18 65 00 • Fax 03 88 18 97 17 • E-mail : experts@cabinet-kremer.fr

Bureau secondaire : 12 rue St-Georges • 67500 Haguenau • Tél. 03 88 93 33 01 • Fax 03 88 93 68 23 • E-mail : haguenau@cabinet-kremer.fr

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 400 000 € • RCS Strasbourg B 305 120 867 • APE 6920 Z • TVA Intracommunautaire FR 94 305 120 867



CABINET KREMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION ALSACE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

ITL INFORMATIQUE-TRAITEMENT FICHER-LOCATION D'ADRESSES

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 €

**Siège social : 13, rue du Canal
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM**

RCS STRASBOURG 330 414 988

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre société, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Siège social : Espace Européen de l'Entreprise • 25 avenue de l'Europe • Schiltigheim **Adresse postale :** BP 90028 • 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 18 65 00 • Fax 03 88 18 97 17 • E-mail : experts@cabinet-kremer.fr

Bureau secondaire : 12 rue St-Georges • 67500 Haguenau • Tél. 03 88 93 33 01 • Fax 03 88 93 68 23 • E-mail : haguenau@cabinet-kremer.fr

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 400 000 € • RCS Strasbourg B 305 120 867 • APE 6920 Z • TVA Intracommunautaire FR 94 305 120 867

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, et qui ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, n'appellent pas de commentaire particulier.

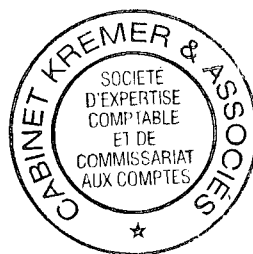
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.



SCHILTIGHEIM, le 15 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes
CABINET KREMER & ASSOCIES

F. BURKHARD

CABINET KREMER & ASSOCIES



DULAURENS
LOUVET
COMMISSAIRES DE JUSTICE

84, rue Edmond Faulat
B.P. 8 - AMBARES
33561 CARBON BLANC Cédex

☎ 05.56.38.90.64

✉ contact@dulaurens-louvet.fr

Paiement CB par téléphone et via
notre site internet

www.dulaurens-louvet.fr



Compte Bancaire IBAN :
FR1640031000010000140267N65
BIC : CDCGFRPP

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**



COMMISSAIRES
DE JUSTICE

Selarl SAYER - associés

Etude de Commissaires de Justice

17 rue Jacobi Netter

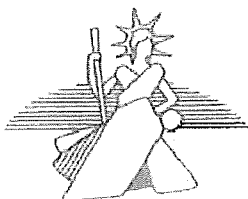
Parc des Forges - CS 10054

67087 STRASBOURG CEDEX 2

Tél. 03 88 32 35 14

Fax 03 88 32 30 65

Site : <https://www.pascal-sayer-huissier67.fr>



**PROCES VERBAL DE SAISIE DE DROITS D'ASSOCIE
OU DE VALEURS MOBILIERES**

Article R232-5 du Code des Procédures Civiles d'Exécution

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le *seize JANVIER A 14 H 25*

A :

Par le Commissaire de Justice soussigné de
la Selarl SAYER - associés, titulaire d'un office
de Commissaire de Justice ayant son siège
17, rue Jacobi Netter 67200 STRASBOURG,
selon modalités en annexe

**SAS INFORMATIQUE TRAITEMENT DE
FICHIERS-LOCATAIRES ADRESSES (ITL)**
RCS STRASBOURG 330414988
13, Rue du Canal

67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM

A LA DEMANDE DE

SAS PADAM PAUL ADAM DEVELOPPEMENT, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le
numéro 454030230 dont le siège social est situé 13, rue du Canal à OBERSCHAEFFOLSHEIM (67203),
agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

Élisant domicile en mon étude,

EN VERTU :

D'un jugement réputé contradictoire et en premier ressort du Tribunal des Activités Economiques de PARIS en
date du 20 Octobre 2025 ; et préalablement notifié à avocats en date du 27 octobre 2025 .

Par le présent acte, je vous mets sous main de Justice les droits d'associés ou les valeurs mobilières
appartenant à :

S.A. KLARSEN
(ACTIPLAY-CONCOURSMANIA-CIBLEXO)
RCS 433234325
7, rue Crozhilac

33000 BORDEAUX

ET CE POUR PAIEMENT DE LA SOMME DE :

♦ Principal de la créance.....	1 170 000,00
♦ Dommages - intérêts.....	
♦ Clause pénale	
♦ Article 700 du N.C.P.C.....	10 000,00
♦ Intérêts acquis <i>au taux actuel de 7,62%</i>	40 628,49
♦ Provision pour intérêts à échoir /1 mois.....	7 327,73
♦ Provision pour frais à échoir	5 000,00
♦ Frais de procédure.....	10 089,32
♦ Emolument Proportionnel (art. A444-31 C.Com.).....	338,24
♦ Coût de l'acte ttc	104,10

A DEDUIRE LE(S) ACOMPTE(S) REÇU(S)

4 170,79

SOLDE A PAYER en Euros

1 239 317,09

TRES IMPORTANT

Je vous précise que la présente saisie rend indisponibles les droits pécuniaires attachés à l'intégralité des parts ou valeurs mobilières dont le débiteur est titulaire.

Je vous fais en outre SOMMATION d'avoir à me faire connaître l'existence d'éventuels nantissements ou saisies antérieurs.

Ce à quoi il m'a été répondu, par : Madame Karine MAETZ, Directrice Commerciale de la société ITL

"Je ne peux pas vous répondre immédiatement. Une réponse vous sera fournie par écrit lundi 13/01/2026. Puis Madame MAETZ a contacté téléphoniquement une personne. Elle m'a ensuite répondu que "KLARSEN détient 100% des parts d'ITL". Elle a également répondu : "Aucune saisie ou nantissement antérieur".

Requis de signer cette réponse : Madame MAETZ a signé ce jour au
l'original

Et, de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de saisie.



**SELARL SAYER -
associés**
Commissaires de Justice

17, rue Jacobi Netter
67087 STRASBOURG
CS 10054

Tél. : 03.88.32.35.14

Fax : 03.88.32.90.65

CDC 40031 00001 0000381837P 23
sayer@commissaire-justice.fr



Paiement en ligne : <http://www.pascal-sayer-huissier67.fr>

Etude certifiée



**ACTE
DE COMMISSAIRE
DE
JUSTICE**



COÛT DE L'ACTE

Décret 2020-179 du 28.02.2020 - Arrêté du
28.02.2020 fixant les tarifs réglementés des
Commissaires de Justice

Emolument Art. R444-3 C. Com	75.22
Frais de déplacement Art.A444-48	9.40
Total HT	84.62
TVA à 20%	16.92
Lettre annexe 4-8 C.Com	2.50
Total TTC en Euros	104.04

**MODALITES DE REMISE
POUR SAS INFORMATIQUE TRAITEMENT DE FICHIERS-
LOCATAIRES ADRESSES (ITL)
LE 16/01/2026**

La copie de cet acte, dressé par le Commissaire de Justice associé, a été remise dans les conditions suivantes :

à:

SAS INFORMATIQUE TRAITEMENT DE FICHIERS-LOCATAIRES ADRESSES (ITL)

13 Rue du Canal

67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM

SIREN 330414988, Société par actions simplifiée représentée par son Président au siège

PAR REMISE A PERSONNE MORALE

L'acte a été remis à MAETZ Karine Directrice Commerciale de la société ITL, , personne habilitée à cet effet ainsi déclaré

à l'adresse indiquée dans l'acte

les destinataires sont également avisées de la signification par lettre simple expédiée dans les délais légaux. Cette lettre datée de ce jour est expédiée avec une copie de l'acte et mentionne la nature de l'acte, le nom de la requérante ainsi que les indications relatives à la personne à laquelle la copie a été remise.

Le présent procès-verbal est dressé conformément aux articles 653 et suivants du Code de Procédure Civile sur la foi des déclarations recueillies, par le Commissaire de Justice, pour servir ce que de droit.

Sous toutes réserves dont acte.

Me Stéphanie HOLL



SH

Commissaire de Justice Salariée



**DULAURENS
LOUVET**
COMMISSAIRES DE JUSTICE

84, rue Edmond Faulat
B.P. 8 – AMBARES
33561 CARBON BLANC Cédex

☎ 05.56.38.90.64

✉ contact@dulaurens-louvet.fr

Paiement CB par téléphone et via
notre site internet

www.dulaurens-louvet.fr



Compte Bancaire IBAN :
FR1640031000010000140267N65
BIC : CDCGFRPP

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**
EXPEDITION



DENONCIATION AU DEBITEUR DU PROCES VERBAL DE SAISIE DES DROITS D'ASSOCIE OU DE VALEURS MOBILIERES

Article R232-6 et R232-7 du Code des Procédures Civiles d'Exécution

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le VINGT ET UN JANVIER

Je soussigné, Maître Jean-Marie DULAURENS, Commissaire de Justice à la résidence d'AMBARES (Gironde), Associé au sein de la SAS DULAURENS-LOUVET, titulaire d'offices de Commissaires de Justice ayant son siège à AMBARES ET LAGRAVE (Gironde) 84 rue Edmond Faulat, y demeurant

A :

S.A. KLARSEN
(ACTIPLAY-CONCOURS MANIA-CIBLEXO)
RCS 433234325
7, rue Crozhilac

33000 BORDEAUX

Où étant et parlant comme il est dit en fin d'acte.

A LA DEMANDE DE

SAS PADAM PAUL ADAM DEVELOPPEMENT, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 454030230 dont le siège social est situé 13, rue du Canal à OBERSCHAEFFOLSHEIM (67203), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

Élisant domicile en mon étude,

AGISSANT EN VERTU :

D' un jugement réputé contradictoire et en premier ressort du Tribunal des Activités Economiques de PARIS en date du 20 Octobre 2025 ; et préalablement notifié à avocats en date du 27 octobre 2025

JE VOUS DENONCE ET VOUS REMETS COPIE :

D'un procès-verbal de saisie de droits d'associé ou de valeurs mobilières dressé par acte du ministère de la SELARL SAYER, 17 rue Jacobi Netter à STRASBOURG (67200), entre les mains de la SAS INFORMATIQUE TRAITEMENT DE FICHIERS-LOCATAIRES ADRESSE 13 rue du Canal 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM en date du 16.01.2026.

TRES IMPORTANT

Les contestations doivent être soulevées, à peine d'irrecevabilité, dans le délai d'UN MOIS qui suit la signification du présent acte, ce délai expirant le :

VINGT TROIS FEVRIER DEUX MILLE VINGT SIX

Elles doivent être portées devant le Tribunal Judiciaire du lieu de votre domicile à : Tribunal Judiciaire de BORDEAUX 30 rue des Frères Bonie à BORDEAUX CEDEX(33077) par assignation. Vous devez en outre nous aviser de cette contestation par Lettre Recommandée avec Accusé de réception adressée à notre Etude le même jour que la signification de l'assignation ou au plus tard le premier jour ouvrable suivant cette signification. A défaut, il pourra être établi un certificat de non contestation qui permettra d'exécuter la saisie des droits d'associés et des valeurs mobilières.

Vous disposez d'un délai d'un mois à compter de la date figurant en tête du présent acte, pour procéder à la VENTE AMIABLE des valeurs saisies, dans les conditions prescrites, soit à l'article R233-3 du Code des procédures civiles d'exécution, soit, s'il s'agit des droits d'associé ou de valeurs mobilières non admises à la cote officielle ou à celle du second marché, aux articles R221-30 à R221-32 du Code des procédures civiles d'exécution.

Si la saisie porte sur des valeurs mobilières cotées, vous pouvez en cas de vente forcée et jusqu'à la réalisation de celle-ci, faire connaître au tiers saisi l'ordre dans lequel elles devront être vendues.

Je vous informe qu'aux termes de l'article R232-8 du Code des procédures civiles d'exécution, l'acte de saisie rend indisponible les droits pécuniaires attachés aux parts sociales (ou valeurs mobilières) dont vous êtes titulaires. Vous pouvez en obtenir la mainlevée en consignation une somme suffisante pour désintéresser le créancier. Cette somme est spécialement affectée au profit du créancier saisissant.

RAPPEL DES DISPOSITIONS LEGALES

Article R221-30 du Code des procédures civiles d'exécution :

“ Le débiteur dispose d'un délai d'UN MOIS à compter de la notification de l'acte de saisie pour procéder lui-même à la vente des biens saisis.

Les biens saisis restent indisponibles sous la responsabilité du gardien. En aucun cas, ils ne peuvent être déplacés avant la consignation du prix. “

Article R221-31 du Code des procédures civiles d'exécution :

“ Le débiteur informe par écrit l'Huissier de Justice des propositions qui lui ont été faites en indiquant le nom et l'adresse de l'acquéreur éventuel ainsi que le délai dans lequel ce dernier s'offre à consigner le prix proposé.

L'Huissier de Justice communique ces indications au créancier saisissant et aux créanciers opposants par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Ceux-ci disposent d'un délai de quinze jours pour prendre parti. En l'absence de réponse, ils sont réputés avoir accepté.

A défaut de vente amiable, il ne peut être procédé à la vente forcée qu'après l'expiration du délai d'un mois prévu à l'article R221-30, augmenté s'il y a lieu du délai de quinze jours imparti aux créanciers pour donner leur réponse “.

Article R221-32 du Code des procédures civiles d'exécution :

“ Le prix de la vente est versé entre les mains de l'huissier de justice du créancier saisissant.

Le transfert de la propriété et la délivrance des biens sont subordonnés au versement du prix.

A défaut de versement dans le délai convenu, il est procédé à la vente forcée.“

Article R233-3 du Code des procédures civiles d'exécution :

“Le débiteur peut, dans les mois de la signification qui lui a été faite, donner l'ordre de vendre les valeurs mobilières saisies. Le produit de la vente est indisponible entre les mains de l'intermédiaire habilité pour être affecté spécialement au paiement du créancier. Si les sommes provenant de la vente suffisent à désintéresser le ou les créanciers, l'indisponibilité cesse pour le surplus des valeurs mobilières saisies. “

A ce qu'il n'en ignore.

Me DULAURENS

SAS DULAURENS-LOUVET
Huissiers de Justice Associés
84 rue Edmond Faulat
BP 8 - AMBARES
33561 CARBON BLANC CEDEX
Tél : 05 56 38 90 64
Fax : 05 56 77 78 64
De 9h à 12h & 14h à 18 h
Paiement sécurisé sur le site
www.dulaurens-louvet.fr

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

DENONCE AU DEBITEUR PV SAIS. DROITS ASS. OU VAL.MO
(REMISE DEPOT ETUDE PERSONNE MORALE)

L'An DEUX MILLE VINGT SIX le VINGT ET UN JANVIER

A LA DEMANDE DE :

SAS PADAM PAUL ADAM DEVELOPPEMENT, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 454030230 dont le siège social est situé 13, rue du Canal à OBERSCHAEFFOLSHEIM (67203), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

SIGNIFIE A

S.A. KLARSEN (ACTIPLAY-CONCOURSMANIA-CIBLEXO)
7, rue Crozhilac
33000 BORDEAUX

Cet acte a été remis par Clerc assermenté dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Au siège du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants :
Confirmation de la domiciliation par la responsable de la société "HEMERA"

La signification à la personne même du destinataire de l'acte s'avérant impossible pour les raisons :
La personne présente n'est pas apte à recevoir l'acte

N'ayant trouvé au siège du signifié aucune personne susceptible de recevoir la copie de l'acte ou de me renseigner, cet acte a été déposé en notre Etude sous enveloppe fermée, ne comportant d'autres indications que d'un côté le nom et l'adresse du destinataire de l'acte, et de l'autre côté le cachet de mon Etude apposé sur la fermeture du pli.

Un avis de passage daté de ce jour, mentionnant la nature de l'acte, le nom du requérant a été laissé au domicile du signifié conformément à l'article 656 du Code de Procédure Civile.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 4 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Me DULAURENS



ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COUT ACTE

EMOLUMENT ART. R444-3	66,62
D.E.P. Art.A444.15.....	
VACATION	
TRANSPORT	9,40
H.T.	76,02
TVA 20,00%.....	15,20
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI.....	
FRAIS POSTAUX	2,56
DEBOURS	
T.T.C.	93,78



SAS DULAURENS-LOUVET
Huissiers de Justice Associés
84 rue Edmond Faulat
BP 8 - AMBARES
33561 CARBON BLANC CEDEX
Tél : 05 56 88 90 64
Fax : 05 56 77 78 64
De 9h à 12h & 14h à 18 h
Paiement sécurisé sur le site
www.dulaurens-louvet.fr

CERTIFICAT de NON CONTESTATION

Réf : 0590.2500566 / D16

**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**
Pascal SAYER - associés
Etude de Commissaires de Justice
17 rue Jacobi Netter
Parc des Forges - CS 10054
67087 STRASBOURG CEDEX 2
Tél. 03 88 32 35 14
Fax 03 88 32 90 65
Site : <https://www.pascal-sayer-huissier67.fr>

REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS,

CERTIFIE, conformément à l'article R233-1 du Code des procédures civiles d'exécution, qu'il ne lui a été dénoncé à ce jour, aucune contestation relative à la Saisie des droits d'associés et des valeurs mobilières pratiquée à la requête de :

- ♦ SAS PADAM PAUL ADAM DEVELOPPEMENT, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 454030230 dont le siège social est situé 13, rue du Canal à OBERSCHAEFFOLSHEIM (67203), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

EN DATE DU : 16.01.2026

DÉNONCE SIGNIFIE LE : 21.01.2026

ENTRE LES MAINS DE :

SAS INFORMAT TRAITEM FICHIERS-LOCAT
ADRESSES (ITL)

RCS STRASBOURG 330414988
13, Rue du Canal

67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM

À L'ENCONTRE DE :

S.A. KLARSEN (ACTIPLAY-CONCOURS MANIA-
CIBLEXO)

RCS 433234325
7, rue Crozhilac

33000 BORDEAUX

EN CONSEQUENCE, l'Huissier de Justice soussigné délivre le présent CERTIFICAT DE NON CONTESTATION.
Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à STRASBOURG
LE 27 MARS 2026

